

Le Samedi

VOL. X. No 11
MONTREAL, 13 AOUT 1898

Journal Hebdomadaire Illustré de 32 Pages

PRIX DU NUMERO : 5c

MUSÉE FÉMININ



SALLY.

Le Samedi

(JOURNAL HEBDOMADAIRE)

PUBLICATION LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SOCIALE

ORGANE DU FOYER DOMESTIQUE

REDACTEUR: LOUIS PERRON

ABONNEMENT: UN AN, \$2.50; SIX MOIS, \$1.25
(Strictement payable d'avance)

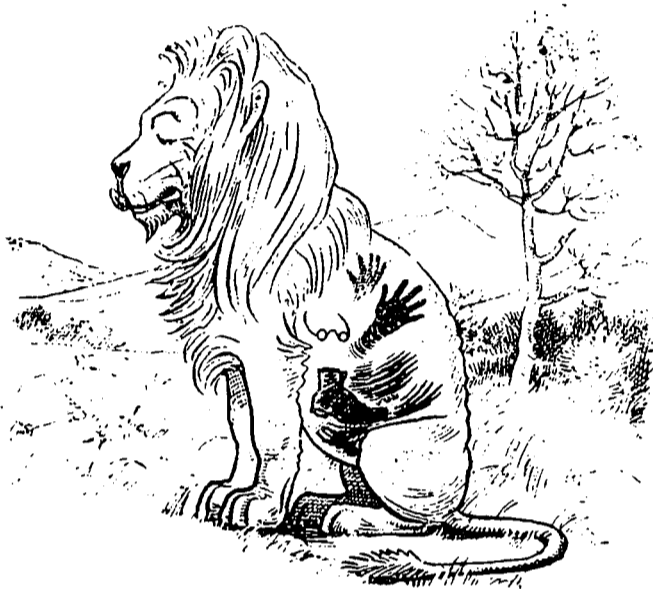
Prix du Numéro, 5 Centimes

Tarif d'annonce — 10c la ligne mesure agate.

POIRIER, BESSETTE & CIE, Éditeurs - Propriétaires,
No 516 RUE CRAIG, MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 13 AOUT 1898

LES RAYONS ROETGEN



Une fois de plus nous apprécions les services que peut rendre la nouvelle photographie. Il s'agissait cette fois de notre correspondant spécial en Afrique en visite dans l'intérieur.

UN PORTRAIT INÉDIT DE MGR BRUCHÉSI

A propos de la remise du Pallium, qui sera faite le lundi, 8 du courant, à Mgr l'archevêque de Montréal, nous offrons aux lecteurs du SAMEDI un magnifique portrait de Mgr Bruchési auquel cette importante consécration va être octroyée.

Nul doute que chacun voudra posséder ce souvenir du digne prélat que Montréal s'enorgueillit d'avoir comme évêque.

PROVERBES MOZABITES

Comme tu as semé, tu récolteras.

x

Qui oublie le mal et le bien n'est pas un homme de race.

x

Le chameau ne voit pas sa bosse, mais il rit de celle des autres.

x

Que celui qui dit du Lion: "C'est un âne!" aille lui passer la bride.

x

Ne dis jamais: "J'ai des fèves" avant qu'elles ne soient dans le boisseau.

x

Celui qui possède de l'or devient le favori du monde... ne fût-il qu'un chien.

x

Ne te réjouis pas du départ de celui-ci, avant de savoir ce que sera celui-là.

x

Baise le museau de ton chien jusqu'à ce que tu aies obtenu ce que tu désires.

x

L'avare ressemble à l'âne, qui porte des charges d'or et d'argent et qui, cependant, ne mange que de la paille.

ALI BEN KEILLIL

PAS SI GRAS

Le patron boucher.—Que veux-tu, mon petit Freddie?

Le petit Freddie.—Donnez-moi deux sous de déchets pour chiens, mais pas si gras que la dernière fois, car papa en a eu une indigestion.

IL Y A RÉUSSI

Lui.—Quand j'étais plus jeune, j'avais toujours décidé que je rendrais service à une femme quelle qu'elle fut.

Elle.—Eh bien, vous avez réussi dans votre projet puisque vous êtes resté célibataire.

ON N'A QU'UNE PAROLE

Boireau.—Explique-moi donc pourquoi, depuis quelques jours, tu bois absolument toutes tes consommations avec une paille?

Billeznine.—Ça, c'est une promesse que j'ai faite à ma femme. Je lui ai juré de ne plus jamais mettre le nez dans un verre.

BONS A RIEN

Tante Josette.—Vois-tu, Hélène, je n'ai pas du tout, mais pas du tout confiance en ce jeune docteur.

Hélène.—Mais, ma tante, il paraît pourtant être bien au courant de son affaire; il est très exact et très aimable.

Tante Josette.—Possible, mais les remèdes qu'il ordonne n'ont certainement pas assez mauvais goût pour qu'ils puissent faire du bien.

MOTIF SUFFISANT

Le magistrat.—Prisonnier, il est absolument prouvé que vous avez tenté d'incendier la maison de votre propriétaire; quels étaient vos motifs d'animosité contre lui?

Le prisonnier.—Votre Honneur, je lui devais trois termes.

ÇA DEVAIT ÊTRE ÇA

La mère.—Alfred, cours me chercher la tarte qui est dans la glacière.

Alfred.—Oui, maman. (Après un instant) Maman, elle n'est plus là.

La mère.—Peut-être est-elle sur le buffet, dans la salle à manger.

Alfred (après un instant).—Je ne la vois pas, maman.

La mère.—Vas voir dans l'armoire de la cuisine.

Alfred (revenant).—Je ne puis pas la trouver, maman.

La mère.—C'est un peu fort. Alors, tu dois l'avoir mangée?

Alfred.—Oui, maman.

AMBIGUITÉ



Mlle Vieillebique.—Vous souvenez-vous, Colonel, quand vous étiez jeune homme que vous m'avez demandé en mariage et que je vous refusais?

Le Colonel (avec galanterie).—C'est un des plus heureux souvenirs de ma vie, Mademoiselle. (Et Mlle Vieillebique cherche encore ce que le colonel a voulu dire.)

UN MARCHÉ



Cousin Hiram.—Et, Oncle Sam, quand est-ce allez-vous me payer les huit dollars que vous me devez pour le pâturage de votre génisse ? Voilà bien dix semaines que je l'ai dans mon pré.

Oncle Sam.—Je ne dis pas non ; mais la bête elle-même ne vaut pas dix dollars.

Cousin Hiram.—Alors, si vous me la laissez pour ce que vous me devez ?

Oncle Sam.—Jamais de la vie ! Mais je puis faire une chose : Gardez-là encore deux semaines et après elle sera à vous.

INSTANTANÉS PARISIENS

LES TILLEULS

L'autre soir, j'ai voulu visiter le vieux domaine de Bourg-la-Reine, sur le versant qui fait face à Fontenay aux Roses, là où s'aimèrent Camille Desmoulins et Lucile. Il était temps, car la percée des rues futures en aura bientôt dénaturé la physionomie. Déjà, en deux endroits, le couvert de tilleuls a été éventré par les terrassiers. Je me suis assis sur le banc de pierre où jadis venaient s'asseoir les deux amoureux. Le soleil se couchait. Dans les tilleuls en pleine floraison, vers la cime des branches, des abeilles bourdonnaient encore, ivres de suc mielleux et de balsamiques aromes. Je ne sais si vous avez remarqué combien est doucement ensorcelante l'odeur des tilleuls. C'est une senteur moins pénétrante que celle des foins coupés, mais plus suave et faisant rêver à d'intimes tendresses. Avec la fraîcheur du crépuscule cette haleine exquise m'arrivait par bouffées et, tout en la respirant, je me sentais le cœur pris par une intime mélancolie. L'ombre emplissait l'allée profonde et vaporeuse où la brise, remuant les feuilles, s'exhalait comme un soupir d'autrefois, et, dans l'air saturé de parfums, sous ces branches moussues, témoins des premières effusions de Camille et de Lucile, il me semblait savourer encore une subtile et exquise odeur d'amour.

ANDRÉ THEURIET.

FACILE A ARRANGER

Mr Duson (auquel le docteur vient de présenter un compte de \$35 pour soins professionnels).—Docteur, comme je ne suis pas beaucoup en argent, de ce temps-ci, ne pourriez-vous prendre le montant de votre note en marchandises ?

Le docteur.—Certainement, on peut arranger ça ; quel est le genre de marchandises que vous avez à m'offrir ?

Mr Duson.—Je puis vous jouer ce que vous désiriez en fait d'Opéra ou de romances. Je suis piston solo.

CURE MIRACULEUSE

Elle (au comble de l'exaspération).—J'étais folle quand je t'ai épousé, bien certainement.

Lui.—L'es-tu encore ?

Elle.—Non, heureusement.

Lui.—Alors du devrais me remercier de t'avoir guérie.

SES QUALIFICATIONS

Le gérant d'immeubles.—Quelles sont vos qualifications pour la place de gardien de nuit que vous demandez ?

Le candidat.—Moi, monsieur, je m'éveille au moindre bruit.

Emaux et Camées

PETITS CHEFS-D'ŒUVRE LITTÉRAIRES DE TOUS LES PAYS ET DE TOUTES LES ÉPOQUES

DLXXXXX

CONSEIL DE POÈTE

Voilà mon conseil de poète :
Soyez des petits Cyranos.
S'il fait nuit, battez-vous à tâtons contre l'ombre.
Criez éperdument lorsque c'est mal : C'est mal !
Soyez pour la beauté, soyez contre le nombre !
Rappelez vers la plage sombre.
Le flot chantant de l'Idéal.

L'Idéal est fidèle autant que l'Atlantique :
Il fuit pour revenir, — et voici le reflux !
Qu'une grande jeunesse ardente et poétique
Se lève ! On eut l'esprit critique.
Ayez quelque chose de plus !

Ayez une âme ; ayez de l'âme ; on en réclame !
De mornes jeunes gens aux grimaces de vieux
Se sont, après un temps de veulerie infâme,
Aperçus que n'avoir pas d'âme,
C'est horriblement ennuyeux.

Balayer est ennui, ce sera votre tâche,
Empanachez vous donc ; ne soyez pas émus
Si la blague moderne avec son rire lâche
Vient vous dire que le panache
A cette heure n'existe plus !

Il est vrai qu'il va mal avec notre costume,
Que devant la laideur des chapeaux londoniens
La panache indigné s'est enfui dans la brume,
En laissant sa dernière plume
Au casar des saint-cyriens.

Il a fui. Mais malgré les rires pleins de bavos
Qui de toute beauté furent les assassins,
Le panache est toujours, pour les yeux clairs et graves,
Aussi distinct au front des braves
Que l'aurole au front des saints.

Sa forme a pu céder, mais son âme s'entête !
Le panache ! et pourquoi n'existerait-il plus ?
Le front bas, quelquefois, on doute, on s'inquiète...
Mais on n'a qu'à lever la tête :
On le sent qui pousse dessus !

Une brise d'orgueil le soulève et l'entoure.
Il prolonge en frissons chaque sursaut du cœur.
On l'a, dès que d'un but superbe on s'énamoure,
Car il s'ajoute à la bravoure,
Comme à la jeunesse sa fleur.

Et c'est pourquoi je vous demande du panache !
Cambrez vous. Poitrinez. Marchez. Marquez le pas.
Tout ce que vous pensez, soyez fiers qu'on le sache,
Et retrouvez votre moustache,
Même si vous n'en avez pas !

Ne connaissez jamais la peur d'être risibles ;
On peut faire sonner le talon des sieux
Même sur des trottoirs modernes et paisibles,
Et les éperons invisibles
Sont ceux-là qui tintent le mieux !

EDMOND ROSTAND.

INSINUATION

Lagourganne est en procès avec un de ses parents et le Recorder vient de lui accorder \$10 par mois à titre de pension alimentaire. Et, mal satisfait, de s'écrier :
—Son Honneur veut-il me prendre en pension chez lui, à ce prix-là ?

RIEN QUE ÇA

M. Gobtout.—Comment, je vous vois hier vous pavanant dans un beau carrosse et vous ne pouvez seulement pas me payer les \$20 que vous me devez ?
M. Sansfonds.—Ça n'est rien que ça, mon cher. Si vous saviez ce que je dois à l'écurie de louage.

TOUJOURS LES BONNES AMIES

Louise.—La plupart de ces mendiants sont des fraudeurs. Ainsi, pas plus tard qu'hier, je rencontre un aveugle qui me dit : S'il vous plaît, donnez moi un sou, ma jolie demoiselle ?
Zoé.—Il a dit cela pour te faire croire qu'il était réellement aveugle.

SON DÉSIR



Elle.—Avant notre mariage, tu me disais souvent que tu irais volontiers à l'autre bout du monde, si je le désirais !

Lui.—Mais, parfaitement, je l'ai dit.

Elle.—Si tu y allais dès aujourd'hui ! Rien au monde ne pourrait me satisfaire davantage.

TOUT LE CONTRAIRE



La dame en robe. — Est-ce que ta maman te donne quelque chose, lorsque tu es sage ?
La petite, Louise. — Non, madame ; elle me le donne quand je ne la suis pas.

POETRIQUE

De mon lit de douleur, le soleil est si beau !
Pourrais-je retracer le chagrin qui me trouble,
Chagrin mortel, hélas, et qui pour moi se double,
Des frais aspects du renouveau.

C'est en ces jours amers que j'offre à l'exilée,
Vers laquelle, souvent, mon pauvre cœur alla,
Enporté par la brise aux parfums de lilas,
Mon âme, vierge inconsolée.

Et c'est quand la jeunesse à peine m'a souri
Qu'il me faut de la nuit voir s'entr'ouvrir la porte,
Quand la saison joyeuse à moi tout seul n'apporte
Qu'un parfum de lilas flétri !

Hier au soir il pleuvait, et la pluie sur les vitres,
Dans la triste chambrette où seul je m'enfermai,
Revenant dans mon cœur, semblait, ce soir de mai,
Des grillons frottant leurs élytres.

Adieu ! C'est bien fini, ma triste coupe est pleine ;
Mes vingt ans ont tari la source des douleurs,
Et je quitte la vie dans ce beau mois des fleurs.
Combien douce était leur haleine !

27 mai 1898.

SYLVIO.

LE PETIT SOLDAT

Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur.

Cela se chante à l'Opéra-Comique : cela est vrai dans la vie.

Plus on y avance, en cette vie, qu'on s'accorde à trouver insupportable et à laquelle on tient tant, plus les "souvenirs du jeune âge" deviennent nets et chers. Il semble qu'en vieillissant, le cerveau soit moins apte à enregistrer les événements du jour même ou de la veille. Il faut parfois un effort pour se rappeler tel fait qui ne remonte cependant pas très haut. Les faits éloignés, par contre, sont inscristés profondément dans leur esoin, comme de très anciens locataires dans une maison familière. Et, avec le temps, ces locataires sont devenus des amis, à qui l'on essaierait en vain de donner congé.

Oui, quand aux heures de rêverie la pensée flotte au hasard, c'est bien souvent vers les époques premières de l'existence qu'elle s'envole. On revoit tels êtres disparus, tel coin d'appartement, tel morceau de paysage banal, mais devenus pour vous rares et précis par l'événement qui s'y encadra.

Mon plus lointain souvenir, à moi, est celui d'un chagrin, d'un gros chagrin. L'épithète, aujourd'hui, me semble bien exagérée, mais tout est relatif, n'est-il pas vrai ? et à trois ou quatre ans !... J'avais alors cet âge heureux. Nous voyageons en Suisse, mes parents et moi. La tournée classique : Chamounix, les lacs. De ce voyage, deux choses seulement restent en mon souvenir : le Mont-Blanc et Genève.

C'est par une claire nuit d'été que nous fîmes connaissance, le Mont-Blanc et moi. J'étais avec mes parents dans le coupé d'une diligence, une de ces braves diligences suisses ornées à l'arrière d'un petit cabriolet où se tient le

conducteur, jouant parfois de la trompette. Cette trompette m'avait charmé au départ. Vers deux heures du matin, je dormais sur les genoux de ma bonne, quand on me réveilla pour me montrer le Mont-Blanc. Avais-je déjà l'âme curieuse ? Sans doute, car, ainsi arraché aux douces du sommeil, je ne protestai point, comme l'eussent fait bien d'autres de mes contemporains. On me prit sous les bras, on me mit à la portière, et on me dit : " Regarde ! "

Sous les rayons opalins de la lune, l'immensité monstrueuse m'apparut avec ses ondulations blanches et ses rochers noirs. De cette apparition j'ai gardé le souvenir très exact. Il paraît que je levai alors mon petit doigt avec un dédain absolu et demandai irrespectueusement :

— C'est ça, le Mont Blanc ?

On me répondit que c'était très beau, qu'il fallait admirer, m'extasier. Je restai froid. On ajouta que, grâce à la pureté de la nuit, on pouvait voir le Mont-Blanc dans tous ses détails.

Cette phrase me frappa. Une bouffée d'orgueil me montait au cerveau. Comment ! Moi infime, moi myrmidon, je pouvais voir le colosse " dans tous ses détails ! " Mais c'était superbe, cela, très difficile, très méritoire ! Aussi quand, au retour, on m'" interviewait " sur mes sensations de voyage en Helvétie, il paraît que je me campais crânement sur mes petites jambes nues et répondais, fier comme d'Artagnan : " J'ai vu le Mont-Blanc dans tous ses détails ! "

Ah, mais !

Le second souvenir, celui de Genève, ne serait sans doute pas resté aussi vivant en moi s'il n'était intimement mêlé à l'histoire de mon petit soldat, lequel petit soldat fut la cause de mon premier grand chagrin.

Il valait bien deux sous, le petit soldat. On l'avait acheté dans une boutique en plein vent. C'était le soldat classique, en bois franc, l'arme au bras, figure rose, moustaches noires pointées sur les joues, grand shako à cocarde, tunique jaune bombée et serrée à la taille, pantalon rouge, droit sur le naïf rond peint en vert que l'on sait. Rien de ces beaux soldats de plomb d'aujourd'hui, dont le relief savant donne l'illusion de la vie. Mais, tel quel, je l'adorais. Je négligeais pour lui tous mes autres joujoux. Comme, au cours de leurs promenades en ville, mes parents me laissaient assez fréquemment à l'hôtel, j'avais avec mon petit soldat d'interminables tête-à-tête pendant lesquels notre intimité était devenue fort étroite.

La chambre que j'habitais au premier étage de l'hôtel donnait à pic sur le Rhône au sortir du lac Léman. Nul n'a pu voir sans les admirer ces eaux rapides et tourmentées. J'étais trop enfant pour en apprécier la beauté, mais je me mettais souvent à la fenêtre et y restais longtemps, charmé par ce mouvement perpétuel, par ce bruit monotone et frais des petites vagues entrechoquées.

Un jour que, mes parents étant sortis, je me trouvais seul avec ma bonne et mon soldat, l'idée me vint de faire prendre un bain dans le Rhône à ce jeune militaire. Nous étions en été, il faisait très chaud. Cette idée semblait donc logique et prouvait en tout cas un bon naturel. Je la communiquai à ma bonne, qui aussitôt s'y opposa. C'est le sort ordinaire des idées des enfants. On dit toujours non d'abord, pour dire oui ensuite. Ainsi fit la vieille Agathe. Elle m'avait vu naitre, et ce spectacle donne droit à toutes les faiblesses.

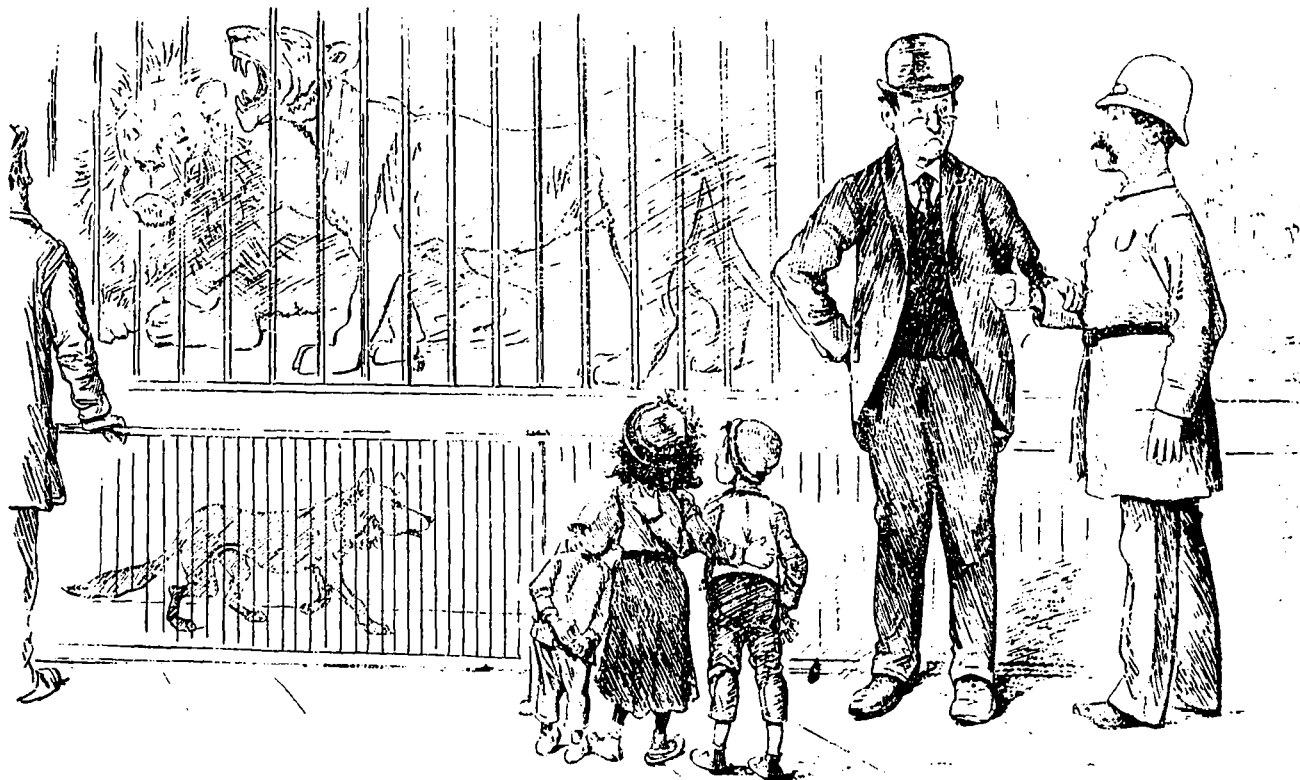
ARISTOCRATES



Jimmy. — Je ne sais si tu es comme moi, Peter, mais ça me dégoûte de voir dans une promenade publique un homme qui fume la pipe !

Peter. — Que je suis bien de ton avis, Jimmy. Et puis, si tout le monde fumait la pipe, où trouverions-nous des bouts de cigares ?

IL N'Y COMPRENAIT RIEN



Le gardien de ménagerie.—Oui, monsieur, cette lionne-là on lui donne tout ce qu'elle a besoin : à manger, à boire, toutes les vic-tuailles possibles. Eh bien, toute la nuit elle braille comme ça et nous empêche tous de dormir ; je n'y comprends...

Le visiteur.—Êtes-vous marié, monsieur ?

Le gardien.—Non, monsieur.

Le visiteur.—C'est ce qu'il me semblait (et il s'éloigna sans ajouter un mot).

J'attachai donc solidement mon petit soldat à une longue ficelle et, serrée à la taille par Agathe, je m'assis sur le rebord de la fenêtre. A travers les barreaux de l'appui, lentement, doucement, je laissai glisser le militaire tout le long de la muraille. Auparavant, comme s'il allait partir pour un voyage ou courir quelque danger, j'avais eu soin de l'embrasser sur ses moustaches fines.

A peine ainsi au niveau de l'eau, le petit soldat fut saisi, happé, entraîné par le courant. Mais la ficelle le tenait bien, et moi je tenais bien la ficelle. Je le voyais aller et venir, de droite à gauche, de gauche à droite, maintenu dans le même demi-cercle. Il s'enfonçait un instant, puis reparaisait, tantôt les pieds en l'air, tantôt droit, fier, l'arme au bras. Ah ! qu'il était vaillant ! qu'il était brave ! Comme il devait s'amuser et comme je m'amusais moi-même ! Pour varier mon plaisir, tantôt je tirais la ficelle pour que le soldat remontât le courant, tantôt je la lâchais à pleine longueur, et alors le joujou m'apparaissait tel qu'un point minuscule, rouge, noir et jaune, dans le mouvement continu des eaux bleues...

Tout à coup, la porte de la chambre s'ouvrit. Cette porte était juste en face de la fenêtre. Un domestique de l'hôtel entra portant une lettre. Je revois très bien tout cela. Je me retournai pour regarder, et, dans ce mouvement, la ficelle m'échappa et mon petit soldat avec. Il tournoya, disparut en un clin d'œil. C'était fini !

Décrire mon désespoir serait chose impossible. J'eus quelques minutes de stupeur muette, bientôt suivie d'une effrayante crise de larmes. Mes parents, rentrés peu après, tentèrent en vain de me consoler. Je ne dinai pas, je ne dormis pas. J'eus la lièvre pendant deux jours. Je répétais sans cesse :

—Où est-il ?... Est-ce qu'on pourrait le retrouver ?... Est-ce que personne ne l'arrêtera en route ?... Si on le trouve, est-ce qu'on me le rapportera ? Il va être mangé par un poisson !... Ça va loin, le Rhône ? Jusqu'à la mer, n'est-ce pas ? Jusqu'à la mer !

Et ma jeune imagination, cruellement surexcitée, suivait le soldat dans ses pérégrinations lointaines, s'attachait à ce petit rien déjà dévoré par le grand fleuve...

Au bout de quelques jours, j'étais plus calme, mais non consolé encore. Pour faire cesser ma peine, mon excellente mère usa de supercherie.

Elle entra un matin dans ma chambre, à mon réveil, et, mystérieuse :

—Il faut que je t'annonce une bonne nouvelle !

Je n'hésitai pas et m'écriai tout de suite :

—On l'a retrouvé ?

—Oui. Le voici !

Et elle me tendit un petit soldat identique au mien, grand shako, tunique jaune, pantalon rouge...

Je poussai un cri de joie. Je le saisis ardemment dans mes mains... Il me revenait donc, le chéri, après tant d'aventures, tant de dangers ! Il me revenait intact, superbe, et ce fantastique voyage le couronnait à mes yeux de l'aurole des héros !

Mais tout à coup ma figure changea, je laissai le petit soldat tomber sur mes draps, et dans une violente crise de larmes :

—C'est pas lui !... C'est un autre !...

—Comment pas lui ?... Mais regarde donc !...

—Il n'a pas de moustaches !

En effet, dans son affectueux désir de fournir un "remplaçant" au

soldat disparu, ma bonne mère avait négligé ce détail, et, au lieu d'un grognard avait acheté un blanc bec !

D'autres chagrins, plus réels, hélas ! sont venus depuis lors, s'ajouter à celui que me causa la perte de mon petit soldat. Mais j'y ai pensé plus d'une fois, surtout quand, soldat moi-même, pendant l'année terrible, je portais un vrai fusil, pas en bois, et je faisais la guerre pour tout de bon. J. N.

TROP EXIGEANTE

La maman.—Henri ?

Le petit Henri.—Maman !

La maman.—As-tu lavé ta figure ?

Le petit Henri.—Oui, ma-ma.

La maman.—Et tes mains ?

Le petit Henri.—Oui, ma-ma.

La maman.—Et ton cou ?

Le petit Henri (impatience).—Ah, voyons, maman, je ne suis pas un ange.

AVANT ET APRÈS

Elle (sarcastiquement).—

Il y a une grande différence entre les moyens qu'emploie

un homme pour dépenser son argent avant et après son mariage.

Lui.—Oh ! oui. Avant le mariage, quand il donne à sa fiancée un bouquet de 55, elle lui dit avec conviction : — Merci, mon bien aimé. Vous êtes bon et généreux. Après le mariage, quand il abandonne à sa femme les trois quarts de son salaire, elle semble dire du bout des lèvres : — Est-ce tout ?

PAS COMMODE A PLACER

Bouleau.—Dites, mon cher Rouleau, n'auriez-vous pas un emploi à donner à mon garçon ?

Rouleau.—Non, pas en ce moment. Mais, je pensais qu'il travaillait dans votre bureau ?

Bouleau.—Oui, mais j'ai été obligé de le renvoyer.

PAR CES TEMPS CHAUDS

—Sapristi ! Il fait un temps tellement orageux, que les nouvelles elles-mêmes ne sont pas fraîches.

ÉDUCATION PATERNELLE

Le père (furieux).—Oui, tu mens continuellement et je ne puis souffrir les menteurs, moi. C'est très mal, ça, et il faut que tu me promette de ne plus faire de mensonges. Est-ce convenu ?

Le petit Henri.—Oui, papa (ou soune).

Le père.—Va voir qui c'est ; si c'est Darand tu lui diras que je suis sorti.

DEVINETTE



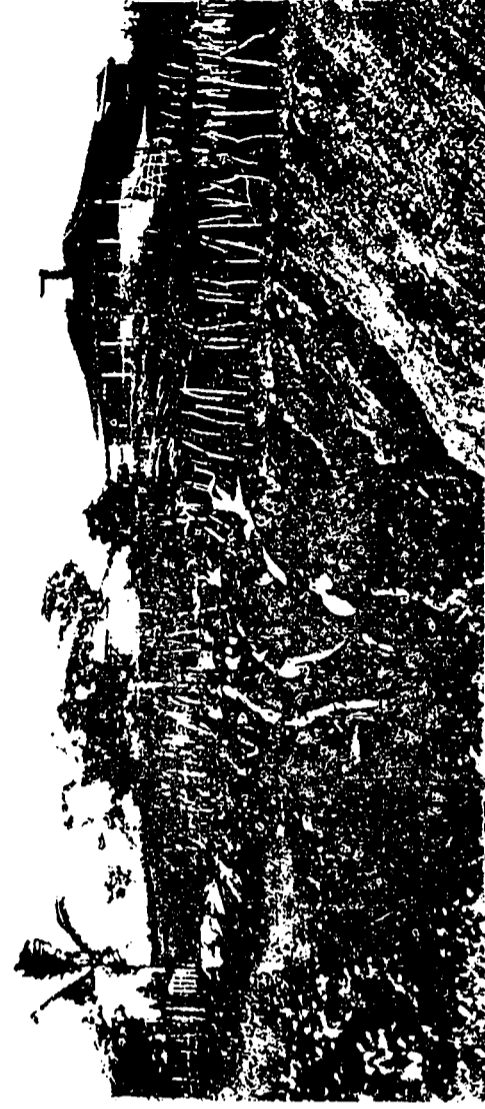
—Voyez-vous la fiancée du monsieur qui se repose sous l'arbre ?

CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE

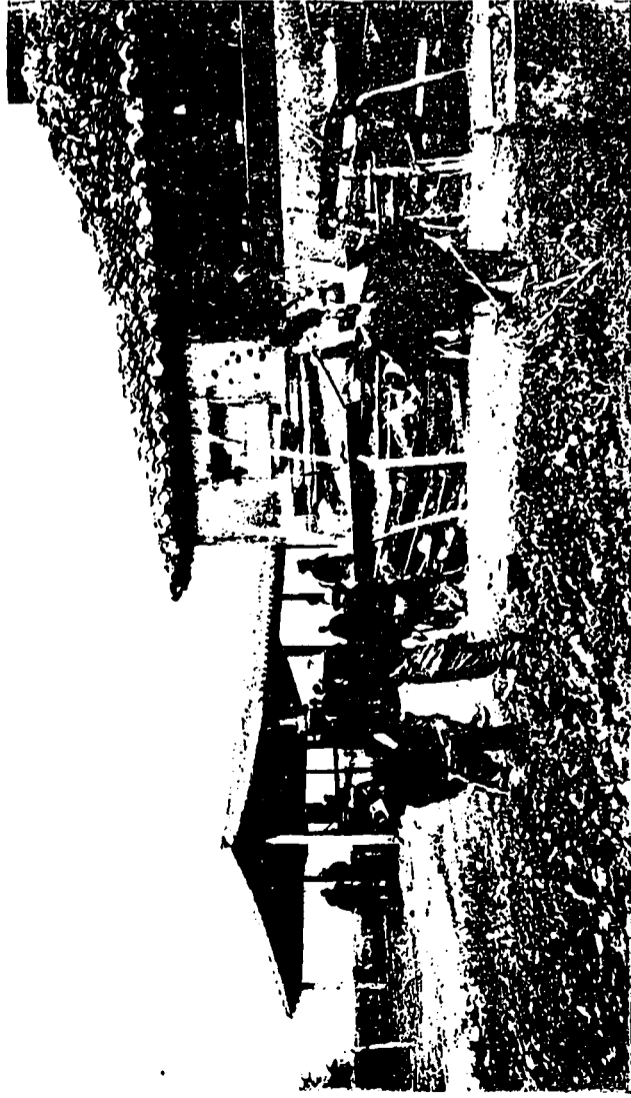
ÉCHO DE LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINÉ



UN COIN DE LA BATAILLE DE LAS GUASIMAS.



VOLONTAIRES DE N.-Y. DEVANT LES RETRACHEMENTS DE SAN JUAN.



VOLONTAIRES DE N.-Y. CREUSANT DES RETRACHEMENTS AU FORT SAN JUAN.

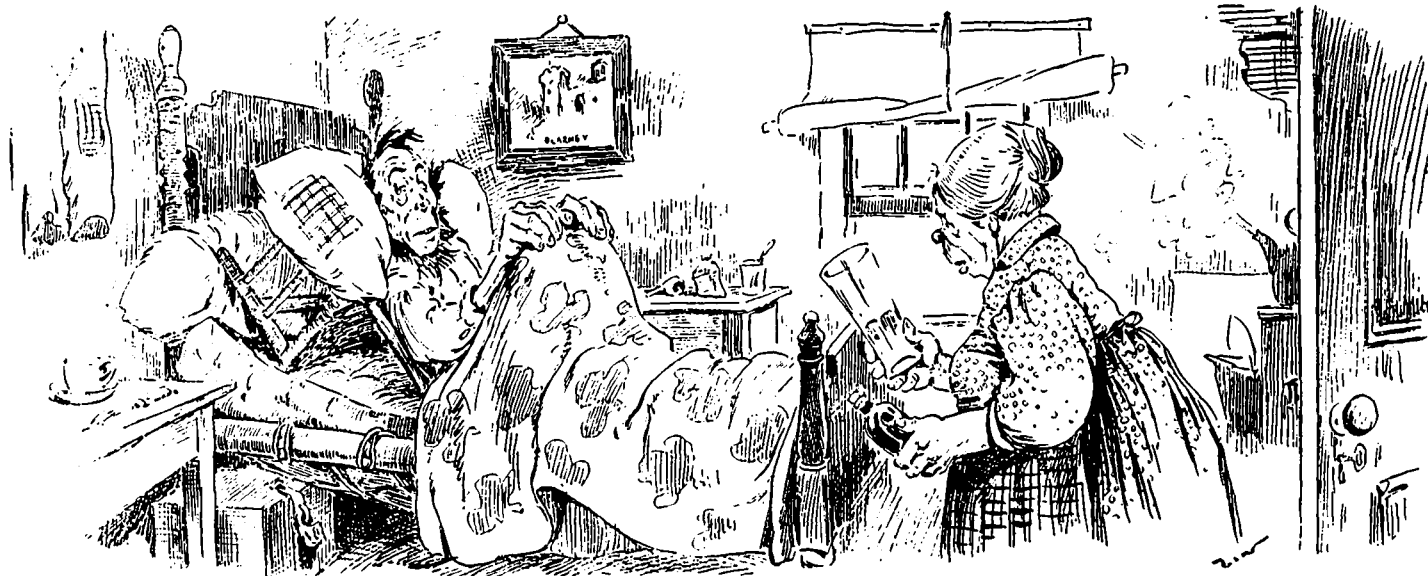


APRÈS LA BATAILLE DE EL CANEY.



MGR BRUCHÉSI, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Cette photographie, la plus récente qui existe, est l'œuvre de MM. Laprés et Laverne,
360 rue St-Denis, Montréal. — Enregistrée.*



Mulam. O'Meara. — Le docteur a dit de te faire prendre un verre de whisky trois fois par jour, Pat !
Pat. — Puisqu'il l'a dit, faudra bien le faire. Je vais en prendre un verre à présent, un autre dans cinq minutes et le troisième dans dix.

RÉVEIL

De la geule où nous tient l'illusion de vivre,
 Je m'évade, meurtri, vers les bords familiers
 Où, d'un cours nonchalant qu'un enfant pourrait suivre,
 La rivière se noue autour des peupliers.

Un vague gazouillis s'élève des haliers ;
 Le ciel est doux ; les monts, sous un glacis de givre,
 Dorment heureux : l'hiver réparateur délivre
 Leurs flancs endoloris de la dent des béliers.

O Nature !... Par toi, les éaervantes fièvres
 S'apaisent ; les dégoûts s'effacent sur mes lèvres ;
 Mon oeil se purifie aux flammes du vrai jour.

Je vis !... Et cependant que j'évoque mon rêve,
 Mon beau rêve de paix et d'éternel amour,
 Précurseur du Réel, mon beau rêve se lève.

JEAN MAZÈRE.

LA GUERRE EN CHAMBRE

Il y a des gens qui, pour suivre dans tous ses détails la marche des armées et des flottes tant espagnoles qu'américaines, se procurent des cartes qu'elles criblent de petits drapeaux. Moi, j'avais perfectionné le procédé, m'étant muni d'une superbe sphère géographique dans laquelle j'enfonçais des épingles de tapisserie pour figurer les forces des belligérants. C'était même très gentil, mais quel tracas... il y a des noms de ports de mer, là-bas, quo c'est le diable à retenir : Cienfuégos, Matanzas, Aguadores... on met des heures à trouver ça.

Aussi, après maintes réflexions, je me suis avisé d'autre chose et je me suis procuré des petits bateaux aux couleurs espagnoles que j'ai immergés dans mon tub et, pour rendre plus compréhensibles les opérations, j'ai plongé les croiseurs américains dans mes cuvettes de photographies.

Ça a bien marché quinze jours, mais quand ce pauvre amiral Cervera est arrivé à Santiago, il m'a fallu employer ma baignoire, que j'ai séparée en deux par une bouteille à pêcher les petits goujons.

C'était frappant de vérité, mes chers amis ; on aurait cru y être, ma parole.

J'ai donc mis la flotte espagnole au fond de la bouteille, les croiseurs américains en face ; j'ai rempli la susdite baignoire d'eau salée afin d'avoir de la couleur locale et j'ai attendu les événements.

Mais, comme les opérations maritimes ne se font naturellement pas sans eau et, qu'à différentes reprises des cascades avaient dégouliné sur la tête des voisins du dessous, ils s'étaient plaint et m'avaient prié de cesser l'arrosage.

Moi je leur répondais :

— C'est la guerre ! que vouiez vous, je ne puis rien y faire.

Mais voilà qu'hier, en rentrant chez moi, je trouve l'escalier plein d'eau ; dans la cour on naviguait librement et des pompiers mettaient en place une pompe... d'épuisement, au milieu des hurlements de tous les locataires de la maison pendus en grappe à leurs fenêtres.

Ah, mes amis !... J'avais oublié, en sortant le matin, de fermer le robinet de ma baignoire ! La flotte espagnole était complètement noyée dans la bouteille à goujons, la flotte américaine barbotait dans les six à sept pouces d'eau qui recouvraient le plancher de mon salon et des cascades semblables à celles du Niagara se précipitaient de marche en marche, dans l'escalier de la maison.

Le propriétaire m'a envoyé la note des réparations qu'il a fallu faire à l'immeuble.

Oh, la douloureuse !... Le combat de Santiago m'aura coûté, rien qu'à moi, 1674 francs 15 !

PARISIEN.

ÉTRANGE

Le sourd-muet du coin (auquel un généreux donateur vient de donner 25 centins) : — Oh, merci, monsieur !

Le donateur (ahuri) : — Qu'est-ce que cela veut dire, vous parlez, vous, un sourd-muet !

Le sourd-muet (confus) : — C'est que, voyez-vous, monsieur, je remplace pour cet après-midi mon ami, le sourd-muet qui se tient ordinairement ici.

Le donateur : — Et où est-il donc allé ?

Le sourd-muet : — Il est... allé... au Parc Sohmer... entendre la Grande Duchesse de Géro'stein. Il raffole de musique.

UN PHÉNOMÈNE

Bouleau : — Et vous, Rouleau, pouvez-vous me donner une bonne définition de ce que c'est qu'un phénomène ?

Rouleau : — Pour moi, un phénomène c'est un commis qui ne laisse pas tomber sa plume juste au moment où la pendule sonne le premier coup de six heures.

L'HOMME SANS GANTS

Deux paysans rencontrèrent en se promenant un riche financier ; un des deux fit remarquer à l'autre que ce monsieur n'avait pas de gants. " Mais, répond le malin villageois, à quoi cela servirait-il : il a toujours ses mains dans nos poches ! "

NE CRAIGNANT PAS L'EXPULSION

Le juge (sévèrement) : — La première personne qui se permettra de manifester à haute voix son approbation ou son improbation, sera immédiatement mise à la porte de la cour.

Le prisonnier (dans un délirant enthousiasme) : — Hurrah ! Hurrah ! Hip, Hip, Hip, Hurrah !

Lovelace se vantait de n'avoir jamais dit la vérité à une femme et de n'avoir jamais menti à un homme. — G. DE PORTO-RICHE

FORCÉ DE MENDIER



Mme Bonneville : — Vous dites que vous ne pouvez trouver à travailler ?

Le tram Laflemme : — Non, madame.

Mme Bonneville : — Êtes-vous marié ?

Le tram Laflemme : — Je vous fais juge, madame, si un homme peut trouver à se marier quand il ne possède qu'un costume comme le mien.

FEUILLETON DU "SAMEDI"

Commencé dans le numéro du 23 Avril 1898

FANCHON LA VIELLEUSE

QUATREME PARTIE

SIMONE DE BEAUCHAMP

XVII

(Suite)



Le juge déchira alors l'enveloppe de la lettre... (P. 12, col. 2)

—Je t'en prie, Georget, reste auprès de moi... Seule, j'aurais trop peur!... Il me semble encore entendre M. Pulker, le voir!... C'est horrible, ce moribond m'accusant de l'avoir frappé, moi!... Georget, comment a-t-il pu croire?... Qu'est-ce que cela signifie?

—Le malheureux ne voyait plus, ne savait plus... c'est par hasard que ses prunelles sans regard se sont tournées de ton côté.

—Il me désignait, Georget! Il disait: "tué par elle..."

—Es-tu bien sûre qu'il ait vraiment prononcé ces mots?

—Absolument sûre... Les domestiques aussi ont entendu comme moi. Ah! Georget, si on allait m'accuser!

—Calme-moi, Fanchon, c'est impossible... La vérité sera connue, ton innocence établie.

—Qui donc accusera-t-on?... Toi!

—Moi, pourquoi m'accuserait-on?

—Mais qui donc a tué M. Pulker?... Parle! Tu dois le savoir?... Qui donc a tiré sur Simone?

Georget passa la main sur son front baigné de sueur.

—Je ne sais pas, je ne puis rien dire, répondit-il après un long silence. Non, je ne puis te répondre; ne me questionne pas, Fanchon!

—Mais l'on va te questionner tout à l'heure, il faudra bien que tu répondes. Tu ne veux rien me dire, à moi!... Es-tu donc coupable, Georget? Est-ce possible que tu aie commis ce double crime?

Georget ne répondit pas.

Après un moment de silence, il dit à Fanchon:

—Je t'en prie, va prendre des nouvelles de Simone et reviens me dire ce que tu auras appris. Va, Fanchon, je meurs d'inquiétude!

Fanchon se rendit à l'appartement de Simone.

Mme de Beauchamp, le médecin étaient auprès du lit de la jeune fille, dont le visage était marbré de plaques violettes.

Elle semblait dormir. Le délire peuplait de cauchemars son cerveau. Elle prononçait de temps à autre des paroles inintelligibles.

Le médecin disait à Mme de Beauchamp, folle de douleur:

—La blessure de l'épaule ne met pas en danger les jours de Mlle Simone. J'espère, avec l'aide d'un confrère que j'ai envoyé chercher, pouvoir procéder à l'extraction du projectile. Le délire m'inquiète davantage... je constate une grande surexcitation nerveuse...

—Quel malheur! Que s'est-il donc passé? Oh est M. Pulker?

Un domestique entra et dit quelques mots à l'oreille de Mme de Beauchamp.

—Mort!... Assassiné! M. Pulker!...

—Que dites-vous là, madame? questionna le médecin. Votre gendre... assassiné?

—Oui, docteur, c'est ce que Jérôme m'apprend!... Oh! mon Dieu... C'est à perdre la raison! Et Jacques, Jacques absent! Et Simone, ma fille, en danger de mort!

Elle tomba sur un siège en se tordant les mains.

Simone s'agitait sur sa couche de douleur.

De ses lèvres tremblantes, crispées, s'échappaient des lambeaux de phrases, des sons étranglés dans sa gorge.

On ne distinguait, de temps à autre, qu'un mot: "Miserable!"

—Elle croit voir celui qui l'a frappée, dit le médecin.

—Qui donc pouvait en vouloir à la vie de Simone, de cette enfant! s'écriait Mme de Beauchamp d'une voix brisée par les sanglots. Qui donc en voulait à M. Pulker?

—Pourquoi mon gendre et ma fille se sont-ils rendus, au milieu de la nuit, dans ce pavillon éloigné, dans ce lieu retiré! De quel tragique mystère sommes-nous donc entourés!

Le médecin avait fait prendre à Simone un calmant qui agissait; la jeune fille paraissait plus calme, sa respiration plus régulière.

—Si elle pouvait reposer pendant quelques heures, une amélioration se produirait, dit le médecin. Nous procéderions alors à l'extraction de la balle.

Fanchon entra et alla baiser le front brûlant de Simone.

—Ma pauvre Fanchon, que de malheurs fondent sur nous! Restez auprès de moi, mon enfant, je suis à bout de forces et de courage!

Mme de Beauchamp tremblait, en effet, de tous ses membres.

Fanchon n'osa la quitter pour aller donner à Georget des nouvelles de Simone.

Assises auprès du lit, les deux femmes, les yeux remplis de larmes, considéraient tristement la blessée, son visage contracté par la souffrance, ses paupières incomplètement fermées laissant voir seulement le blanc bleuâtre des yeux.

Sous les longs cils noirs, ces lignes blanches qui ne traversaient pas les prunelles remontées produisaient l'impression sinistre de deux yeux morts, deux yeux sans regard.

Le médecin entendit la voix de son confrère. Il lui ouvrit la porte, vivement, s'entretint quelques instants avec lui, tout bas, puis, tirant une sonde d'une trousse, s'approcha du lit pendant que son aide passait dans la ruelle, mettait les deux genoux sur le lit, se penchait sur Simone et lui soulevait le torse.

La blessée poussa un gémissement.

—Oh! mon Dieu! firent les deux femmes.

—Je sens la balle sous l'aisselle, soutenez bien les reins, monsieur Audigé.

Il prit un autre instrument dans sa trousse, pria Mme de Beauchamp et Fanchon de se recaler un peu.

Elles obéirent, passives et tremblantes.

Un instant après, Simone poussa un cri qui les glaça d'effroi.

—Voici le projectile, fit le médecin d'un air de triomphe.

Il le montrait entre les dents d'une sonde à pincettes, tout rouge de sang.

—C'est une balle de revolver, n'est-ce pas, monsieur Leture? questionna le docteur Audigé.

—Oui, du calibre de 7 millimètres.

A ce moment arrivaient les gendarmes, que le maire accompagnait.

Ils se dirigèrent tous trois vers le pavillon; un domestique du château les conduisit tout en causant, en leur donnant des explications.

Il disait:

—Nous étions couchés... Au bruit de la détonation, nous nous sommes levés... Nous avons couru vers le pavillon; il nous semblait que ça venait de là... Nous avons vu M. Pulker étendu à terre, la gorge ouverte... On le croyait mort...

—M. Georges Bernard et Mlle Fanchon étaient dans le pavillon... M. Bernard était blessé à la poitrine... pas grand-chose... Tout d'un coup, M. Pulker s'est soulevé un peu et il a dit en montrant Mlle Fanchon: "C'est elle qui m'a assassiné!" Et il est retombé. Il était mort pour tout de bon, cette fois.

—Mlle Fanchon! s'écria le maire stupéfait.

Il fixa les yeux sur le domestique, longuement, se demandant s'il avait bien entendu.

—Vous êtes sûr que M. Pulker a désigné Mlle Fanchon comme son assassin?

— Dame ! je vous répète ce que j'ai entendu, et Jérôme aussi, et M. Bernard aussi.

— Vous comprenez bien, Jean, la gravité de vos paroles ?

— Monsieur le maire, je comprends ce que j'ai entendu et je le répète de même. Ce n'est pas moi qui accuse Mlle Fanchon, c'est le mort.

— C'est que c'est tellement inexplicable, l'assassinat de M. Pulker par cette jeune fille ! . . .

— Pour ça, oui, c'est pas compréhensible pour moi, ça me passe, des histoires comme ça ! répondit Jean.

Les gendarmes écoutaient cette conversation et la notaient soigneusement.

Le maire continua, s'adressant toujours au domestique :

— A-t-on envoyé chercher un médecin pour constater le décès ?

— On en a envoyé chercher deux ; ils soignent Mlle Simone. . . . pardon, Mme Pulker, qui est, dit-on, blessée par un coup de feu.

— Mlle Simone blessée !

— Oui, sa femme de chambre vient de me le dire.

— Comment ? Dans quelles circonstances ?

— Oh ! mais, quand à ça, monsieur le maire, j'en ignore tout à fait.

Ils étaient entrés dans le pavillon, et considéraient en silence le cadavre auprès duquel se tenait Jérôme.

Les gendarmes remarquèrent de suite le poignard rouge de sang qui avait servi à commettre le crime, et un revolver.

Ils ramassèrent l'un et l'autre. L'un des gendarmes dit, montrant le revolver :

— Une arme de luxe. . . calibre sept. . . une seule balle a été tirée.

— Oui, répondit son camarade, ce sera une pièce à conviction.

— Le poignard est une arme de panoplie, une arme curieuse des Indes ou du Japon, je ne sais pas au juste, mais c'est quelque chose comme cela.

— Oui, c'est chinois, il y a des dragons et d'autres animaux de ces pays-là ; je connais ça, j'ai fait campagne par là-bas.

— Ce sera aussi une pièce à conviction ; posez cela sur la cheminée, dit le maire.

Un des domestiques examina un instant le poignard et s'écria :

— Je le reconnais, c'est à M. Jacques, ça vient de la panoplie de sa chambre ; je l'ai assez épousseté pour le reconnaître, bien sûr.

— Mais oui, dit l'autre, c'est de la panoplie japonaise, pour sûr que Jérôme ne se trompe pas.

— Il faut aller demander aux médecins, aussitôt leur arrivée ici, de venir constater le décès, dit le maire.

— Ils sont arrivés.

— Allez les chercher, Jean.

Les deux médecins vinrent avec le domestique. Ils examinèrent le cadavre.

— L'artère carotide a été tranchée, dit le docteur Audigé. Cette blessure devait fatalement entraîner la mort. Elle est d'ailleurs peu profonde, continua-t-il en la sondant ; je ne crois pas que le larynx soit atteint. L'assassin n'a pas eu à déployer une grande vigueur : un enfant eût pu faire cette blessure.

Le maire intervint :

— Monsieur le docteur, dit-il, l'auteur de cet assassinat, si j'en crois les paroles de Jean, serait Mlle Fanchon Devoissoud.

— Mlle Fanchon, la fiancée de M. Jacques ! s'écrièrent les médecins en sursautant.

— C'est M. Pulker qui l'a dit, affirma Jean en montrant le cadavre avec une naïveté tragique. C'est-y pas vrai, Jérôme ?

— C'est aussi vrai que je m'appelle Jérôme.

Les médecins regardaient tour à tour Jérôme et Jean. Leur physionomie exprimait la stupéfaction.

Que signifiaient les paroles de ces deux hommes : " M. Pulker nous l'a dit ? "

Le maire le leur expliqua et le docteur Audigé ainsi que son confrère furent d'avis d'envoyer prévenir en hâte le juge d'instruction.

— Ne parlez pas de cela à Mme de Beauchamp, c'est inutile, je prends tout sur moi ; dites au cocher d'atteler et que l'un de vous file à Gorze avec un gendarme.

" Vous ramènerez M. Bénazet et son greffier dans la voiture ; faites vite.

Jérôme partit avec un gendarme. Les deux médecins, le maire, un domestique et un gendarme restèrent auprès du cadavre.

— Monsieur Audigé, je dois procéder à des constatations, faire un procès-verbal que je présenterai au juge. Il faut que j'interroge sommairement M. Bernard et Mlle Fanchon en présence de Jean dont le témoignage est très important, fit observer le gendarme.

— Faites votre devoir, répondit le docteur Audigé ; je vais aller moi-même les prior de venir.

Il dit à son confrère :

— Je retourne auprès de Mlle Simone ; mon absence prolongée augmenterait les inquiétudes de Mme de Beauchamp.

Il trouva la comtesse, Georget et Fanchon auprès du lit de la blessée.

Dévoré d'angoisses en ne revoyant pas Fanchon revenir lui donner des nouvelles de Simone, après avoir bandé sa plaie du mieux qu'il eut pu, Georget endossa son uniforme et se dirigea vers l'appartement de celle qui depuis la veille, se nommait Mme Pulker ; de Simone veuve sans avoir été épouse.

— Quels affreux malheurs, monsieur Bernard ! lui dit Mme de Beauchamp en le voyant entrer.

Il n'eut pas la force de répondre, et, blême, tremblant, il demeura debout, contemplant Simone privée de sentiments. Il éprouvait un horrible serrement de cœur en pensant :

— C'est moi qui ai fait ce malheur !

Il se tourna vers le docteur Audigé qui entra et lui demanda :

— Comment va-t-elle, docteur ? La blessure est-elle grave ?

— J'ai pu procéder à l'extraction de la balle, le projectile n'a atteint aucun organe important. . . Non, la blessure, en elle-même, ne m'inquiète pas ; ce n'est pas la blessure qui a produit une fièvre aussi intense, le délire ; non, il y a autre chose : une émotion terrible ressentie, un afflux soudain de sang au cerveau.

" Peut-être son mari a-t-il été assassiné sous ses yeux ; c'est sans doute en se portant au secours de M. Pulker qu'elle a été blessée par l'assassin ! C'est à ce spectacle d'épouvante que j'attribue l'état de Mme Pulker.

Georget restait silencieux. Il n'écoutait pas le docteur. Ses regards ne pouvaient se détacher du visage de Simone.

Le docteur Audigé prit la balle du revolver extraite de la blessure, il la montra à Georget, puis l'enveloppa soigneusement :

— C'est une pièce à conviction qui aidera à la découverte du meurtrier, dit-il au jeune homme.

Et, malgré lui, tout en parlant, il observait la physionomie de Fanchon.

Elle était blême, ses dents claquaient.

— Monsieur Bernard, dit-il, veuillez donc sortir quelques instants avec Mlle Fanchon ; l'émotion la brise. . . D'ailleurs, M. le maire a quelques renseignements à vous demander ; il vous attend dans le pavillon.

Georget et Fanchon sortirent.

Le médecin resta avec Mme de Beauchamp auprès du lit de Simone attendant son réveil pour constater l'effet des médicaments administrés.

Mme de Beauchamp tenait une main de Simone dans les siennes. De temps à autre, elle la baisait au front en pleurant.

Lorsque la jeune fille, dans son sommeil de fièvre, murmurait des paroles confuses, incohérentes, Mme de Beauchamp l'appelait doucement par son nom.

— Simone, Simone, je suis là. . . Tu n'a plus rien à craindre. . . C'est moi, ta mère, qui suis auprès de toi !

Une fois, une seule fois, Simone entr'ouvrit les yeux et répéta :

— Ma mère !

Il sembla à Mme de Beauchamp qu'en même temps sa fille lui pressait faiblement la main, lui faisant comprendre qu'elle la reconnaissait.

— Elle revient à elle, docteur ! fit-elle avec un élan d'espoir.

Simone jeta des regards effrayés autour d'elle, puis elle retomba dans l'état de prostration qui n'était jusque-là interrompu que par des crises délirantes.

— Ne lui parlez plus, madame, laissez-la ; peut-être va-t-elle respirer. Sa respiration est plus régulière ; le pouls moins saccadé.

Tous deux restèrent silencieux auprès du lit. Simone semblait dormir d'un sommeil moins agité.

— Est-ce que l'on a des soupçons sur quelqu'un ? Est-ce que le misérable qui a pénétré cette nuit dans le parc est connu, docteur ? demanda Mme de Beauchamp à M. Audigé.

— Madame, l'assassin de M. Pulker était et est encore au château !

— Au château ! ici ! L'assassin de M. Pulker est au château ? C'est cela que vous dites.

— Du moins la personne qu'avant de mourir M. Pulker a désigné comme telle.

— Et quelle est cette personne ?

— D'après le témoignage de deux de vos domestiques, Jérôme et Jean, M. Pulker a expressément désigné Mlle Fanchon.

— Fanchon ! Fanchon ! mais. . .

Un éclat de rire strident coupa la parole à Mme de Beauchamp. Simone, échevelée, sautait hors de son lit et, les glaçant de son rire de folle, jetait ces mots que scandaient les éclats d'une épouvantable gaîté.

— Fanchon ! Ah ! ah ! ah ! Fanchon qui a assassiné M. Pulker ! — Ah ! Fanchon ! Fanchon ! . . . M. Pulker ! ah !

Elle retomba sur son lit, secouée de spasmes, la poitrine hale-tante, la gorge déchirée par les éclats d'un rire affreux.

XVIII

Georget et Fanchon entrèrent dans le pavillon où le cadavre de M. Pulker était toujours étendu à terre et qui ne devait être relevé que lorsque le juge d'instruction qu'on attendait aurait terminé ses constatations.

Ce spectacle horrible glaça Fanchon d'effroi.

—Monsieur, dit Georget au maire, je suis soldat et accoutumé à la vue de la mort, mais ne pourrait-on éviter à cette jeune fille le supplice de se trouver devant un cadavre ?

—Pourquoi ne pas jeter un rideau, une tenture sur ce mort, le cacher aux yeux de ma sœur ?

—Je ne sais pas si j'en ai le droit, répondit le maire, la victime d'un assassinat doit rester dans l'état où elle a été trouvée jusqu'à ce que les magistrats en aient décidé autrement.

—C'est la consigne, mon lieutenant, ajouta le gendarme.

—Le dissimuler aux regards n'est pas déplacer le corps, fit observer Georget d'une voix ferme.

—C'est peut-être vrai, pourrions-nous faire ce que désire M. Bernard, opina le maire. Y voyez-vous un inconvénient, gendarme ?

—Non, je crois qu'on peut tout de même faire ce que désire le lieutenant ; je l'ai vu faire.

Le domestique jeta une couverture sur le corps.

—Vous m'avez fait demander ainsi que mademoiselle ; que désirez-vous de nous ? demanda Georget au maire.

—Comme magistrat municipal, et en attendant l'arrivée des magistrats de l'ordre judiciaire, je dois, monsieur Bernard, vous questionner au sujet des tragiques événements de cette nuit.

—Et moi, mon lieutenant, fit le gendarme, je dois dresser procès-verbal de vos déclarations, de celles de Mlle Fanchon et de celles de Jean et de Jérôme. Vous quatre avez assisté à la mort de M. Pulker : votre témoignage est indispensable.

—Veuillez nous dire, monsieur Bernard, ce qui vous a amené dans ce pavillon et ce que vous y avez vu ? questionna le maire.

Georget ne répondit pas. Il réfléchissait, la tête baissée, les sourcils contractés, les bras croisés sur la poitrine, dans une attitude méditative.

Tous le considéraient avec attention.

Enfin, il releva la tête et dit :

—J'ai réfléchi, je ne parlerai qu'au juge d'instruction.

Le maire et le gendarme sursautèrent.

Pourquoi M. Bernard refusait-il de répondre, de dire ce qu'il avait vu ?

Soudain, le même soupçon traversa l'esprit du maire, du gendarme et de Jean :

—Il ne veut pas accuser Mlle Fanchon, dire qu'il a été témoin de l'assassinat !

—Peut-être avez-vous tort, monsieur Bernard, lui fit remarquer le maire.

—Je suis obligé, mon lieutenant, de "coucher" sur mon procès-verbal que vous refusez de répondre.

—Réfléchissez, monsieur Bernard, insista le maire, ce refus de répondre semblera inexplicable au juge d'instruction, le soupçon se glissera dans son esprit. . . .

—J'ai réfléchi, bien réfléchi, monsieur le maire, et je m'en tiens à la détermination que je viens de vous faire connaître.

—Nous allons donc interroger Mlle Fanchon en votre présence.

—Faites, monsieur, répondit Georget.

Il ne s'inquiétait pas de ce que Fanchon pourrait dire, elle ne savait rien, n'avait vu Simone que lorsque celle-ci rentrait, blessée, dans son appartement. La scène du pavillon, elle l'ignorait et ne pouvait supposer la vérité.

—Dites-nous, mademoiselle, ce qui vous a attiré cette nuit ici, pourquoi vous êtes venue et ce qui s'y est passé ?

—J'ai entendu le bruit d'une détonation, j'ai eu le pressentiment d'un malheur, je suis accourue. . . .

—Qu'avez-vous vu ?

—M. Pulker étendu à terre, la gorge coupée, et M. Georget Bernard debout près de lui.

—Que vous a dit M. Georget Bernard ?

—Que M. Pulker était mort.

—Vous lui avez demandé sans doute comment le malheur s'était produit ? Par qui le crime avait été commis ?

Fanchon se troubla visiblement. Elle ne trouva rien à répondre.

Elle se souvenait bien d'avoir demandé à Georget s'il ne s'était pas battu en duel avec M. Pulker, si ce n'était pas lui qui l'avait frappé.

Devait-elle dire cela ? Ne serait-ce pas compromettre Georget ?

Ces pensées se présentèrent à son esprit avec la rapidité de la foudre.

—Non, je ne parlerai pas de ces questions que j'ai adressées à

Georget ; je serais obligée de dire qu'il a refusé d'y répondre, je le perdrais !

Et Fanchon se persuada que Georget était coupable.

Elle devina tout à coup l'amour de Georget pour Simone, sa haine pour M. Pulker qui lui avait ravi le cœur de celle qu'il aimait comme un fou, amour qui lui avait fait commettre un double crime ; elle ne doutait pas qu'il ne fût aussi l'auteur de la blessure de Simone.

—Il voulait se tuer ensuite, se dit-elle, mon arrivée soudain l'a empêché de mettre son projet à exécution.

Le maire la regardait fixement et s'expliquait le silence de la jeune fille en se disant qu'elle cherchait un mensonge.

—Elle n'avouera pas avoir assassiné M. Pulker, bien qu'il l'ait accusée devant témoins ; que va-t-elle inventer ?

Fanchon finit par répondre :

—J'étais si troublée, si effrayée, que je n'ai demandé à M. Bernard aucune explication ; je ne pouvais prononcer une parole. . . . La vue de M. Pulker étendu inanimé, couvert de sang, m'épouvantait.

—M. Bernard et moi pensions qu'il était mort, quand, soudain, il s'est relevé un peu sur le coude, a ouvert les yeux ; son regard semblait s'arrêter sur moi et il a murmuré. . . .

Elle s'interrompit frissonnant d'horreur.

—Vous avez entendu, compris ce que M. Pulker a dit avant de mourir ?

—Oui, monsieur, et ces paroles me font frissonner. . . Ce spectro s'emblait m'accuser, moi, de l'avoir tué ! N'est-ce pas affreux, insensé !

—Moi être l'auteur de ce crime ! Moi avoir attiré M. Pulker ici et l'avoir poigné !. . . Et ce mourant paraissait me désigner comme coupable !

—Vous l'avouez, M. Pulker vous a formellement désigné comme coupable ? Il dit en tendant les bras vers vous, en vous regardant : "Elle m'a assassiné !" "

Fanchon devint blême. Elle murmura :

—Mais, monsieur, vous ne croyez pas. . . .

—Ces paroles, mademoiselle, vous ne pouvez le nier, ont été prononcées par M. Pulker en mourant. Deux domestiques de Mme de Beauchamp, Jean et Jérôme, les ont entendues comme vous, comme M. Bernard. L'accusation portée contre vous est formelle.

Georget intervint brusquement :

—Je ne puis croire, monsieur le maire, dit-il, que vous attachiez la moindre importance aux paroles murmurées par un agonisant, paroles insensées exprimant les dernières visions d'un cerveau troublé par la mort qui déjà le broie dans sa main décharnée !

—Lorsque Mlle Fanchon, ma sœur, a pénétré dans le pavillon, j'y étais seul avec M. Pulker. Il était déjà frappé de la blessure qui a entraîné sa mort.

—J'essayai en vain d'arrêter le sang, de soigner le blessé. Au moment où Mlle Fanchon arrivait, M. Pulker agonisait. Je crus même qu'il était mort lorsqu'il a prononcé les mots incohérents dont vous semblez, monsieur le maire, faire une accusation contre ma sœur.

—Est-ce que ma parole à moi qui jouis de la plénitude de ma raison ne vous convainc pas de l'inanité d'un semblant d'accusation prononcée par un malheureux, un moribond dont la mort prochaine a détruit la raison ?

—Je ne juge pas, monsieur Bernard, la valeur de l'accusation portée par M. Pulker contre Mlle Fanchon, je l'enregistre simplement.

—Je n'ai pas qualité pour donner un avis juridique ; cela appartient au juge à qui je soumettrai le résultat des premières constatations que j'ai le devoir de faire.

—Tout à l'heure, monsieur Bernard, je vous conseillais amicalement de dire ce que vous savez, je réitère ce conseil dans l'intérêt de Mlle Fanchon.

—Vous étiez dans le pavillon lors de son arrivée, vous l'y avez précédé, dites-vous, et. . . .

—Oui, monsieur, je le répète : M. Pulker était blessé déjà. Mlle Fanchon ne peut donc être l'auteur du crime dont, en dépit de tout raisonnement, vous paraissez vouloir l'accuser.

—L'auteur de cet assassinat, le connaissez-vous ? L'avez-vous vu ?

Et, comme Georget se taisait, le maire continua :

—Lorsque vous êtes entré dans le pavillon, M. Pulker était blessé ? Était-il seul ? L'assassin était-il encore présent ou avait-il déjà disparu ?

—Je vous ai déjà dit que je refusais de répondre.

—Et je me permets de vous dire que vous avez tort, monsieur Bernard.

Le maire interrogea ensuite Jean.

Le domestique répéta les paroles de M. Pulker qui, en mourant, avait formellement désigné Fanchon comme le coupable.

—Je suis obligé, monsieur Bernard, de garder mademoiselle à la disposition du juge d'instruction, déclara le maire, en s'adressant à Georget.

Fanchon jeta un cri déchirant.

—Je resterai avec toi, Fanchon. Ayons du courage, lui dit Georget en l'embrassant.

—Monsieur Bernard, donnez-moi votre parole d'honneur que mademoiselle Fanchon ni vous ne chercherez à fuir...

—A fuir ! Fuir comme des coupables ! s'écria Georget indigné. Je resterai ici à attendre le juge ; il nous y trouvera, Fanchon et moi, je vous en donne ma parole d'honneur !

—Alors, venez, j'ai besoin de vous, dit le maire au gendarme et au domestique.

Il sortit avec eux du pavillon. Lorsqu'il fut dehors, il dit à Jean :

—Conduisez-nous à l'appartement de M. Georges Bernard et à celui de Mlle Fanchon. Une perquisition peut éclairer la justice.

Dans la chambre de Georget, sur sa table, on trouva les lettres écrites par lui à Fanchon, à Catherine Davoissoud et à Jacques de Beauchamp.

Le maire les prit en disant :

—M. Bernard demeurant sous le même toit que Mlle Fanchon et lui écrivant !

—Il peut lui parler à toute heure et il lui écrit ! Pendant toute la journée d'hier, il ne se sont pas quittés, et il lui écrit !

—Qu'est-ce que cela signifie ?

—Il écrit à M. Jacques, à son ami avec qui il s'est également trouvé hier, et il ne lui a pas parlé de ce qui fait le sujet de cette lettre !

—J'ai l'idée que M. le juge d'instruction découvrira là-dessus la clef du mystère !

—Sa lettre à Mme Catherine Davoissoud, à Paris, celle-là s'explique, mais celle-là seulement ; M. Bernard ne pouvait parler à cette dame, il lui écrit, très bien ! Mais à Mlle Fanchon, à M. Jacques !

—Décidément, je crois bien que ces lettres éclairciront la situation !

Dans l'appartement de Fanchon, rien de suspect. Il fut seulement constaté qu'elle ne s'était pas couchée.

Le gendarme fit seulement la remarque que, *"pour une jeune femme"*, n'être pas couchée à minuit ne lui semblait pas chose naturelle.

—A quelle heure Mlle Fanchon est-elle montée chez elle ? demanda le maire au domestique.

—Vers dix heures et demie. Nous autres à onze heures, onze et quart, nous étions couchés.

—A quelle heure avez-vous entendu le bruit d'une détonation ?

—Il pouvait être minuit et demi.

—Y avait-il de la lumière chez Mlle Fanchon ?

—Je n'ai pas bien remarqué ; cependant je crois qu'il y en avait, la petite lampe de nuit, comme d'habitude, probablement.

—Où se trouve l'appartement de M. Jacques ?

—Dans l'autre aile du château, monsieur le maire.

—Qui est-ce qui s'occupe de la panoplie à laquelle le poignard qui a servi au crime a été calé ?

—C'est moi, monsieur le maire.

—Le poignard manquait-il hier ?

—Hier, jour du mariage de mademoiselle, je ne peux pas vous dire, on a tellement été bousculé !...

—Et avant-hier ?

—Avant-hier le poignard y était, j'ai épousseté la gaine de cuivre ciselé et incrusté de pierres précieuses dans laquelle il était.

—Menez-nous à cette pièce.

—Bien, monsieur le maire.

La gaine manquait comme le poignard.

—Nous n'avons plus maintenant, qu'à attendre le juge d'instruction, dit le maire.

En revenant de chez Jacques, ils passèrent devant le pailleur sur lequel s'ouvrait l'appartement préparé pour M. Pulker et Simone.

Ils marchaient en étouffant le bruit de leurs pas, sachant qu'on était allé chercher les médecins pour Mlle Simone, malade d'émotion, à ce qu'une femme de chambre avait dit ; ayant été blessée d'un coup de feu tiré par l'assassin, selon le récit d'un autre domestique.

M. le maire ne croyait pas à cette deuxième version.

La culpabilité de Fanchon lui paraissait certaine quant à l'assassinat de M. Pulker, on se trouvait en présence de la déclaration formelle de la victime désignant la coupable devant des témoins, mais que Fanchon eût ensuite voulu tuer Simone, cela lui paraissait bien invraisemblable.

—Cependant, fit-il après réflexion, c'est possible !... Ce serait alors un drame passionnel ; Mlle Fanchon aimait M. Pulker qui lui a préféré Simone, elle a voulu leur mort à tous deux !... C'est épouventable !

—Mais, Mlle Fanchon est fiancée à M. Jacques, fit remarquer le domestique, comment aurait-elle pu !...

—C'est vrai, et pourtant !...

La porte de l'appartement de Simone s'ouvrit violemment ; M. Audigé en sortit précipitamment.

Il aperçut Jean qui s'éloignait avec le maire et le gendarme.

—Jean, cria-t-il, courez à la glacière du parc, rapportez de la glace, dépêchez-vous !

Jean se hâta d'exécuter l'ordre du médecin.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda le maire.

—Mlle Simone a été prise subitement d'un accès de démence. Mon confrère, M. Leturc, vient de transporter chez elle, aidé par la femme de service, Mme de Beauchamp évanouie.

—Que de malheurs en une nuit ! Que de crimes ! fit le maire en levant les bras.

Il entendit rouler une voiture, la grille du parc s'ouvrit et, à la clarté grise du jour naissant, il reconnut M. Bénazet et le gendarme.

Le juge d'instruction serra la main du maire.

—Eh bien, quoi de nouveau, monsieur Marguefer ? Avez-vous des aveux ?

—Non, monsieur le juge, mais, voici des lettres trouvées sur le bureau de M. Bernard, lettres adressées à Mlle Fanchon, à M. Jacques et à une certaine dame Davoissoud ; j'ai pensé qu'elles pouvaient contenir des renseignements utiles et je vous les remets.

—Et la blessure de Mlle Simone ?

—Je n'en connais pas la gravité, monsieur le juge, mais un événement bien triste vient de se produire ; le docteur Audigé m'a appris, il n'y a qu'un instant, que Mlle Simone est frappée de démence.

—Folle ! Mlle Simone de Beauchamp !

—Folle, oui, monsieur le juge.

—Savez-vous, monsieur Marguefer, que tout cela est effrayant !

Le juge ajouta :

—Et très contrariant pour mon enquête. Mlle Simone aurait peut-être pu fournir des indications !... Enfin !

—C'est vrai, monsieur le juge : espérons que l'accès de démence ne persistera pas.

—Espérons-le, monsieur Marguefer.

—Que dit M. Bernard ?

—Qu'il ne parlera qu'à vous.

—Et Mlle Fanchon ?

—Elle nie avoir tué M. Pulker. Elle prétend que, lorsque, attirée par le bruit de la détonation, elle en entrée dans le pavillon, M. Pulker gisait sur le sol, blessé à la gorge, expirant.

—C'est improbable, Jérôme que j'ai questionné m'a déclaré que, Jean et lui-même, ayant également entendu la détonation, s'étaient immédiatement dirigés vers le pavillon ; n'est-ce pas, Jérôme ?

—Oui, monsieur le juge, tout de suite.

—Et Mlle Fanchon s'y trouvait déjà ?

—Oui, monsieur le juge.

—Vous ne l'avez pas vu devant vous, se dirigeant vers le pavillon, et y entrer un instant seulement avant vous ?

—La nuit était noire, il tombait de la neige ; on a rien vu.

—Vous n'avez pas entendu devant vous de bruit de pas, vous n'avez pas vu entrer Mlle Fanchon dans le pavillon ?

—Non, monsieur le juge,

—Vous comprenez, Jérôme, l'importance de mes questions et la gravité de vos réponses ?

—Oui, monsieur le juge.

—Vous comprenez qu'il fallait d'abord établir que Mlle Fanchon avait eu le temps matériel de commettre son crime ; c'est maintenant acquis par votre témoignage.

—Ça me fait de la peine pour Mlle Fanchon, pour M. Jacques, mais la vérité est la vérité, répondit le domestique.

—Monsieur Marguefer, un mot encore avant d'entrer, fit le juge en s'arrêtant à quelques pas du pavillon ; M. Bernard a-t-il précédé Mlle Fanchon ou a-t-il été précédé par elle ?

—M. Bernard refuse de répondre. Cependant, de la déclaration de Mlle Fanchon, il ressort que M. Bernard, lorsqu'elle est entrée dans le pavillon, s'y trouvait déjà : il se trouvait auprès de M. Pulker et essayait d'arrêter le sang de la blessure.

—C'est évidemment un mensonge ; elle veut essayer d'égarer la justice, la lancer sur un assassin inconnu, mystérieux.

—C'est probable, monsieur le juge. C'est pour ne pas charger Mlle Fanchon que M. Bernard se tait.

—Évidemment ; ne voulant pas mentir, il se renferme dans le silence. Cependant, une chose m'étonne : le coup de revolver, qui l'a tiré ?

—Probablement M. Pulker, pour se défendre.

—Vous avez raison, monsieur Marguefer, approuva le juge.

Ils firent quelques pas, puis M. Bénazet s'arrêta encore :

—Il fait maintenant assez de jour pour que je puisse lire ; je vais prendre connaissance des lettres que vous venez de me remettre ; j'ai chance d'y trouver des choses utiles.

Il se tourna vers le gendarme et vers Jérôme :

—Procédez-nous, dit-il.

Les deux hommes se dirigèrent vers le pavillon et y entrèrent.

Le juge déchira d'abord l'enveloppe de la lettre adressée à Jacques par Georget.

Cette lecture terminée, M. Bénazet sursauta :

—M. Bernard amoureux de Mlle Simone !... Désespéré !... Suicide !—

Il lut les deux autres lettres.

—Elles confirment la première ! M. Bernard y annonce qu'il va se donner la mort par désespoir d'amour... Savez-vous, monsieur Marguefer, que cela change de face les choses ! M. Bernard aimait Mlle Simone à la folie, elle épouse M. Pulker, il veut mourir, il vient dans le parc, voit de la lumière dans le pavillon, entend parler... Il reconnaît la voix de M. Pulker, celle de Mlle Simone... Pourquoi étaient-ils là ? Caprice d'amoureux !

—C'est dans ce pavillon que, pour la première fois, M. Pulker a déclaré ses sentiments à Mlle Simone, c'est là qu'il a voulu la revoir seule un moment, lui rappeler ces souvenirs chers à tous deux : ces jeunes gens semblaient s'adorer !

—Ce qui s'est passé, je le vois, monsieur Marguefer, comme si j'y avais assisté ; M. Bernard, trouvant subitement sous ses yeux son heureux rival a passé du désespoir à la folie, à l'assassinat !

—Il s'est jeté sur M. Pulker et il l'a égorgé avec l'arme qu'il avait à la main et dont il s'était muni pour se frapper.

—C'est évidemment cela, ajouta M. Bénazet qui ne manquait jamais de s'approuver lui-même.

—Mais, monsieur le juge, objecta, M. Marguefer, M. Pulker a formellement déclaré avoir été frappé par Mlle Fanchon ?

—Ah ! c'est vrai, fit le juge désarçonné.

Il ne le fut pas longtemps et trouva dans sa féconde imagination une explication :

—Mlle Fanchon connaissait l'état d'esprit de M. Bernard, de son frère adoptif ; vous savez que c'est son frère adoptif, monsieur Marguefer ?

—Elle le savait désespéré ; le soupçonnant de vouloir se suicider, elle l'épiait... Elle l'a vu se diriger vers le pavillon, elle l'a suivi, l'a vu entrer dans le pavillon, se jeter sur M. Pulker le poignard levé... elle s'est précipitée pour le retenir... Il était trop tard !

—Le crime était commis... Elle est tombée en même temps que M. Pulker qui a cru, dans la demi-obscurité de la pièce, avoir été frappé par elle... C'est évidemment cela !

M. Marguefer était quelque peu ahuri par ces suppositions du magistrat. Il se gratta l'oreille et ne répondit rien.

M. Bénazet, à qui ne suffisait pas sa propre approbation et qui voulait encore celle de son interlocuteur, ajouta avec une conviction superbe :

—Mlle Simone, lorsqu'elle sera rétablie, confirmera l'exactitude de mes hypothèses, hypothèses fondées sur la logique, basées sur la connaissance du cœur humain dont mes fonctions m'ont révélé les secrets... monsieur Marguefer, vint fois j'ai ainsi rétabli la scène du crime ! Avant d'avoir interrogé les prévenus, ma opinion était faite, ma religion éclairée !

—Je n'avais plus rien à apprendre !

Encore une fois, M. Marguefer resta silencieux. Cette façon d'instruire une affaire criminelle lui paraissait étrange.

Il garda pour lui ses réflexions et demanda à M. Bénazet :

—Et votre greffier n'est pas avec vous ?

—Il n'y avait pas de place dans la voiture de Mme de Beauchamp, je lui ai dit de louer une calèche qui nous ramènera à Gorze.

—Ah ! très bien, monsieur le juge.

Ils entrèrent dans le pavillon.

Georget et Fanchon étaient assis entre les gendarmes. Ils se levèrent à l'arrivée du magistrat.

M. Bénazet prit un siège, renifla une prise et dit aux deux jeunes gens :

—Asseyez-vous. Je vais vous dire dans quelles circonstances a été commis l'assassinat de cette nuit.

Il débita en le développant, le thème soumis à M. Marguefer. Il renforça ses hypothèses de la lecture fortement appuyée et considérablement commentée des lettres de Georget.

Celui-ci l'écoutait sans l'interrompre, stupéfait de la légèreté brouillonne de ce magistrat, de cet homme aux cheveux grisonnants se faisant une conviction en entassant au hasard tous les matériaux que son imagination lui fournissait et s'admirant dans la contemplation de l'édifice baroque qu'il construisait.

D'un mot, Georget pouvait le renverser ainsi qu'un fragile châteaude cartes qu'un souffle détruit. Il fallait, pour cela, accuser Simone, la perdre.

Georget ne le voulut pas.

Aussi, lorsque M. Bénazet, d'un air de triomphe, lui posa la question suivante :

—Les faits se sont-ils passés de la manière que je viens de dire ?

Georget se contenta-t-il de répondre :

—En ce qui me concerne, je me contenterai de vous dire : le rôle que vous m'attribuez est absolument faux ; interrogez Mlle Simone de Beauchamp ; elle voudra sans doute rétablir la réalité, je m'en rapporterai à ses paroles.

—Tiens ! tiens ! tiens ! pensa le juge. Il sait que son état de

démence ne me permet pas d'interroger Mlle Simone et, pour amener un doute dans mon esprit, entraver l'action de la justice, il m'envoie vers elle !

Ce n'est pas mal imaginé ! Oui, j'accorde au prévenu une certaine ingéniosité d'esprit ! Malheureusement pour lui il m'a pour adversaire, c'est-à-dire le juge d'instruction le plus habile du parquet de Nancy.

Il répondit à Georget :

—Vous n'ignorez pas que Mlle Simone est blessée et que je dois attendre l'avis du médecin pour l'interroger.

—Je le sais, monsieur, et me tiendrai à votre disposition jusqu'au jour où la déclaration de Mlle Simone prouvera mon innocence.

M. Bénazet se dit :

—Mon garçon, ce jour n'est pas prêt de luire.

Georget continua :

—Il me suffit que vous ayez reconnu vous-même l'innocence de Fanchon, l'impossibilité d'admettre qu'elle pût être coupable d'un assassinat, de l'assassinat de M. Pulker contre qui elle n'avait et ne pouvait avoir aucune cause d'inimitié.

—Je vous prie donc de ne pas prolonger davantage son supplice en l'obligeant à demeurer ici, près de ce cadavre.

—Monsieur Bernard, répondit M. Bénazet, je ne puis déférer à votre désir ; si, comme homme, je crois à votre innocence, comme magistrat, il m'est impossible de ne pas tenir compte des témoignages fournis à l'instruction par les domestiques Jérôme et Jean.

—Ces honorables serviteurs ont attesté sur l'honneur que M. Pulker avait accusé Mlle Fanchon ; cette accusation demeure acquise à l'instruction.

—Cela signifie que, bien que la reconnaissant innocente, vous allez la traiter en coupable ! s'écria Georget.

—Hélas, oui, la loi l'exige.

—Votre interprétation de la loi, monsieur, est une criminelle sottise, une infamie !

—Je vous conseille, dans votre intérêt, de modérer vos expressions, monsieur Bernard ! fit le juge vexé.

—Et moi, je vous conseille, monsieur, d'avoir recours à votre bon sens, de consulter la raison et l'honnêteté pour remettre en liberté immédiate ma sœur, Mlle Fanchon.

—Je n'ai pas, riposta M. Bénazet avec une froide colère, un ton insolentement dédaigneux, de conseils à recevoir d'un prévenu ; Mlle Fanchon, inculpée d'assassinat, demeure à ma disposition.

—Vous êtes un lâche ! fit Georget en se dressant et en lançant au juge un regard chargé de haine et de mépris.

—Vous outragez un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, ce qui ne peut qu'aggraver votre situation ; votre violence prouve jusqu'à l'évidence que vous êtes bien l'assassin de M. Pulker, votre haine pour celui qui vous enlevait la main de Mlle de Beauchamp dont vous convoitiez évidemment la fortune vous a rendu facile l'assassinat de votre rival.

Georget, transporté de colère, fit un mouvement pour s'élaner sur le juge.

Les gendarmes le retinrent.

—Calmez-vous, mon lieutenant.

Il se tourna vers Fanchon qui cachait dans ses mains tremblantes son visage baigné de larmes, et la serrait dans ses bras :

—Ne pleure pas ainsi, Fanchon, lui dit-il. Arme-toi de courage... Tes larmes, ton chagrin me brisent le cœur. Tu seras bientôt libre. Il est impossible que l'imbécillité cruelle de ce juge n'éclate pas aux yeux des magistrats.

Le Dr Audigé entra avec le greffier qui prit place auprès du juge d'instruction.

Celui-ci se leva vivement et entraîna le médecin dans un angle de la pièce.

—Ne dites pas aux prévenus que Mlle Simone est folle, lui dit-il à l'oreille.

M. Audigé posa devant M. Bénazet la balle extraite de la blessure de Simone.

—Voici le projectile avec lequel était chargée l'arme dont le meurtrier de Mlle de Beauchamp s'est servi, dit-il, c'est une balle de revolver du calibre de 7 millimètres.

M. Bénazet prit le revolver posé sur la table par un gendarme et l'examina. Il était chargé de cinq coups.

—Connaissez-vous ce revolver ? demanda-t-il à Georget.

—Oui, ce revolver est à moi.

—Est-ce vous qui avez tiré sur Mlle Simone ?

—Avoir tiré sur Mlle Simone ! Moi !... Moi !... Vous êtes fou !

—C'est cependant vous qui étiez porteur de ce revolver ?

—Oui, c'était moi, j'avais l'intention de me suicider... .

—Et vous avez préféré assassiner M. Pulker... .

—Misérable imbécile ! interrompit Georget.

—Et vous avez tenté également, dans un accès causé par la jalousie, d'assassiner celle qui avait repoussé votre amour, qui avait accordé sa main à un homme honorable, riche, distingué que vous haïssiez mortellement.

—Je refuse de répondre à vos accusations ineptes, je méprise vos insultes et vos lâches provocations. Interrogez Mlle Simone.

—C'est ce que je ferai quand je jugerai le moment opportun.

—Ne trouvez-vous pas opportun de rendre la liberté à Mlle Fanchon ?

—J'obéis à ma conscience en la gardant prisonnière, le juge ne doit compte de ses actes qu'à lui-même.

—Si vous avez une conscience elle vous demandera un terrible compte des actes injustes et cruels dont vous vous rendez coupable.

—L'appréciation d'un prévenu sur le magistrat qui l'accuse est sans valeur ni portée. Répondez à ma question. Avez-vous tiré sur Mlle de Beauchamp ?

—Non.

—Ce revolver est à vous ?

—Oui.

—Vous le teniez à la main en entrant ici ?

—Oui.

—Il n'y avait dans ce pavillon que M. Pulker et Mlle Simone ?

Georget réfléchit. Il ne pouvait nier que Simone eût été présente ainsi qu'il avait d'abord pensé à le faire, puisque, malheureusement, involontairement il l'avait atteinte.

—Je le crois.

—Si une autre personne se fût trouvée là vous l'auriez vu ?

—Je n'en sais rien.

—Mlle Fanchon s'y trouvait-elle ?

—Demandez-le à Mlle Simone.

—Cette réponse équivaut à un refus.

—Interprétez-la comme vous voudrez.

—Je l'interprète ainsi ; vous étiez armé d'un poignard enlevé à une panoplie de la chambre de M. Jacques de Beauchamp ainsi qu'il résulte du témoignage du domestique Jean. Vous avez frappé M. Pulker d'un coup de poignard à la gorge. . . .

Georget haussa les épaules.

—Puis, continua M. Bénazet imperturbable, solennel, convaincu, vous avez tiré, presque à bout portant, un coup de revolver sur Mlle Simone de Beauchamp, épouse de M. Pulker.

—Vous êtes accusé d'assassinat suivi d'une tentative d'assassinat.

—Mlle Fanchon, formellement accusée par la victime, est complice dans ces deux crimes.

—En conséquence et au nom de la loi, je vous arrête.

Fanchon éclata en sanglots.

Georget la prit dans ses bras et lui dit tout bas :

—Ne pleure pas, Fanchon, Simone nous sauvera.

XIX

Jacques, on l'a vu, avait quitté Beauchamp aussitôt après le mariage de Simone.

Il revint à Paris en même temps que le docteur et alla occuper son appartement de l'avenue des Champs-Élysées.

En route, il avait avoué au vieux médecin sa haine pour le mari de sa sœur.

—Je me suis fait adresser un télégramme par un ami afin de ne pas me trouver plus longtemps avec ce monsieur que je hais cordialement.

—Pour les quelques phrases malheureuses qu'il a prononcées ? Je ne te croyais pas, Jacques, la rancune si tenace pour les vétilles.

—S'il ne s'agissait que des grossièretés de M. Pulker envers Georget et moi ! . . .

—Y a-t-il donc contre lui des choses graves ?

—Oui, monsieur Delort, oui, de très graves choses que je ne puis dévoiler.

—Tu m'effraies, Jacques. Est-ce que Simone serait malheureuse avec lui ?

—Simone est une victime, monsieur Delort, et son mariage avec ce misérable Pulker ! . . .

Jacques s'interrompit :

—Cher monsieur Delort, fit-il d'une voix haletante, M. Pulker est l'homme que je cherchais en Allemagne pour le tuer, M. Pulker est un misérable, un lâche !

—Et tu ne l'as pas dit à Simone ! Tu ne l'as pas dit à ta mère ! Oh ! Jacques, je ne te comprends pas.

—Monsieur Delort, Simone n'a pas besoin qu'on lui apprenne le passé de celui qu'elle a voulu épouser. Ma mère mourrait de chagrin si elle le connaissait. . . .

—Mais adieu, ne parlons jamais de ces choses.

Il avait serré les mains de son vieil ami et était rentré à l'hôtel.

Il ne put dormir de la nuit. Aussitôt que ses yeux appesantis se fermaient, l'image de Simone dans les bras de M. Pulker lui apparaissait et il ne pouvait retenir un cri de colère.

Des tressaillements nerveux le secouaient. Il rejetait ses couvertures, s'asseyait au bord de son lit, et la tête entre ses mains brûlantes :

—Simone si fière, est-ce possible ! Est-ce réel !

Le matin seulement, écrasé de fatigue, il s'endormit d'un sommeil que la fièvre peupla de cauchemars sinistres, de visions lugubres.

A son réveil, la tête alourdie par ses rêves affreux, il pensa que l'air lui ferait du bien et donna l'ordre de seller son cheval.

Il fit une promenade au Bois de Boulogne, revint à l'hôtel, en ressortit à pied et alla déjeuner dans un restaurant de la rue Royale, où il savait rencontrer l'ami qui, la veille, lui avait adressé le télégramme de convention.

Cet ami, M. Henry Delval, sportman distingué, membre du Jockey-Club, dit à Jacques :

—Mon cher, j'ai fait avec plaisir ce que vous me demandiez ; j'ai deviné qu'une bonne fortune exigeait votre présence à Paris. . . .

—Vous avez deviné juste, répondit Jacques.

Ils allèrent ensuite prendre le café dans un grand établissement du boulevard de la Madeleine.

Les garçons apportèrent devant eux les journaux du soir. Jacques en prit un machinalement, y jeta les yeux et pâlit.

En caractères énormes se détachait ce titre :

LE DRAME DE BEAUCHAMP !!!

puis, au dessous, ces quelques lignes :

« Le château de Beauchamp, dans le canton de Gorze, près de Metz, a été cette nuit le théâtre d'un drame épouvantable.

« Voici les faits :

« Mlle Simone de Beauchamp, fille de la châtelaine, avait épousé hier M. Michaël Pulker, sujet suisse, ingénieur distingué.

« Le lieutenant Georges Bernard, jeune officier d'un brillant courage prouvé dans la dernière guerre et ami de la famille de Beauchamp, était garçon d'honneur de Mlle Simone de Beauchamp. La demoiselle d'honneur était la fiancée de M. Jacques de Beauchamp, Mlle Fanchon Devoissoud dont les succès comme chanteuse, sous le nom de *Fanchon la Vieilleuse*, ne sont pas encore oubliés.

« L'amabilité de M. Bernard, la beauté, la grâce souriante de Mlle Fanchon furent remarquées par tous. Rien ne faisait prévoir le drame qui se préparait.

« Dans la nuit, M. Bernard qui, paraît-il, aimait Mlle Simone de Beauchamp, pris soudain d'un accès de folie furieuse causé par la jalousie, M. Bernard conçut l'horrible projet d'assassiner M. Pulker et sa femme.

« Il pénétra dans leur appartement, frappa le mari d'un coup de poignard à la gorge et tira un coup de revolver sur la femme. Il tourna ensuite son arme contre lui-même, mais Mlle Fanchon Devoissoud qui, d'après les premiers renseignements recueillis sur la place, est complice de ce crime horrible, détourna le bras de l'assassin et l'empêcha de se faire justice.

« Des domestiques accourus au bruit de la détonation, aux cris d'appel de la jeune épouse, désarmèrent l'assassin et le gardèrent à vue en attendant l'arrivée de la justice.

« La blessure de M. Pulker avait entraîné immédiatement la mort, la carotide avait été tranchée.

« L'état de sa jeune femme, quoique grave, ne met pas ses jours en danger. Malheureusement, l'émotion qu'elle a éprouvée est telle que l'on craint pour sa raison.

« La châtelaine, Mme de Beauchamp, est abîmée de douleur.

« M. Bernard et Mlle Fanchon Devoissoud ont été mis en état d'arrestation.

« Ce tragique événement produit dans toute la contrée, où la famille de Beauchamp est universellement vénérée, une profonde consternation. »

C'est à peine si Jacques put achever la lecture de ces lignes, les caractères se confondaient devant ses yeux troublés, le journal tremblait dans ses mains.

Il devint blanc comme un linge, sa tête retomba en arrière, une sueur froide mouilla ses tempes.

Son ami Delval, effrayé de ce malaise subit, lui fit prendre un grand verre de chartreuse. Jacques revint à lui. Il essuya la sueur qui coulait de son front.

—Eh bien, cela va mieux ? La digestion récalcitrante ? . . .

Jacques ne répondit pas.

Il prit congé de son ami en donnant comme prétexte de son brusque départ la nécessité de se soigner.

Il monta en voiture et se fit conduire à la gare de l'Est.

—Ce cher Beauchamp, se dit Delval, il a peu d'estomac.

Le nom de Beauchamp, imprimé sur le journal laissé par Jacques sur la table, attira son attention. Il le prit et lut l'article.

—Oh ! le malheureux ! ne put-il s'empêcher de dire tout haut.

Plusieurs connaissances l'aborderent et le drame de Beauchamp, l'assassinat commis par Fanchon, son arrestation et celle du lieutenant Bernard devinrent l'objet de la conversation, un sujet de réflexions, de remarques, d'observations plus ou moins justes.

La curiosité faisait taire la pitié ; on imaginait, sous ce tragique événement, des mystères étranges, des complications dans lesquelles Fanchon et M. Pulker jouaient des rôles d'une extraordinaire perversité.

Pendant qu'on bâtissait les suppositions les plus diverses, les plus contradictoires, Jacques, dans le compartiment qui l'emportait à Beauchamp, Jacques ne pouvait réprimer les sanglots qui l'étouffaient.

Il coucha à Metz et arriva à Beauchamp le lendemain vers onze heures du matin.

Il se précipita dans l'appartement de sa mère.

Mme de Beauchamp, le visage creusé par la souffrance, les yeux rougis par les larmes, se jeta dans les bras de son fils.

Tous deux sanglotaient, ne pouvaient prononcer une parole.

Enfin, Jacques demanda :

—Et Simone ?... La blessure ?

—Sans gravité. Dans une quinzaine elle sera guérie.

—Oh, mère, tes paroles m'enlèvent un horrible poids de la poitrine ; je craignais un nouveau malheur après tant d'autres !

—Dieu ne nous l'a pas épargné, Jacques !

—Que dis-tu, mère ?... Explique-toi ?

—Simone a perdu la raison.

—Oh ! mon Dieu ! Ma sœur !... Simone !... Folle !

—Folle, oui, Jacques, Simone n'a pu supporter de pareils chocs, sa raison a succombé. Elle croit avoir fait une maladie pendant laquelle elle a été en proie à d'affreux cauchemars ; ces cauchemars sont la réalité, hélas !

—Que dit le médecin ?

—De ne pas la dissuader, d'attendre.

—A-t-il l'espoir d'une guérison rapide ?

—Oui, il le dit, du moins.

—Mais, comment explique-t-on à Simone l'absence de son mari, de Fanchon, de Georget ?

—Elle ne croit pas avoir été mariée et se croit fiancée à Georget ; elle imagine lui avoir secrètement donné sa foi et laisse échapper son secret devant moi. Quant à Fanchon et à Georget, on lui persuade qu'ils sont, l'un à son régiment, l'autre chez le docteur Delort.

—Que vais-je lui dire ? Je tremble à la pensée de la voir !

—Elle te croit toujours en voyage, elle a oublié tout ce qui s'est passé depuis ton retour.

—C'est affreux !... Oh ! la folie !... Est-ce que le corps... ?

Jacques s'interrompit. Sa gorge refusait de laisser passer un son.

—Le corps de M. Pulker a été mis en bière ce matin. Le procureur de la République a délivré le permis d'inhumation. Les obsèques auront lieu demain.

—J'y assisterai, dit Jacques, je le dois.

—J'ai envoyé des lettres de faire-part à toutes nos connaissances des environs, commandé des couronnes ; les médecins, le maire, M. de Montcel se sont mis à ma disposition.

—Simone est couchée ?

—Oui, elle doit rester alitée une huitaine de jours. Je vais aller voir si elle dort. Lorsqu'elle s'éveillera je lui annoncerai ton retour.

—Chère mère, quel courage tu montres au milieu de ces épouvantables événements ! M. Pulker assassiné, Fanchon et Georget arrêtés ! Accusés de ce crime !... Qui a pu imaginer pareille absurdité ?

—M. Pulker en mourant a accusé Fanchon, mon cher Jacques.

—C'est impossible !... Fanchon ?

—Il l'a accusée devant témoins, devant M. Georget Bernard qui l'avoue, devant Jean et Jérôme qui en ont témoigné à la justice.

—M. Georget Bernard a été trouvé porteur d'un revolver ; on croit que c'est en voulant atteindre M. Pulker qu'il a blessé Simone.

—Lui, que dit-il ?

—Il refuse de s'expliquer.

—Dis-moi ce que tu sais, mère ? Ce que tu penses ?... Comment ce drame épouvantable s'est-il produit ?

Mme de Beauchamp raconta à son fils ce qu'elle avait appris par M. Marguefer et ses domestiques.

—Tu ne crois pas à la culpabilité de Fanchon et de Georget, mère ! s'écria Jacques. Je sens un mystère qui sera dévoilé un jour ; Fanchon et Georget sont victimes d'une affreuse erreur, d'une épouvantable fatalité !

—Je l'ignore, Jacques, je ne sais s'ils sont innocents ou coupables ; ne me parle pas d'eux, je t'en prie !

—Tu les crois donc coupables ?

—Je sais qu'un crime épouvantable a été commis, que M. Pulker est mort assassiné sous les yeux de Simone, je sais que ma fille a perdu la raison !

Mme de Beauchamp s'éloigna en essuyant les larmes qui inondaient son visage.

—Ma mère croit Fanchon coupable de ce crime aussi horrible qu'absurde ! se dit Jacques avec désespoir.

Mme de Beauchamp revint vers son fils :

—Viens, Jacques, dit-elle, Simone est éveillée. Je lui ai annoncé ton retour, elle t'attend.

Le cœur de Jacques battait à grands coups dans sa poitrine et faisait sa respiration oppressée.

Il pâlit légèrement.

—Du courage, mon fils, lui dit Mme de Beauchamp.

Simone était assise dans son lit. Sans l'éclat fiévreux de son regard, on n'eût pu supposer, tant ses traits étaient calmes, son teint reposé, qu'elle venait de se trouver mêlée à de tragiques événements.

—Bonjour, Jacques, dit-elle en tendant son front à son frère. Quo je suis heureuse de te voir !... Y a-t-il longtemps que tu es parti ! Vilain, qui nous délaisse ainsi !... Peut-être, si tu eusses été ici, n'aurais-je pas été malade ! Oh ! quelle fièvre ! Quels cauchemars ! Ma pauvre tête est brisée !

—Ne pense plus à ces tristes chimères, Simone ; à présent que je suis ici, tu vas aller tout à fait bien, tu verras !

—Je l'espère, Jacques. Oh ! il était temps !... Tu ne peux imaginer ce que j'ai souffert !... Voilà bientôt trois mois que je suis malade, n'est-ce pas, mère ?

—Simone, il faut penser à l'avenir et non au passé, répondit Mme de Beauchamp.

—Comment cette maladie m'a-t-elle prise ? J'ai tellement souffert que je ne me souviens plus !

—Tu as eu la fièvre, une forte fièvre qui t'a prise subitement.

—Oui, j'ai dû perdre connaissance... alors, des monstres se sont jetés sur moi... Ils me guettaient... Ils voulaient me tuer... Je sens encore leurs griffes... Je les vois... Je...

—Tu ressens à l'épaule la douleur d'une chute que tu as faite, d'une chute de cheval, Simone, interrompit madame de Beauchamp.

—Oui, je me souviens maintenant ; un homme me poursuivait, Fanchon l'a tué et M. Georget m'a emporté dans ses bras.

Mme de Beauchamp fit prendre à Simone une cuillerée de potion, un calmant ordonné par les médecins.

—Je me sens mieux, je vais dormir, laissez-moi.

Jacques s'éloigna avec sa mère.

Mme de Beauchamp ordonna à une femme de chambre de se tenir auprès du lit de sa fille et de la prévenir si une crise survenait.

Simone dormit quelques heures d'un sommeil relativement calme.

Dans la journée, les médecins vinrent voir la malade et renouvelèrent à Mme de Beauchamp l'assurance d'une prochaine guérison.

—Ne la contrariez pas, autant que possible. Vous devrez, cependant, lorsque ses pensées s'égareront dangereusement, la ramener doucement, non à la triste réalité, mais à des sujets agréables, à des banalités quelconques.

—Je vous conseille, madame, de lui parler de projets de voyage, de parties de plaisir, de toilettes, de bals, que sais-je !... ?

—Oui, je vous comprend, docteur.

—Il est nécessaire de créer un courant d'idée auxquelles son imagination puisse s'attacher, se passionner même, de façon à lui faire peu à peu oublier les visions dangereuses.

—Ce traitement moral, personne mieux que vous, madame, ne peut l'imposer à l'esprit de la malade.

—Quant au traitement physique, nous continuerons les bains et les douches pour combattre l'afflux de sang au cerveau et régulariser les mouvements du cœur.

Dans l'après-midi, l'abbé Pierre et M. de Moncel vinrent visiter Mme de Beauchamp.

Ils causèrent avec Simone et essayèrent de l'intéresser par des récits imaginaires de parties de chasse, des excursions que M. de Montcel prétendait avoir faites.

Malheureusement, Simone mêlait à ces aventures des épisodes dramatiques auxquels elle croyait avoir assisté, des chutes terribles, des attaques forcenées, des guets-apens horribles.

Elle frissonnait de la tête aux pieds à ces prétendus souvenirs.

Jacques ne pouvait supporter longtemps ce désolant spectacle de la folie ; il s'enfuyait dans sa chambre pour cacher à tous la vue de sa faiblesse, de ses larmes.

Sa sœur folle ! Fanchon, sa bien-aimée, sa belle fiancée accusée d'assassinat ! Arrêté aussi son ami, son compagnon d'armes, le brave Georget !

Il pliait sous le poids de cette immense douleur, sous le choc de telles catastrophes.

La pensée que sa mère pouvait croire à la culpabilité de Fanchon l'indignait.

—Fanchon coupable d'assassinat !... Ma mère semble accepter la possibilité d'une pareille monstruosité !... Et Georget, Georget qui aurait tiré sur Simone.

—Tout le monde a donc perdu l'esprit !

Il s'abîma dans de sombres pensées, dans la plus morne tristesse.

—Non, il ne croyait pas, il ne croirait jamais à la culpabilité de Fanchon, mais un assassinat avait été commis, cela était réel. Dans

une pièce du rez-de-chaussée transformée en chapelle ardente, un cercueil était entouré de cierges.

Jacques en distinguait la lueur tremblante sur les vitres.

Un cadavre, celui de M. Pulker, de son beau-frère, reposait là, la gorge tranchée. Ce mort attestait la réalité du crime par la blessure béante.

Oui, cela seul était certain, M. Pulker avait été assassiné, assassiné la nuit même de ses noces.

Il y avait un coupable, mais, certes, ce n'était pas Fanchon !

Qui donc alors ?... Qui donc avait pu décider M. Pulker à quitter son appartement au milieu de la nuit, à se rendre dans un pavillon éloigné de l'habitation ?

Georget ? Fanchon ? La supposition était inepte.

La vision de la réalité traversa l'esprit de Jacques avec le flamboiement d'un astre, la rapidité de l'éclair !

— Simone ! Simone seule !... Mais, pourquoi ?... Dans quel but ?

Il se souvint tout à coup des énigmatiques paroles de sa sœur.

— Le jour de mon mariage avec M. Pulker sera le jour de la vengeance ?

Un cri étouffé sortit de sa poitrine. Il porta les mains à son front et se laissa tomber, épouvanté de ce qu'il devinait, sur un canapé où il resta longtemps étendu....

Le surlendemain des obsèques de M. Pulker, Jacques reçut du juge d'instruction une citation comme témoin. Il se rendit à Gorze où siégeait provisoirement le parquet de l'arrondissement de Metz, et fut reçu par M. Bénazet.

Le magistrat lui donna lecture de la lettre de Georges, lettre dans laquelle celui-ci avouait son amour pour Simone et sa résolution de mourir.

— Vous ignorez cet amour de Georges Bernard pour mademoiselle votre sœur ? questionna le juge.

— Oui, monsieur, absolument.

— Ce misérable aimait-il réellement Mlle de Beauchamp ? L'aimait-il pour elle-même, pour sa beauté, son charme, sa distinction ? Rien ne semblerait plus naturel de la part d'un honnête homme, mais....

— M. Georges Bernard est mon ami ; c'est l'âme la plus haute, le cœur le plus généreux que je connaisse. M. Georges Bernard a toute mon estime !

— Sachez donc, M. de Beauchamp, que cet officier à qui on ne peut, paraît-il, refuser une sorte de courage militaire, courage qui, en somme, est le privilège de bien des criminels....

— Vous oubliez, monsieur, que je suis le compagnon d'armes de M. Bernard.

— Ah ! oui, c'est juste. Mais, pour vous, monsieur de Beauchamp, le cas est différent, vous avez couru au secours du pays en danger, vous n'avez pas fait votre métier de l'état militaire, tandis que ce monsieur Bernard.

— A choisi la carrière des armes, la plus noble de toutes.

— Si c'est votre avis, monsieur de Beauchamp, permettez-moi de vous avouer que ce n'est pas le mien.

— C'était celui de mes ancêtres, monsieur, et c'est aussi le mien.

— Laissons donc de côté ce sujet où nous sommes d'opinion contraire. Aussi bien n'est-ce pas pour cela que je vous ai prié de passer à mon cabinet.

— Veuillez me dire, monsieur, ce que vous désirez de moi ?

— Je devais, d'abord, vous donner connaissance de la lettre que vous adressait le nommé Bernard, lettre que j'ai saisie. C'est fait.

— Je dois vous demander maintenant si, le jour du mariage de Mlle votre sœur, vous n'avez rien remarqué dans les paroles, l'attitude du nommé Bernard ?

— M. Georges Bernard a été, comme toujours, extrêmement courtois envers tout le monde.

— Même envers M. Pulker ?

— Même envers M. Pulker.

— Quelle puissance de dissimulation ! Son crime était résolu ! Et le soir même il devait le mettre à exécution !

— Vous croyez donc à la culpabilité de M. Bernard ?

— Monsieur de Beauchamp, cette culpabilité est certaine ! tout le prouve ! A la vue de M. de Pulker et de sa jeune femme, qu'il ne s'attendait certes pas à trouver là, son désespoir s'est changé en fureur ; il a frappé sans presque en avoir conscience, poussé par l'instinct de la férocité.

— Quelles raisons avez-vous de juger ainsi ?

— La logique, monsieur de Beauchamp. Cette lettre écrite par le nommé Bernard est mon guide. Elle me dévoile l'esprit du coupable ; je vois l'action succéder fatalement à la pensée inexprimée, mais qui se révèle à l'observateur.

— Et moi, monsieur, je vous affirme que je suis convaincu de l'innocence de monsieur Bernard autant que de celle de Mlle Fanchon Devoissoud, ma fiancée, dont vous avez, au mépris de toute équité, ordonné l'arrestation !

— Monsieur de Beauchamp, je vous avoue n'admettre que bien

difficilement la culpabilité de Mlle Fanchon ; la loi exigeait cette arrestation ; je l'ai ordonnée avec tristesse.

— Puis-je voir Mlle Fanchon et monsieur Bernard ?

— Impossible, monsieur de Beauchamp, tant que mon instruction ne sera pas terminée, ils ne peuvent voir ni correspondre avec personne. Mais cette affaire est d'une clarté telle que j'espère l'avoir instruite avant un mois !

— Un mois ! Fanchon en prison pendant un mois !

— C'est le délai le plus court ; j'ai eu des affaires criminelles qui m'ont demandé une année de recherches, de réflexions, d'hypothèses à vérifier....

— Une année pendant laquelle un innocent a dû subir les tortures de la détention.

— La loi a ses rigueurs, monsieur de Beauchamp, les fondements de la société toute entière reposent sur l'observation de la loi.

— Vous n'avez plus rien à me demander ?

— Non, monsieur de Beauchamp, vous pouvez vous retirer.

Jacques, la mort dans l'âme, sortit du cabinet du juge.

M. Bénazet avait donné à Jacques connaissance de la lettre de Georget, cette lettre devant faire partie du dossier, le juge d'instruction s'était vu dans l'obligation de donner au jeune homme communication de cette pièce de procédure.

Il se garda bien de lui parler des lettres adressées à Fanchon et à Catherine Devoissoud.

Pourquoi ? En vertu de ce principe qu'un juge demande des renseignements et n'en fournit pas : c'est de règle fondamentale dans tous les parquets de France.

M. Bénazet n'avait donc fait que suivre les traditions en agissant ainsi qu'il venait de faire.

Il fit envoyer par son greffier une citation à comparaître comme témoin à Catherine Devoissoud et au docteur Delort, chez qui elle demeurait ; la suscription de la lettre écrite par Georget lui donnait l'adresse du médecin.

M. Delort, plongé dans la rédaction d'un ouvrage qui devait couronner sa carrière scientifique, M. Delort n'avait pas lu les journaux. Il ignorait les terribles événements qui avaient jeté le deuil et la désolation à Beauchamp.

A la lecture de la lettre de M. Bénazet qui lui laissait deviner un malheur sans le préciser, il déchira la bande de journaux qu'il n'avait pas ouvert.

Il y apprit, avec une stupéfaction poignante, l'assassinat de M. Pulker ; avec une douloureuse indignation, l'arrestation de Fanchon et de Georget.

— Pauvres enfants, fit-il.

Il se refusa à admettre la véracité du récit des journaux concernant les paroles attribuées au moribond accusant Fanchon de sa mort.

— Comme ils ne peuvent donner aucune raison acceptable de cette arrestation, ces polissons de journalistes ont inauguré ce moyen de mélodrame, se dit M. Delort.

Il relut les journaux ; tous étaient unanimes sur ce point.

M. Delort fut atterré. Il n'eut pas un instant la pensée de croire Fanchon coupable, il se dit :

— Si cela est vrai, cette malheureuse enfant est victime de la plus épouvantable fatalité !

M. Delort aimait Fanchon comme sa fille, il l'eût adoptée avec une profonde joie si cela eût été possible.

La douleur, le désespoir de la jeune fille se présentèrent à son esprit et, l'âge ayant tari chez lui la source des larmes, le vieillard ne pouvait éclater en sanglots, éclata en furieuses apostrophes contre M. Bénazet, les juges, la justice et tout ce qui prend si injustement ce nom.

Il allait et venait à pas saccadés dans son cabinet de travail. Enfin, épuisé, tremblant, il se laissa tomber dans son fauteuil en murmurant :

— Que faire ? Que tenter pour les sauver ?

Ses regards erraient machinalement sur les papiers épars devant lui.

Il aperçut alors une lettre adressée à " Me Devoissoud, chez M. le docteur Delort, à Paris-Passy ".

Le timbre de la lettre, l'écriture de la suscription lui firent aisément deviner ce qu'elle contenait :

— C'est une citation envoyée à cette pauvre femme, se dit-il.

Catherine Devoissoud ne sachant pas lire, les lettres que Fanchon et Georget lui adressaient étaient lues par le docteur à la bonne femme.

Il ouvrit donc celle-là comme il ouvrait les autres.

— C'est bien cela !... C'est ce que j'avais pensé !...

Et toute sa colère lui revenait :

— Les misérables coquins que cette bande de robins !... s'écria-t-il. Mais ils vont tuer cette malheureuse !... Et c'est moi qui suis obligé de lui apprendre que sa fille, que Fanchon est arrêtée !... Qu'elle est accusée d'assassinat... Que Georget, lui aussi, est en prison !... Que ce brave garçon aurait tenté d'assassiner Simone !

« Vraiment, je ne sais pas pourquoi on a eu la sottise d'inventer un enfer après la mort, et des diables, et des démons fourchus, griffus et cornus ; l'enfer, les démons et toute la séquelle de tourmenteurs est sur cette terre de misères et d'atrocités.

« Fanchon, cette douce, belle et charmante Fanchon, accusée d'assassinat, mais ce serait à mourir de rire si cela n'était à devenir enragé !

« Et Georget, ce brave Georget ! Voilà un garçon qui lutte, depuis le jour où il a pensé, contre l'adversité, contre le malheur, qui, à force d'énergie, d'intelligence, de courage, vainc la misère et ses tentations malsaines, qui, à force d'héroïsme, de sang versé sur les champs de bataille, se crée une position honorable, qui est estimé de ses chefs, aimé de ses camarades, de Jacques, de moi, de tous ceux qui le connaissent, voilà celui qu'on accuse d'un crime aussi lâche qu'idiot !

« Saperlipopette ! si c'est ainsi qu'on encourage et qu'on récompense les bons, soyons tous coquins !... Je déclare et j'affirme que je regrette d'avoir été un honnête homme

« Et si cela doit continuer longtemps de voir de pareilles turpitudes, je demande à quitter le plus tôt possible cette terre d'injustices, de tortures et d'imbécilité !

« Si ce juge comparaisait devant moi, je n'hésiterais pas à le



Le coupable, c'est moi ! (P. 22, col. 2.)

déclarer fou, fou dangereux et à le faire jeter comme tel dans un cabanon !

M. Delort regarda encore la lettre et la signature de M. Bénazet, sa colère se répandit de nouveau en invectives :

—Ce personnage écrit aussi mal qu'un médecin ! J'aurais voulu déchiffrer son nom pour le vouer à l'exécration des gens sensés, cela m'aurait soulagé !

« Cet imbécile se permet d'avoir une signature illisible !... Et si je veux lui écrire, je devrai dire : « M. le juge d'instruction de l'arrondissement de Nancy, à Gorze, arrondissement de Metz.

« Cela fait bien meilleur effet, c'est plus imposant que M. Bénét, Bétinet, car c'est ce que je déchiffre dans cette signature qui semble avoir été posée par la griffe d'une bête de proie !

M. Delort, furieux et navré, ne put se décider à avouer à Catherine l'effroyable malheur qui la frappait.

La pauvre femme ne sachant pas lire non plus que Germain, le domestique du médecin, ni l'un ni l'autre ne pouvaient apprendre ce malheur par les journaux.

Cependant, Germain, en faisant ses courses, ne devait pas manquer d'en entendre parler.

M. Delort se décida à le mettre au courant des tragiques événements qui se passaient à Beauchamp, en lui faisant promettre de se taire et d'éviter que Mme Catherine ne fût prévenue par le voi-

sinage des amis à lui, s'il s'en présentait pendant son absence.

Ces précautions prises, M. Delort écrivit au juge qu'il se mettait en voyage pour l'aller trouver, qu'en ce qui concernait Mme Catherine Devoissoud, son état de santé ne lui permettait pas de se déplacer et qu'enfin il croyait pouvoir lui fournir tous les renseignements qu'il désirerait sur Fanchon et sa mère.

—Peut-être Fanchon et Georget seront-ils remis en liberté, avant que cette bonne Mme Catherine n'apprenne ce qui vient de leur arriver, se disait M. Delort en essayant de fortifier en lui-même cette espérance.

Il n'avait pas hésité un instant à se rendre à l'invitation du juge, non par déférence pour celui-ci, mais parce qu'il pensait que sa présence était nécessaire à Beauchamp auprès de ses amis affligés.

—Je dois être là afin de relever leur courage ! Comme ils doivent être malheureux !

« Simone blessée, Jacques désespéré, Mino de Beauchamp folle de douleur !... Bons et chers amis ! Le destin s'acharne aussi sur eux ! Décidément, il n'y a que les canailles qui ont de la chance !

M. Delort ignorait que Simone fût frappée de démence. La phrase des journaux : « Mme de Beauchamp et sa fille sont folles de douleur » lui avait paru une de ces expressions stéréotypées qui terminent inévitablement le récit d'un événement tragique.

M. Delort avait quitté Beauchamp en même temps que Jacques, un de ses amis, dangereusement malade, avait besoin de ses soins. L'état de cet ami s'améliorait ; cependant, le mieux n'était pas suffisamment accentué pour que le médecin pût cesser ses visites.

Ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il put partir pour Beauchamp.

Lorsqu'il apprit que Simone était frappée de démence, Fanchon, vraiment accusée par M. Pulker, et devant témoins, de l'avoir assassiné, que Georget pour sa défense ne pouvait que prétendre avoir tiré involontairement sur Simone, le vieillard fut accablé par un morne désespoir.

—Je ne vous ai pas prié, mon vieil ami, de venir assister aux obsèques de M. Pulker ; je voulais vous éviter les fatigues d'un nouveau voyage et l'affreux spectacle de notre douleur.

—Je viens me mettre à votre disposition, tenter de rappeler Simone à la raison, vous offrir les consolations que ma profonde amitié pour vous tous me donnera la force de puiser dans mon cœur.

—Je vous remercie, Delort, je ne doute pas de l'intérêt que vous portez à moi et aux miens. Allons trouver Simone, mon ami, et vous me direz sincèrement ce que je dois espérer.

Mme de Beauchamp fit connaître à M. Delort, qui l'approuva, le traitement institué par ses confrères.

Simone reconnut M. Delort comme elle reconnaissait Jacques et sa mère, mais, chose navrante, elle croyait être Fanchon et, dans sa démence, elle chantait les airs montagnards de son amie.

Chose étrange ! sa voix, sa diction, était celle de Fanchon !

En l'écoutant la tête baissée et les yeux brouillés de larmes, M. Delort croyait entendre la jeune fille qu'il aimait comme son enfant.

Puis, Simone parlait de son prochain mariage avec Jacques.

Elle était en train de faire la confidence de son amour pour son fiancé avec la voix de Fanchon, en répétant certainement les propres paroles que son amie lui avait dites, lorsque Jacques entra.

Simone rougit et se tut comme l'eût fait Fanchon surprise, puis, lorsque Jacques l'embrassa en lui disant :

—Comment vas-tu, ma chère Simone ?

Elle le regarda, les yeux hagards, et fondit en larmes :

—Il ne me reconnaît pas ! s'écria-t-elle.

Couchée, elle s'était soulevée sur le coude ; la malheureuse retomba livide sur l'oreiller.

Mme de Beauchamp lui fit prendre le calmant ordonné par les médecins et bientôt Simone s'endormit en soupirant.

—Ce dédoublement de la personnalité est un symptôme grave, dit tristement M. Delort ; il ne faut pas pour le moment essayer de dissuader cette malheureuse enfant. Je resterai ici pour surveiller l'effet du traitement ; si un mieux se manifeste, peut-être vous conseillerai-je un déplacement.

Le lendemain de son arrivée à Beauchamp, M. Delort, accompagné de Jacques, se rendit à Gorze pour y voir le juge d'instruction.

Celui-ci, selon l'habitude constante des magistrats, fit attendre le médecin pendant une heure ; il était occupé à causer chasse avec son greffier.

Il daigna enfin donner l'ordre de faire entrer M. Delort, lui demanda s'il n'avait rien remarqué qui pût lui faire supposer que des relations criminelles existaient entre Fanchon et M. Pulker.

M. Delort s'emporta et reprocha à M. Bénazet l'infamie de ses suppositions.

—C'est pourtant, monsieur, la seule hypothèse logique expliquant le crime de Fanchon Devoissoud, déclara le juge de son ton prétentivement convaincu.

—Ce qui est le plus logique encore que votre hypothèse ignoble, c'est de supposer, dans cette malheureuse affaire, un mystère que

vous êtes inhabile à percer; Fanchon est l'honnêteté, la délicatesse même; voilà ce que je sais et ce que je tiens à vous dire.

Après une heure employée en questions aussi inutiles qu'irritantes, M. Bénazet dit au vieux médecin :

—Vous pouvez vous retirer; j'espère n'avoir plus besoin de vous déranger; en cas contraire, ma citation vous touchera au château de Beauchamp où vous déclarez résider provisoirement.

—Quant à la nommée Catherine Devoissoud je l'ai fait interroger par commission rogatoire envoyée à Paris; un commissaire de police a dû se présenter chez vous...

—Vous avez appris à cette pauvre femme l'arrestation de sa fille? L'épouvantable et injuste accusation d'assassinat qui pèse sur elle et sur son fils adoptif, Georges-Bernard?

—L'intérêt de la Justice m'en faisait un devoir, monsieur, répondit M. Bénazet en se levant et saluant M. Delort pour lui donner congé.

Le vieillard sortit du cabinet du juge d'instruction suffoqué de colère et d'inquiétude.

—Comment cette bonne Mme Catherine a-t-elle supporté ce coup effroyable? se demanda-t-il.

Il raconta à Jacques atterré ce qui venait de se passer.

Le lendemain du départ de M. Delort, un commissaire de police de Paris, agissant en vertu d'une commission rogatoire du Parquet de Nancy, se présenta à la petite maison de Passy, demandant à Germain de le mettre en présence de madame Catherine Devoissoud.

Germain fit entrer le commissaire dans le salon:

—Je vais aller chercher Mme Catherine, dit-il.

Le domestique connaissait le drame du château et l'arrestation de Fanchon.

—Ça va se gâter, pensa-t-il.

Catherine Devoissoud salua le commissaire de police et lui demanda le motif de sa visite.

—Mes fonctions doivent vous le faire aisément pressentir, madame; je viens vous prier de me fournir des renseignements sur Mlle Fanchon, votre fille, tous les renseignements nécessaires à la Justice.

—Avez-vous des papiers la concernant; acte de naissance, de baptême, lettres quelconques à elles adressées?

La pauvre et simple Catherine s'imagina que le "Monsieur" qui lui parlait était un notaire chargé par Mme de Beauchamp de recueillir les pièces d'état civil indispensables au mariage de Fanchon et de Jacques.

Elle plaça sur la table un coffret où se trouvait, parmi d'autres papiers, l'acte de naissance de Fanchon, — acte se rapportant à l'enfant enseveli dans la gorge du Trient, — son acte de baptême, l'acte de décès de son mari, son acte de mariage à elle, etc., etc.

—Cherchez dans ces papiers ceux dont vous avez besoin, monsieur, dit-elle; moi, malheureusement, je ne sais ni lire ni écrire.

—Je prends le coffret, répondit le commissaire, il vous sera rendu plus tard.

—C'est cela, monsieur, quand vous voudrez.

Elle s'apprêtait à reconduire son visiteur. Il prit un siège et à brûle-pourpoint:

—Jamais votre fille ne vous a parlé de M. Pulker? questionna-t-il.

Catherine, étonnée, répondit:

—Je n'ai jamais entendu prononcer ce nom-là.

—Jamais M. Georges Bernard, votre fils adoptif, ne vous a laissé soupçonner son amour pour Mlle Simone de Beauchamp et sa haine pour son rival?

—Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, monsieur; jamais Fanchon ni Georget ne m'ont parlé de ces choses auxquelles je ne comprends rien.

—Des pièces existent au dossier qui prouvent que vous ne dites pas la vérité; prenez garde, je vous adjure, dans votre intérêt, de répondre sans détour.

Et comme Catherine le regardait égarée, étourdie par ces paroles menaçantes, il reprit:

—Ne jouez pas la comédie, ma brave femme, vous cherchez à éviter aux coupables les circonstances aggravantes de préméditation...

—Aux coupables?... Que voulez-vous dire?

—Ah! c'est trop fort! s'écria le commissaire de police. Que vous prétendiez n'avoir pas entendu vos enfants préméditer l'assassinat de M. Pulker, cela peut s'accepter, à la rigueur, mais vous feignez même — et permettez-moi de vous dire que cette intention d'habileté est une présomption terrible contre vos enfants — vous feignez même d'ignorer le crime dont ils se sont rendus coupables!

—Le crime? Mes enfants!... coupables d'un crime!

Le commissaire de police prit le petit coffret et sortit du salon en haussant les épaules.

Catherine porta les mains à son front. Tout tournait autour d'elle... Un bruit de cloches sonnait à toutes volées brisait son

crâne... Sa gorge serrée ne laissait plus passer son souffle... En étouffant... ses bras battirent l'air...

Elle tomba sans connaissance sur le tapis du salon.

XX

M. Bénazet a terminé son instruction. Il a envoyé son dossier à la chambre des mises en accusation en concluant à la culpabilité des deux prévenus.

Georget et Fanchon passeront devant la cour d'assises de Nancy.

Fanchon sous l'inculpation d'assassinat de M. Pulker, avec préméditation et guet-apens, Georget sous celle de tentative d'assassinat sur la personne de Simone de Beauchamp et, de plus, comme complice de Fanchon dans l'assassinat et le guet-apens dans lequel M. Pulker a trouvé la mort.

Tous deux ont été transférés à la prison de Nancy.

Georget a refusé de répondre au juge. Simone parlera si elle veut, elle s'avouera coupable du crime imputé à Fanchon; elle ne peut manquer à ce devoir. Quant à lui, il ne peut se résoudre à l'accuser.

Il s'étonne du silence de Simone. Aurait-elle la lâcheté de laisser condamner son amie, la fiancée de son frère!

Georget ne peut le croire. Se réserve-t-elle pour les assises? Veut-elle expliquer publiquement les motifs qui l'ont poussée à assassiner son mari, la nuit même de ses noces?

Georget, à force d'y penser, finit par se le persuader.

Puis, sa méditation reste, pour ainsi dire, en arrêt sur cette question:

"Les motifs qui ont déterminé Simone à commettre ce crime?"

Ce qu'il a surpris de la conversation de la jeune fille et surtout de celle de M. Pulker lui permet de deviner l'effrayante vérité.

Il comprend que Simone n'a accepté la main de M. Pulker que dans le but d'obtenir du misérable l'aveu de son forfait.

M. Pulker a pensé qu'en faisant l'aveu qu'exigeait la jeune fille, elle lui pardonnerait le crime que son amour pour elle lui avait fait commettre.

M. Pulker s'était trompé dans son odieux calcul: la fièvre Simone avait repoussé avec horreur cet amour du misérable, et tout son être frémissant de dégoût de haine, Simone avait plongé son poignard dans la gorge du bandit.

—Oui, c'est cela, se dit-il, ce ne peut être que cela!

Georget croit être seul à avoir surpris le secret de Simone, comme, seul, il sait comment elle s'est vengée!

Il ne peut se douter que, ce secret, Jacques le connaisse aussi, que Simone ait osé le confier à son frère.

Osera-t-elle, publiquement, venir dire: "J'ai lavé, dans le sang du bandit, l'outrage qu'il m'a infligé."

Et sa pensée se portait sur Fanchon qui endurait les tortures de l'instruction, de l'isolement, de la prison muette comme un tombeau!

—Elle ne sait rien de la vérité, elle! Elle ne peut la deviner!... La seule supposition qu'elle puisse faire est que l'assassin de M. Pulker c'est moi, moi, son frère, son Georget qu'elle aime!...

"Quelles angoisses pour ma pauvre Fanchon!... Elle, si bonne, si douce, être accusée d'un crime!"

Et comme M. Delort, comme Jacques, Georget s'écria:

—Ces gens sont donc fous!

L'instruction étant terminée, le secret fut levé. Georget et Fanchon purent écrire, donner de leurs nouvelles à madame de Beauchamp, à Jacques, à M. Delort, à Catherine Devoissoud et à Simone.

Cette dernière, pas plus que la bonne Catherine, ne pouvait lire ce qu'écrivaient Fanchon et Georget; Simone était folle, Catherine Devoissoud, en apprenant l'arrestation de ses enfants, avait été frappée d'une nouvelle attaque de paralysie.

Mme de Beauchamp ne voulut pas lire les lettres dans lesquelles Fanchon et Georget assuraient qu'ils étaient innocents.

Georget expliquait que la blessure de Simone était le résultat d'un accident, et non d'un meurtre. Il affirmait la complète innocence de Fanchon.

Fanchon disait combien elle souffrait de l'injuste accusation portée contre elle. Elle ne doutait pas que son innocence ne fût bientôt prouvée.

Mme de Beauchamp, après avoir ouvert les lettres, ayant reconnu l'écriture, les remit à Jacques.

—Je ne veux plus entendre parler de ces affreux événements, dit-elle. S'ils sont innocents, si on les accuse injustement de tout le mal qu'ils nous ont fait, je leur ouvrirai mes bras; jusque-là, je

demande le silence sur ceux qui ont assassiné mon gendre et ravi à Simone la raison.

Jacques ne répondit pas à sa mère. Il monta dans sa chambre et, des larmes dans les yeux, il lut et relut les lettres de Fanchon et de Georget.

Quelques jours après, il se rendit à Nancy et obtint de voir Georget au parloir, de s'entretenir avec lui en présence du geôlier.

Jacques serra la main du prisonnier :

— Je sais que Fanchon et toi vous êtes innocents, dit-il.

— Comment va Mlle Simone ? Est-elle guérie de sa blessure ? questionna Georget en pâlisant.

— Oui, Georget, oui, Simone est guérie de sa blessure, répondit tristement Jacques, mais...

Il s'interrompit. Des sanglots lui montaient à la gorge.

— Mais ? demanda Georget.

— Simone est frappée de démence, mon pauvre ami.

— Folle ! Simone est folle !

— Oui, Georget, ma sœur ne se souvient plus de rien.

Il plongea son regard au fond des yeux de Georget :

— Elle seule, dit-il, aurait pu nommer le coupable, l'auteur de l'assassinat de M. Pulker. Elle seule le connaît... Lorsqu'elle aura recouvré la raison, elle parlera et vous serez délivrés.

Georget pâlit. Est-ce que Jacques devinait la vérité !

Dans sa démence, Simone aurait-elle révélé son secret ?

Il se tut afin que Jacques ne pût remarquer son trouble, que le tremblement de sa voix, l'oppression de son souffle eussent décelé.

Jacques continua et son regard restait rivé sur celui de son ami :

— D'autres peut-être connaissent l'assassin, d'autres peut-être l'ont vu ; ils se taisent ! Pourquoi se taisent-ils, le sais-tu, Georget ?

Et le regard de Jacques devint d'une hypnotisante fixité.

Les paroles que la présence du geôlier ne lui permettait pas de prononcer, les questions qu'il ne devait pas poser, étaient contenues dans ce regard profond comme un abîme, brûlant comme une flamme.

Georget sous ce regard de feu, eût chancelé s'il ne se fût cramponné aux barreaux de fer qui le séparaient de Jacques.

Il bégaya et sa voix avait le son étrange de la voix de ceux qui sont sous l'influence du sommeil magnétique :

— Fanchon l'ignore, elle... Je te l'affirme, Jacques.

— Un autre connaît l'assassin et le secret mobile du crime ?

Les lèvres de Georget tremblèrent. Son regard vacilla comme une flamme prête à s'éteindre. Son front se couvrit de sueur.

— Réponds, Georget, je le veux, commanda Jacques.

— Oui, murmura le jeune homme si bas que Jacques devina plutôt qu'il n'entendit ce mot qui confirmait ses suppositions.

— Et il se tait ! n'est-ce pas, Georget, que je devine pourquoi ?

— Oui, murmura encore Georget, subissant la puissance de volonté émanée du regard fixe de Jacques.

Celui-ci baissa la tête et cacha son visage dans ses mains pour dérober à Georget la vue de ses larmes.

Il pensait :

— Georget connaît la souillure infligée à mon nom. Il a été témoin de la terrible vengeance de Simone qu'il aimait, qu'il aime encore peut-être. Il se sacrifie et sacrifie Fanchon, ma Fanchon adorée !

— Sur Dieu qui m'entend, Georget, ni toi ni Fanchon qui êtes innocents, ne serez condamnés !

Il regarda le geôlier qui s'était approché de lui, pour le prier de prendre congé, et dit d'une voix ferme et grave :

— L'assassin viendra faire l'aveu de son crime et votre innocence sera reconnue ; Simone recouvrera la raison, elle dira ce qu'elle a vu et vous serez sauvés !

« Confiance et courage, mon ami.

Georget, suffoquant d'émotion, regarda Jacques s'éloigner jusqu'au moment où le geôlier lui remit les menottes pour le reconduire à sa cellule.

accueilli favorablement que des dames riches ou titrées ; les petites bourgeoises se mêlèrent aux femmes du peuple.

Bien avant l'ouverture des portes on fait queue comme devant un théâtre où se joue une pièce à succès.

Il a fallu que les gendarmes viennent prêter main-forte aux gardes du Palais pour maintenir l'ordre parmi la foule des curieux.

Des rangs pressés s'échappent une rumeur continue, un incessant bourdonnement de voix. Les conversations commencées en chuchotements, s'élèvent bientôt jusqu'au ton de voix ordinaire, puis, s'élèvent encore, grossissent, éclatent ; des commentaires, des observations on en est venu à la discussion passionnée.

Les avis les plus divers, les affirmations contradictoires se croisent, se heurtent en un brouhaha étourdissant.

Les uns tiennent pour la culpabilité de Fanchon et de Georget, les autres pour leur innocence.

Ces opinions opposées sont énergiquement soutenues de part et d'autre par les arguments les plus singuliers.

Des rixes ne sont évitées que grâce à la présence des gendarmes qui s'avancent en fronçant le sourcil vers les plus acharnés discuteurs.

Enfin, la porte s'ouvre.

Des femmes sont renversées, piétinées. Des cris aigus partent ça et là comme des coups de sifflet.

Puis, c'est une explosion de cris de colère, de réclamations furieuses ; les gendarmes ont repoussé les portes sur la foule des curieux.

Une centaine de personnes seulement ont pu pénétrer dans la salle des assises qui peut en contenir mille.

C'est que M. le président a été débordé. Au dernier moment, des solliciteuses ont envahi son domicile, l'ont escorté jusqu'au Palais et, suppliantes enragées, ont réussi à arracher au malheureux président ahuri l'autorisation d'entrer avant le gros public, le commun des mortels.

Les avocats, d'autre part, sont en grand nombre dans le prétoire. Les toges aux larges manches noires, les bonnets carrés et les rabats blancs s'agitent perpétuellement secoués par l'éloquence d'interminables bavardages, de discussions sur le mérite respectif du défenseur de Fanchon, M^{re} Barbet, et celui de l'avocat-général, M^{re} Cabinot.

Quant à M^{re} Raymond, défenseur de Georget, on se contente de s'étonner de ce choix.

L'un est comparé à Cicéron, l'autre à Démosthène.

Si, aux Champs-Élysées, où se promènent leurs ombres, le grand orateur grec et l'illustre Romain s'entendent comparer aux deux gloires du barreau de Nancy, ces ombres doivent s'indigner et rougir autant que le peuvent faire des êtres privés de leur enveloppe charnelle.

Si MM. les avocats bavardent comme des pies dont ils semblent porter le plumage noir et blanc, les dames en fraîches toilettes printanières — on est en avril — paraissent un parterre de fleurs d'où s'échappent mille gazouillements et pépiements d'oiseaux.

Mais le silence se fait, profond, absolu.

Le président, les juges, les jurés prennent place dans le prétoire.

M. le président, grave et solennel, et les deux juges gourmés font face au public ; les jurés s'installent dans la tribune de gauche.

En face d'eux, à droite du public, est le banc des accusés élevé de deux marches.

Tous les regards sont fixés sur cette place vide devant laquelle s'assoieront M^{re} Raymond et M^{re} Barbet.

M^{re} Cabinot est à son poste auprès de la tribune du jury.

Le président donne l'ordre d'amener les accusés. Un frisson passe sur l'auditoire.

Les poitrines sont oppressées par l'anxiété. Les visages, durcis par l'attention nerveuse, sont tournés vers la petite porte de vieux chêne dans l'encadrement de laquelle vont apparaître Fanchon et Georget.

On ne veut pas perdre un détail de leur physionomie, de leur attitude, de leur costume.

Comme elle tarde, à s'ouvrir, cette porte !... Que se passe-t-il ? Pourquoi ce retard !

L'excitation de tous est à son paroxysme.

Enfin, la porte s'ouvre lentement.

Fanchon, pâle, vêtue de noir, apparaît accompagnée d'un gendarme qui lui désigne du geste le banc où elle doit prendre place.

Voici le lieutenant Georges Bernard !

Georget est en costume civil, redingote et pantalon noirs. Il a retiré son ruban de la Légion d'honneur.

Lui aussi est pâle, comme Fanchon, mais son regard n'a rien perdu de sa fierté, sa démarche est ferme, son attitude résolue.

Tandis que Fanchon baisse la tête, écrasée de honte sous tous ces yeux braqués sur elle, Georget, les bras croisés sur la poitrine, regarde avec calme cette foule de têtes effarées et curieuses.

Le greffier lit l'acte d'accusation que son débit monotone fait paraître terriblement long.

XXI

Le jour des assises est venu. L'émotion causée par "le drame de Beauchamp" la curiosité surexcitée par la situation de la victime et des accusés ont empli d'une foule frémissante la salle du Palais de Justice de Nancy.

La réputation de beauté de Fanchon, sa jeunesse, son talent vanté par les journaux, ont fait solliciter des places par des femmes de toutes les classes de la société.

Le président a été assailli de demandes. M. le président n'a

Toutes les présomptions de culpabilité ont été habilement présentées et groupées avec art.

Cette lecture semble impressionner les jurés. L'un d'eux dit presque à haute voix :

—Je ne l'aurais jamais cru !

Les défenseurs des accusés prennent acte de cette exclamation et déposent des conclusions acceptées par la cour.

Le président procède ensuite à l'interrogatoire des prévenus.

Fanchon, interrogée la première, répète au président ce qu'elle a dit au juge d'instruction, le bruit d'une détonation l'a fait accourir au pavillon.

Elle a vu M. Pulker à terre blessé et, auprès de lui, Georget, son frère d'adoption.

—Vous vous entêtez bien à tort dans ce système de défense; riposte le président. Vous n'ignorez pas que, tout à l'heure, des témoins vont vous convaincre de mensonge ?

—Ils vont venir à cette barre déclarer que M. Pulker vous a désignée comme son assassin.

—Je jure que je suis innocente, répond la pauvre Fanchon qui éclate en sanglots.

Interrogé à son tour, Georget déclare que, résolu à se suicider, il s'était rendu dans le parc. . . .

—Pouvez-vous nous dire la cause de cette détermination, interrompt le président.

—Des lettres saisies par le juge d'instruction vous l'on fait connaître.

—Il est nécessaire que MM. les jurés soient instruits par vous.

Georget après un instant d'hésitation répond :

—J'aimais Mlle Simone de Beauchamp, la douleur de la voir à un autre m'a désespéré.

L'avocat général prit ou fit semblant de prendre des notes afin de bien fixer l'expression de cette réponse dans l'esprit des jurés.

Il griffonna en les regardant, et quelques-uns hochèrent la tête d'un air entendu.

Il tenaient à montrer qu'ils comprenaient, que leur intelligence était à la hauteur de leur mission.

Le président reprit en s'adressant à l'accusé.

—Dites-nous comment vous êtes entré dans le pavillon, ce que vous y avez vu et quel a été votre rôle dans l'assassinat de Pulker.

Georget haussa les épaules :

—Mon rôle dans l'assassinat, fit-il ?

Une flamme de colère passa dans ses yeux. Il se contenta cependant et, après un silence, répondit :

—J'ai entendu un cri de douleur, la chute d'un corps ; je me suis précipité sur la porte que j'ai enfoncée d'un coup d'épée.

—M. Pulker était étendu à terre, la gorge tranchée. Je me suis penché vers lui pour le soigner.

—Vous oubliez le coup de revolver tiré par vous sur Mlle Simone de Beauchamp, mariée le jour même avec votre rival.

—Je n'ai pas tiré sur Mlle de Beauchamp. Je tenais à la main l'arme dont je voulais me servir contre moi-même ; j'ai, en enfonçant la porte du pavillon, appuyé inconsciemment sur la détente.

—MM. les jurés apprécieront la valeur de votre explication, dit le président avec une sévérité marquée qui témoignait que cette explication n'était pas acceptable pour lui.

Il reprit :

—Persistez-vous à prétendre que Mlle Fanchon Devoissoud n'était pas dans le pavillon, que vous ne l'y avez vue que lorsque vous fûtes entré ?

—Je persiste à dire ce qui est la vérité. Mlle Fanchon n'est arrivée dans le pavillon qu'après moi.

L'avocat général demanda au président l'autorisation de poser une question à l'accusé, autorisation qui lui fut accordée.

Me Cabinot se tourna vers Georget.

—Vous avez déclaré à maintes reprises que Mme Pulker était seule avec son mari blessé, mourant, lorsque vous avez pénétré dans le pavillon du parc de Beauchamp ; auriez-vous la coupable intention, dans l'espoir de sauver votre co-accusée, de faire supposer que l'assassin de M. Pulker est la noble jeune fille qu'il venait d'épouser ?

Georget pâlit :

—Moi ! . . . moi ! . . . Vouloir faire entendre que Simone, que Mlle de Beauchamp est coupable ! . . . Qui donc, monsieur, vous donne le droit de parler ainsi !

—Comment, parce que je refuse d'accuser ma sœur qui est innocente, vous m'attribuez la lâche pensée de faire porter d'injustes soupçons sur une autre ! . . .

—Il est acquis à la cause que vous ne songez pas à faire planer des soupçons sur Mlle de Beauchamp ; l'accusation en prend acte.

Me Cabinot se passa les doigts dans les favoris en regardant de nouveau les jurés.

—De l'aveu même de l'accusé, il ressort que Mlle de Beauchamp ne peut être soupçonnée, souligna le président. Nous lui posons donc de nouveau cette question : Persistez-vous à affirmer que Mlle Fan-

chon Devoissoud n'était pas dans le pavillon lorsque vous y êtes entré ?

—Je déclare formellement qu'elle n'y était pas.

—Pouvez-vous affirmer qu'elle n'y était pas venue ? Pouvez-vous déclarer à la Justice qu'au moment où vous faisiez sauter la porte d'un coup d'épée, elle ne s'échappait pas par la fenêtre ouverte ?

—Je suis sûr que Mlle Fanchon n'est pas venue dans le pavillon avant moi et que, par conséquent, elle n'a pu le quitter au moment où j'y entrais.

—Je suis sûr que Fanchon, ma sœur chérie, est victime d'une effroyable fatalité. Je suis convaincu que l'inepte accusation portée contre elle sera anéantie et son innocence proclamée. . . .

—Anéantirez-vous les témoins qui viendront jurer que Mlle Fanchon a été accusée par M. Pulker mourant ? interrompit le président.

—Je continuerai à affirmer que ce mourant croyait désigner une autre personne que Fanchon ; que les paroles de cet agonisant ne peuvent être prises en considération ; que le bon sens des jurés pèsera les antécédents de Fanchon, sa probité, son honnêteté intactes, sa délicatesse et les mots balbutiés par ce mourant devenu aussi inconscient de ce qu'il disait, qu'un dément dans son délire et que le bon sens l'emportera sur l'inanité d'une accusation sans motif.

—M. Pulker mourant semblait conserver sa raison ; les témoins Jérôme et Jean l'affirment.

—Qu'en savent-ils donc ? A quoi ont-ils pu constater la lucidité d'esprit de M. Pulker ?

—La justice pourrait vous dire qu'elle a le devoir de poser des questions et non de répondre aux vôtres.

—Je vais répondre cependant à la question que vous posez pour éclairer la conscience du jury.

—Et, croyez bien, accusé Bernard, que l'habileté de votre question ne m'échappe pas plus qu'elle n'échappe à MM. les jurés ; ils ont deviné comme moi que, battu lorsque vous avez essayé de diriger les soupçons sur Mlle de Beauchamp, vous cherchez maintenant à détruire le témoignage accablant des honnêtes serviteurs du château, ne pouvant le nier vous l'interprétez.

—Etant obligé d'avouer les paroles de M. Pulker, vous tentez de leur enlever leur valeur.

—Vous dites : Ces témoins n'ont pu constater que M. Pulker eût conservé, dans l'agonie, la lucidité de son esprit ; or, les expressions mêmes dont s'est servie la victime, retournent votre moyen de défense ; M. Pulker avait devant lui deux personnes : vous et Fanchon Devoissoud. Qui a-t-il désigné ? Désigné d'une façon expresse ?

—Fanchon Devoissoud ! Non seulement du geste, ce geste eût pu paraître incertain, mais de la voix et avec cette phrase précise :

—C'est elle qui m'a tué !

—Est-ce que ces mots prêtent à l'équivoque ? Est-ce qu'ils ne désignent pas formellement, précisément, indubitablement la seule femme qui fût sous les yeux du malheureux ?

—Cette femme était Mlle Fanchon ; c'est donc bien elle que M. Pulker a accusée !

Ces paroles du président firent manifestement une impression profonde sur le public et sur le jury.

—Ils n'en réchapperont pas, dirent tout bas plusieurs assistants. Georget devina les sentiments de l'auditoire. Il pâlit et des larmes montèrent à ses yeux.

Pour parler au président des assises il s'était levé. Il retomba sur son banc.

Fanchon sanglotait et cachait son visage dans ses mains.

Le désespoir s'empara de l'âme de Georget. Jusque-là, les paroles de Jacques avaient soutenu son courage.

Il désespérait maintenant.

Le secours promis n'arrivait pas. Jacques avait été entendu comme témoin par le juge et Jacques avait tu la vérité.

Tout à l'heure, il allait venir à la barre, que dirait-il ?

Pour sauver Fanchon aurait-il l'épouvantable courage de dénoncer sa sœur ?

Georget se disait que cela était impossible, que Fanchon et lui-même étaient perdus, que toutes les apparences étaient contre eux !

Il ne pouvait se résoudre à dévoiler le secret qu'il avait surpris, à perdre Simone.

En parlant, il la tuait ; en se taisant, il tuait sa sœur.

Eperdu, la tête pleine de bourdonnements, il entendait sans les comprendre les dépositions des témoins défilant devant lui.

Il lui semblait que, naufragé, il était roulé par les vagues glauques qui l'entraînaient vers l'abîme en hurlant.

Il se débattait contre ces visions, cet engloutissement de sa volonté.

Il essayait de se ressaisir, de fixer son attention sur ce qui se passait devant ses yeux, de prêter une oreille attentive à ce qui se disait : ses yeux ne voyaient plus, ses oreilles n'entendaient plus.

Entre les objets réels et lui, une brume flottait qui le roulait ainsi qu'une épave.

A la voix de ceux qui étaient là, près de lui, se mêlaient d'autres voix ; aux images véritables, d'autres se substituaient qu'il sentait obscurément ne pas exister.

Aux dépositions des médecins, des domestiques, des gendarmes s'ajoutaient, s'enchevêtraient inextricablement des épisodes d'Afrique, des combats et, dans le lointain, des montagnes couvertes de neige, le chalet de sa mère Catherine, sa fuite avec Fanchon pour échapper à Anspach et à ses complices.

Le cadavre de M. Pulker dont on parlait disparaissait et c'était sur la tombe du bon Girodias qu'avec Fanchon il se voyait agenouillé.

Il entendait ses camarades de régiment venir témoigner en sa faveur, croyait sentir la pression de leurs mains, puis apparaissait M. Delort, puis Jacques...

Et tandis que ses prunelles hagardes les contemplaient, il essayait, en vain, de comprendre leurs paroles.

Il lui parut que tous deux lui faisaient des signes d'amitié, et il ne put répondre à leurs démonstrations.

Dans une sorte de crépuscule, M. et Mme de Pervençère lui apparurent et tous deux, les yeux pleins de larmes, contemplaient douloureusement un jeune homme et une jeune fille assis sur le banc d'infamie et baissant, dans une attitude prostrée, leur visage vers la terre.

Et, soudain, ces deux malheureux relevèrent le front et tendirent à Renaud de Pervençère et à Blanche leurs mains suppliantes... Et Georget se reconnut et reconnut Fanchon...

Une voix stridente le tira de cette torpeur.

L'avocat général répondait aux défenseurs de Fanchon et de Georget.

Il disait :

—La matérialité du fait est indéniable ; Fanchon Devoissoud a assassiné M. Pulker, Georges Bernard a tenté d'assassiner Mlle Simone de Beauchamp.

« Ceci, messieurs les jurés, a été établi par des témoignages irréfutables que n'ont pu, malgré leur éloquence à laquelle je rends justice, ébranler les défenseurs des accusés.

« Est-ce que, en dépit de leurs efforts, la culpabilité des prévenus reste douteuse pour vous ? Non, messieurs les jurés, de cette culpabilité vous ne doutez pas, vous ne pouvez pas douter !

« Aussi, avec une habileté à laquelle je rends justice, mais contre laquelle je dois vous mettre en garde, les honorables défenseurs des accusés ont-ils glissé rapidement sur les déclarations si formelles des témoins et celle si poignante de la victime ?

« Toute leur éloquence devait se briser, tous leurs artifices de langage être vains devant les témoignages écrasants que vous avez entendus !

« Que restait-il donc à tenter pour faire naître le doute dans votre esprit, alarmer votre conscience, obscurcir la vérité qui éclatait à vos yeux ?

« Il fallait tenter de vous prouver que ce double crime demeurerait sans explication possible, que nul intérêt ne pouvait guider les coupables !

« Oh ! ne pouvant attaquer de front la citadelle de la vérité, on a fort habilement essayé de la tourner.

« On ne pouvait abattre l'auguste figure planant dans l'azur ; il paraissait impossible de l'atteindre directement ; on a espéré envelopper, par les lourdes vapeurs de la rhétorique, la vérité divine !

« Sous toutes les formes, cette question nous a été posée : « Nos clients sont coupable, dites-vous, mais essayez donc de trouver un mobile à ces circonstances ?

« Pour Georges Bernard, la vengeance, prétendez-vous ; mais, est-ce que les lettres écrites par lui ne prouvent pas qu'il était désespéré et non jaloux, qu'il voulait mourir et non faire mourir !

« Les lettres qui le prouvent sont au dossier, elles ont été lues devant vous !

« Où trouvez-vous un indice vous permettant de croire que ce désespéré peut devenir un assassin ?

« Voilà ce qu'on vous a dit, messieurs les jurés, voilà la question à laquelle on veut que vous répondiez.

M. l'avocat général fit un effet de manches et continua :

—Une autre question plus insidieuse encore vous a été posée dans l'espoir de troubler votre conscience.

« Je vais exposer cette question qui concerne Fanchon Devoissoud et je répondrai ensuite aux diverses et habiles interrogations faites par les défenseurs des accusés.

L'auditoire et les jurés devinrent plus attentifs encore après ces paroles du ministère public.

—Quel est le mobile qui a poussé Fanchon Devoissoud au crime ? répéta Me Cabinot.

« Permettez-moi, messieurs, de rappeler les antécédents de l'accusée :

« Vagabonde à l'âge de huit ans, elle courait les routes avec son frère adoptif, Georges Bernard, chantant dans les auberges, sur les places publiques.

« Avec les exemples que cette existence mettait chaque jour sous les yeux de deux enfants privés de guide, de conseils, pouvaient-ils rester honnêtes ?

« Est-ce que leur cœur, leur imagination, leurs pensées n'étaient pas gangrenés par le pernicieux spectacle de la débauche, du vice, de la grossièreté.

« Est-ce que, vivant dans cette fange, ils pouvaient rester purs ?

« Poser cette question, messieurs les jurés, c'est la résoudre, les cygnes n'élisent pas domicile dans la boue !

« Et c'est dans la boue qu'a vécu l'accusée !

« Aussi belle que vicieuse, d'une intelligence supérieure, servie, auréolée, — permettez-moi, messieurs les jurés, cette expression, — auréolée par son incontestable talent de musicienne, d'artiste lyrique, l'accusée, devenue jeune fille, sut capter la confiance, la sympathie, l'amitié de la vénérable famille de Beauchamp.

« Songez, messieurs les jurés, ce qu'il a fallu de duplicité, d'infamie habileté à cette chanteuse des rues, dépravée par les tristes et honteux hasards de son existence errante et misérable, pour circonvenir, tromper, s'insinuer dans le cœur et dans l'esprit de la femme distinguée qu'est Mme de Beauchamp !

« Songez à cela, messieurs les jurés, et vous frémisserez d'indignation et de dégoût !

M. l'avocat général jeta cette apostrophe d'une voix tonnante.

Il s'essuya le front et continua :

—L'amitié de la comtesse de Beauchamp ne suffit pas longtemps à l'audacieuse intrigante, il lui fallait l'amour du fils : Jacques de Beauchamp fut séduit par la réelle beauté de Fanchon Devoissoud et par sa modestie jouée !

« L'habile comédienne doublait la chanteuse, elle excellait dans l'un et l'autre emploi, elle chantait avec âme d'honnêtes et mélodieux refrains, en même temps qu'elle faisait admirer l'artiste, elle savait faire désirer la femme !

« M. Jacques de Beauchamp fut conquis par cette aventurière du génie ! Il en vint, messieurs les jurés, à un tel affollement qu'il voulut épouser Fanchon Devoissoud !

« Oui, Jacques de Beauchamp, ensorcelé, souhaitait, exigeait que sa mère consentît à son mariage avec *Fanchon la Vieilleuse*.

« Fanchon la Vieilleuse, vous le savez, messieurs les jurés, est le nom de guerre de l'accusée.

« Que de larmes a dû verser la noble comtesse de Beauchamp en apprenant l'humiliante détermination de son fils !

« Que de prières elle a dû adresser à ce fils pour le supplier de revenir à la raison, à la dignité, au respect de son nom !

« On le devine aisément et l'on devine aussi, qu'affolé par la dangereuse sirène qui avait pris possession de son être, Jacques de Beauchamp put être entraîné dans le gouffre impur où elle l'attirait en troublant son cœur et son imagination par toutes les séductions que savent mettre en œuvre ces créatures !

« Fanchon a atteint son but, elle est fiancée à Jacques de Beauchamp ; sa proie ne peut lui échapper !

« Elle croit, elle en est sûre.

« Elle se trompait ! La Providence envoyait à la famille de Beauchamp un sauveur en la personne de M. Pulker.

« Oui, messieurs les jurés, M. Pulker devait empêcher le funeste mariage de Jacques de Beauchamp avec Fanchon Devoissoud.

« Par quel moyen ? En dévoilant le honteux passé de cette fille qu'il avait rencontrée en Suisse, dont il possédait des lettres !

« Ces lettres, messieurs les jurés, elles sont au dossier et je puis...

—Ces lettres sont anonymes ! s'écria le défenseur de Fanchon, il ne peut en être tenu compte. Je demande à M. le président de n'en pas autoriser la lecture.

—Mtre Cabinot, vous ne pouvez lire ces lettres à l'audience, déclara le président.

—Je suis heureux de vous obéir, monsieur le président, je vous avoue que je souffrais à la pensée d'être, par devoir, tenu de lire en public ces répugnants secrets d'un amour véral.

En prononçant ces mots, Mtre Cabinot agitait ses larges manches et semblait frémir de dégoût. Ses lèvres, — comble de l'habileté — se serraient blouissantes.

Cet audacieux effet d'auditoire porta sur le public et sur le jury, des regards chargés de malédiction s'appesantirent sur la malheureuse Fanchon éperdue, suffoquant de honte.

L'avocat-général profita de l'émotion de tous pour frapper un grand coup.

—Maintenant, messieurs les jurés, dit-il, le mobile du crime éblouit vos yeux, M. Pulker entrant dans la noble famille de Beauchamp, souffrait de l'alliance projetée par celui qui devenait son frère.

« Il menaçait de démasquer Fanchon Devoissoud, si elle ne renonçait à ses projets en disparaissant.

« Elle feignit d'accepter ces conditions, gagna du temps, obtint, le soir même des noces, un entretien avec M. Pulker, voulut lui arracher les lettres qu'il pouvait avoir d'elle.

« Ces lettres, messieurs les jurés, M. Pulker ne les possédait plus ;

elles étaient tombées entre les mains du personnage anonyme qui, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, nous les a transmises.

— Fanchon Devoissoud n'a pas cru aux paroles de M. Pulker. Elle y a vu une menace, un stratagème employé pour, à tout prix, empêcher le mariage avec M. Jacques de Beauchamp !

— Fanchon Devoissoud imagina que M. Pulker mentait, que ces lettres, preuve de son infâmie, M. Pulker les avait en sa possession, qu'il voulait s'en servir contre elle.

— Alors, transportée de fureur, l'aventurière s'est faite assassin !

— M. Pulker voulait parler, la démasquer, ruiner tous ses rêves d'ambition longtemps caressés ; elle a plongé un poignard dans la gorge de celui en qui elle voyait un ennemi !

— Le mobile du crime, messieurs les jurés, le voilà. Nous devons vous le dévoiler ; nous l'avons fait.

— La part prise dans ce drame par l'accusé Georges Bernard est connue ; ce qui reste à rendre clair, indiscutable, c'est le motif qui le poussait au crime.

— Je vais le faire avec la même droiture et, j'ose l'espérer, avec le même succès ; il ne doit pas rester pour vos consciences l'ombre d'un doute, d'une hésitation à frapper les coupables.

— Georges Bernard avait tenté de séduire Mlle Simone de Beauchamp, comme Fanchon Devoissoud avait séduit le frère de cette adorable jeune fille. Il fut honteusement repoussé.

— Il feignit la résignation, le repentir pour éviter d'être chassé. Il fallait qu'il fût auprès de sa sœur pour la guider, venir à son secours en cas de difficultés.

— Mlle de Beauchamp eut la magnanimité de se taire, de pardonner, croyant, dans l'ingénuité de son noble cœur, à un instant d'égarement.

— Cette bonté devait lui faire perdre le bonheur de sa vie ! Son mari assassiné ! sa raison égarée, voilà les résultats obtenus par sa généreuse confiance !

— Fanchon Devoissoud avait fait connaître les dangers qui la menaçaient et un plan diabolique fut concerté entre les accusés : Fanchon Devoissoud exigerait de M. Pulker la remise des lettres compromettantes. Les lettres, s'il refusait de les rendre, elle menacerait de se tuer devant lui.

— Si ce moyen d'intimidation ne suffisait pas, Georges Bernard, aux aguets près du pavillon, interviendrait ; son revolver braqué sur M. Pulker, il obligerait celui-ci à se déssaisir des lettres qui ruinaient les ambitieux projets de Fanchon Devoissoud.

— Voilà ce qu'espéraient les coupables.

— Fanchon Devoissoud s'arma donc d'un poignard et se rendit au pavillon du parc.

— M. Pulker refusa de devenir moralement le complice de l'aventurière qui, dans un accès de fureur, oubliant ce qu'il avait été convenu entre elle et son complice, égorgea elle-même celui qui devait être la victime de Georges Bernard.

— Celui-ci dans l'espoir d'échapper au châtement, s'il était obligé d'aller jusqu'à l'assassinat, avait eu l'habileté d'écrire des lettres laissées en évidence sur sa table ; lettres dans lesquelles il se disait résolu à mourir.

— S'il devait se débarrasser de M. Pulker, il lui serait facile de prétendre, qu'étant allé dans le pavillon avec l'intention de se faire sauter la cervelle, il s'était trouvé dans l'obscurité, en face d'un individu qu'il avait pris pour un malfaiteur sur lequel il avait tiré.

— L'arrivée inattendue de la jeune épouse de M. Pulker renversa ce plan conçu avec une profonde scélératesse ; Georges Bernard perdit la tête, sa complice venait d'être prise en flagrant délit ; leurs espérances de fortune, d'ambition, étaient irrémédiablement détruites.

— Mlle de Beauchamp allait les dénoncer, il se décida à l'horrible meurtre sur cette charmante jeune femme.

— La Providence, messieurs les jurés, a déjoué ce plan : Mlle de Beauchamp ne fut que peu grièvement blessée et si sa raison, momentanément égarée, le lui permettait, elle viendrait ici vous dire ce que ma bouche vient de vous faire entendre ; elle vous supplierait d'être inexorable envers les assassins de son mari !

L'avocat-général, après avoir prononcé ces derniers mots avec emphase, se laissa tomber sur son siège comme accablé du poids de sa terrible et nécessaire mission.

Un murmure d'assentiment de l'auditoire chatouilla agréablement ses oreilles.

Il avait décidément remporté un grand succès oratoire et dissipé les dernières hésitations du jury.

A ce moment, deux personnes des places réservées, deux messieurs élégants se levèrent pour sortir de l'audience.

L'un dit à son compagnon :

— Mon cher Gaston, nous pouvons sortir ; la condamnation est certaine.

— Les lettres ont fait merveille, Montaiglon ; ils ne s'échapperont pas du précipice qu'elles ont creusé sous leur pas.

— Il faut avouer que l'avocat général les y a habilement poussés ! Quel gaillard ce Me Cabinot !

— Nous aurions dû peut-être rester pour entendre la réplique des défenseurs.

— Inutile, ils sont écrasés.

Les défenseurs furent faibles, en effet, dans leurs répliques ; ils sentaient le terrain se dérober sous eux.

Le moment de clore les débats est venu.

Le président demande à Fanchon si elle n'a rien à ajouter pour sa défense.

La jeune fille se lève. Elle est pâle d'indignation.

L'ignoble diatribe de l'avocat général, les infâmes calomnies dont il l'a abreuvée, loin de l'abattre, ont révolté son âme.

Elle veut lui dire, lui dire bien haut tout son mépris.

Ses yeux brillants de l'exaltation du martyr se portent fièrement sur l'auditoire...

Soudain elle semble frappée de stupeur.

Ses prunelles agrandies demeurent fixées vers un point de la salle avec une telle persistance, une si étrange expression, que tous les regards se tournent de ce côté.

Un jeune homme de haute taille, vêtu de noir, le visage pâle, s'avance vers la barre.

C'est Jacques de Beauchamp.

Beaucoup le reconnaissent et se chuchotent son nom à l'oreille.

Que va-t-il dire ? Il a été entendu comme témoin, que vient-il faire à la barre ?

La curiosité atteint son paroxysme lorsque Jacques dit d'une voix ferme en se tournant vers les accusés :

— Fanchon, Georget, mes amis, c'est moi qui vais parler...

Il s'adresse au président :

— Monsieur le président, dit-il, Fanchon Devoissoud, ma fiancée, et Georges Bernard, mon ami, sont innocents ! Le coupable...

— Jacques, je t'en prie ! s'écrie Georget qui se dresse frémissant.

Jacques continue :

— Le coupable, c'est moi !

— Toi !... Jacques, que dis-tu ? s'écrie encore Georget.

Fanchon jette un cri déchirant. Elle cache son visage dans ses mains et éclate en sanglots.

Le président se penche vers les juges et leur dit tout bas :

— M. Jacques de Beauchamp a été subitement frappé de folie ; envoyez chercher un médecin.

Jacques entendit ou devina les paroles du président :

— Non, monsieur, dit-il, non, je ne suis pas fou. Je jouis de toutes ma raison et je vais vous le prouver en substituant la vérité au répliquant roman inventé par l'avocat général...

Me Cabinot se dressa furieux. Il bredouilla quelques mots que Jacques interrompit :

— Silence, fit-il avec une autorité, un dédain écrasants ; silence, monsieur, je vous défends de réitérer les dégoûtantes histoires où se complait votre imagination.

— Ecoutez et gardez-vous d'insulter des innocents.

— Je le répète, le coupable, c'est moi seul.

— Voici les faits, monsieur le président :

— M. Pulker a été tué par moi. Pourquoi ? Parce que M. Pulker était un misérable qui se nommait en réalité Michaël Lorker.

— Il était Prussien et non Suisse.

— Pendant la guerre, étant officier d'ordonnance du général Von Goebel, il vint plusieurs fois au château de Beauchamp.

— Il osa insulter ma sœur. Lorsque je revins, étonné de la tristesse, sans cause pour moi, de Simone, de ma sœur, je la questionnai, je l'obligeai à parler.

— Elle m'avoua qu'un officier prussien, dont elle ignorait le nom, mais dont elle me donna le signalement, avait été assez lâche pour lui dire qu'il l'aimait, la supplier d'être à lui... Ce misérable l'avait même menacée.

— Je partis à la recherche de cet homme. J'étais accompagnée de ma fiancée, Fanchon Devoissoud et du médecin de ma famille, le docteur Delort qui certifiera la vérité de ce que j'ai à vous dire.

— Je réussis à surprendre le nom de l'officier, du lâche qui avait insulté ma sœur... et que je voulais provoquer.

— J'espérais le rejoindre à Munich, je croyais être sur ses traces, lorsque je fus arrêté comme espion et enfermé à la prison de Nuremberg.

— J'étais accusé d'être le complice de Michaël Lorker, inculpé de détournements de documents précieux pour la défense de son pays. Il était en fuite. On espéra par moi connaître le lieu où il se cachait.

— Je dus dire, prouver que je cherchais cet homme non pour lui acheter des plans militaires, mais dans l'espoir de le tuer.

— Il me fallut dire la cause de la haine que je lui portais. Je le fis comme je viens de le dire devant vous.

(A suivre.)

G. PUCCINI



BOHÈME

D'après LA VIE DE BOHÈME d'Henry MURGER
Version française de Paul FERRIER

AIR DE MIMI
Chanté par M^{lle} Guiraudon.

And^{te} molto sostenuto
avec un

Mais quand re-vient le so-leil J'ai son premier sou-

And^{te} molto sostenuto

pp
cresc. poco a poco

avec une grande expansion

ri - re, J'ai le pre-mier bai ser de l'a-

avec une expression intense

ver-meil, Le pre-mier sou-fle du zé-

pp
dim.
rall.

1^{er} tempo and^{te}

pho - re. Par-fois ma fa-mière est fier-ri - re. C'est ma coquette.

1^{er} tempo and^{te}

pp

(A suivre.)

And^{te} lento *♩ = 40*

MIMI

On m'ap-pe-lé Mi-mi, mais mon nom est Lu-

And^{te} lento *♩ = 40*

PIANO

Et que simple est ma vi-e! Des le-ma-tin je fais des travaux d'a-

pp
ppp

pp
ppp

Sur la so-irée et le sa-tin Je bro-de des lis, des ro-ses!

pp
ppp
rall.

1

And^{te} calmo 0.54
lento

J'ai - me tou - tes ces cho - ses, Dont le charme ca - res - se, Qui nous parlent à.

And^{te} calmo 0.54
molto p

mour, prin - temps, jeu - nes - se.

Qui

pp

molto sfz

sont chimère et songe et fanlai - si - e. — Ce qui pour vous — s'ap - pei - le po - é.

pp

a tempo

si - e! Je suis fol - Je!

rall.

Lentamente

On m'ap - pei - le Mi -

molto espress

All^{te} moderato 0.17
non semplice

rai, et pourquoy? Je ne sais!

Seu - le chez moi je

All^{te} moderato 0.17
p

me fais la di - net - te, je vais peu à la mes - se, Mais je prie la ben

pp poco rall.

Dieu! je vis toujours seu - let - te

En : tre les murs de ma cham

a tempo

col - ante

p

bret - te! Tout près du ciel — où j'as - pi

pp poco rall.

poco rall

re!

UNE VICTOIRE DE TRIBOULET

François Ier préparait une belle armée pour aller en Italie et rassemblait ses capitaines et ses hommes d'armes.

Le seigneur de la Trémoille était alors un des princes les plus puissants et un des soldats les plus braves du royaume de France. Le roi le fit venir et lui dit : " Monsieur de La Trémoille, je sais que vous êtes fier au combat et que mes ennemis vous craignent, je veux vous faire contre eux mon lieutenant-général."

Le prince qui relevait à peine d'une grave chute de cheval, répondit : " Sire, je suis toujours à vos ordres ; mais je me déporterais volontiers de cet honneur s'il vous plaisait de l'offrir à un autre. Car cela pourrait offenser Monsieur de Vendôme, gouverneur dudit pays et qui est un prince hardi et loyal."

—Et si mon cousin, le duc de Vendôme, vous en prie, dit le roi, l'accepterez-vous ?

—Sire, répondit le seigneur, vous savez que mon vouloir a toujours été, et sera toujours entre vos mains et en votre puissance."

Le roi savait quel sacrifice il imposait au prince. Car, en plus de son mauvais état de santé, celui-ci avait à regretter de combattre contre une famille alliée de la sienne : la famille de Bourbon.

Mais il avait juré au roi fidélité et dévouement.

Le roi accepta sa foi.

Avant de quitter son vassal, François Ier revint vers lui et lui dit :

" Seigneur de La Trémoille, je vous sais gré de votre dévouement, et l'avenir vous le prouvera. Mais je voudrais dès maintenant vous accorder une faveur. Parlez, elle est à vous."

Un pli de tristesse passa sur le visage du prince et il répondit avec effort :

" Sire, je laisse au château une épouse bien aimée et un jeune enfant que j'adore, je n'ai rien à souhaiter que de les voir vivants et sains au retour... mais j'ai peur, car mon fils est frère, et depuis que les échos ont apporté des bruits de lance et d'épée aux oreilles de ma femme, elle ne dort plus, et ce matin avant qu'il fût jour, je l'ai trouvée tout en larmes à la pensée de mon départ. Comme une source qui ne tarit pas, me dit-elle, mes yeux laisseront couler de telles larmes jusqu'à ce que vous me reveniez." Sire, leur vie dans ce château paisible et triste est plus en danger que la mienne sur le champ du combat.

Le roi écoutait, réfléchissait, et son silence rendait plus poignante la douleur de l'époux et du père. Tout à coup il l'interpella.

" Monsieur de La Trémoille, lui dit-il, votre souhait le plus ardent n'est-il pas que sur le visage de votre épouse on ne voie plus couler de larmes, mais s'épanouir un sourire de félicité ? Votre vœu le plus cher n'est-il pas que près de votre enfant veille nuit et jour un protecteur et ami fidèle ?

—Oui, certes, sire, mais...

—Ce pouvoir de changer les larmes en sourire, je sais un mien serviteur qui le possède, ce zèle intelligent et dévoué d'un garde vigilant, d'un médecin habile et sûr, ce serviteur les tient de son cœur et de son esprit. Voulez-vous, monseigneur, qu'à votre épouse et à votre fils, en votre absence, je prête mon Triboulet ?

Cette offre serait venue d'un égal ou d'un inférieur, le prince se serait cru offensé et aurait songé à riposter verte réplique. Mais l'offre venait du roi, du roi qui voulait l'obliger. Le prince ne comprenait pas.

" Triboulet ! pensait-il, le fou du roi chez moi ! le bouffon de la cour ! celui dont le nom est emblème d'espièglerie, d'excentricité et de folie, pour calmer chez mon épouse les angoisses de l'absence et réparer chez mon fils les forces d'une nature chétive ! Triboulet dont le physique est si déplai-

sant qu'il n'obtiendrait de ma femme qu'un regard de pitié et que mon enfant se sauverait de peur à son approche ?

Il se tourna vers François Ier et son air questionnait.

" Oui, encore une fois, je vous propose Triboulet, et une fois de plus, je constate qu'il est méconnu. Mon bouffon s'est fait grand tort auprès des seigneurs parce qu'il est à la cour le seul qui ait son franc parler. Hier encore, il m'a dit qu'un d'entre eux se promettait de lui casser les reins s'il le rencontrait sur son passage, parce qu'il avait eu le courage de lui dire tout haut son fait. A quoi j'ai répondu : " Si ce seigneur te touche, Triboulet, je le fais pondre un quart d'heure après." Et mon fou de répondre : " Sire, j'aimerais mieux que ce fût un quart d'heure avant." Ceci est une drôlerie, et je lui en pardonne d'autres et de lui j'accepte tout, jusqu'à des reproches, parce que je sais le prix de ses conseils et que j'apprécie la grande sagesse qui se cache sous cette apparente folie. Mais il est de ceux dont le dévouement et l'âme paternelle font oublier la laideur physique. Car il ne s'agit pas seulement, m'avez-vous dit, de distraire votre épouse, mais surtout de soigner votre fils. Or, qui veut connaître Triboulet ne peut mieux faire que de lui confier un enfant. Je l'ai vu à l'épreuve maintes fois, passant des nuits, inquiet autant que la mère, habile plus que le médecin. Et lorsqu'on le forçait à prendre du repos, c'est le patient qui perdait le sien. Car, non seulement il veillait, mais il rassurait, réconfortait, et sa bonne figure tenait toujours prêt un de ces sourires comme n'en a que Triboulet. Pour sa douceur, pour son esprit et pour son cœur, monsieur de La Trémoille, en foi d'ami, je ne peux mieux faire que de vous prêter mon Triboulet."

Le seigneur avait écouté et retenu chaque parole du roi. Un doute encore l'envahissait.

" Sire, dit-il, grâce vous soient rendues de ce que vous daignez me proposer, mais ce que votre bouffon a fait et ferait encore pour vous et les vôtres, il n'a pas les mêmes raisons de le faire pour moi, un indifférent et presque un étranger !

—Lorsque je lui donnerai l'ordre d'aller rejoindre votre château, répondit le roi, je lui dirai : " Le bien que tu feras sous ces murs, Triboulet, c'est à moi que tu le feras." Et mon bouffon de répondre : " Là où vous m'envoyez, sire, je n'aurai que le regret de n'en pas faire assez." Et si son cœur débordant de reconnaissance ne paralyse pas sa pensée, si son esprit est libre pour une chose souhaiter, et si après le service que je lui demande et qu'il tient pour une faveur, il ose encore me questionner, ce sera pour me dire : Sire, sous ces murs... où vous m'envoyez... y a-t-il... un enfant à aimer ?

Le seigneur était gagné, et dans son esprit, le fou du roi réhabilité. " Sire, dit-il, grâce à vous, je pars heureux et rassuré."

Le lendemain, avant qu'il fût jour, Triboulet arrivait au château. Il savait si bien l'impression première qu'il produisait à tout venant, qu'il ne s'en démontait pas et mettait une sorte de coquetterie à penser que cette impression durait juste autant qu'il lui plaisait de la laisser durer.

Après la première table, il alla saluer la princesse et recueillit comme de coutume un regard de pitié. Mais c'est l'enfant par qui il comptait la gagner. Aussi il alla revêtir ses habits les plus luisants parés de grolots et se promena dans les endroits où le jeune prince passait. Si le premier effet qu'il produisait aux grandes personnes était pénible, celui qu'il faisait aux enfants était désastreux. Aussi n'avait-il garde de les approcher d'abord, et sa façon de les attirer consistait à faire mine de les fuir.

Quand le jeune prince, âgé de quatre ans, aperçut Triboulet, il courut se blottir contre sa nourrice, et entre ses doigts fluctués, de toutes ses forces, il froissa son tablier. Le fou vit ces mouvements, ne s'en étonna pas ; mais



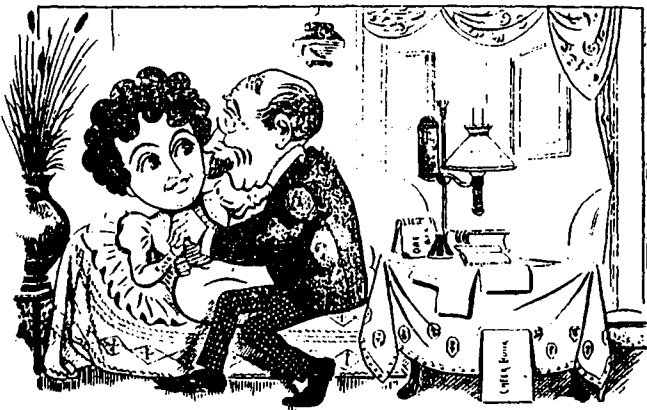
Il le guidait ferme et droit. (P. 26, col. 1).

UN RÊVE DE MADAME JOLICŒUR



I

Madame Jolicœur était un soir à lire les journaux illustrés dans le cabinet de son mari. Monsieur Jolicœur mettait ses comptes en règle et ne souillait mot, ce qui fait que Madame se mit à songer à tout ce qui lui manquait pour être convenablement habillée.



II

—A quoi songes-tu donc ? lui dit tout à coup son mari.
—A quoi !... mon cher ami, je pense que je n'ai plus rien à me mettre et que, si cela continue, l'on me verra bientôt en ville dans le costume de notre mère Ève.
—Jamais ! fit énergiquement monsieur Jolicœur en lui prenant les mains.

s'éloigna en marchant avec des mouvements gracieux et des pas de danse, faisant tinter ses grelots ; et dans les airs résonna cette musique primitive, simple, incohérente, à laquelle seuls les enfants comprennent quelque chose. On ne voyait plus du fou que les quartiers voyants de son costume, on n'entendait plus des grelots qu'un son lointain... mais l'objet de terreur s'étant éloigné, les sons et les couleurs demeuraient attirants et l'enfant, les yeux grand ouverts, fixés sur Triboulet, traînait vers lui sa nourrice par son tablier. La nourrice se laissait faire. Et Triboulet ne reculait plus. L'enfant arriva jusqu'à dix pas de lui, et là s'arrêta net, ébahi. Alors Triboulet lui envoya son sourire, et du bout de ce sourire un baiser tout court, et il se sauva.

Le lendemain matin, les premières paroles que prononça l'enfant à son réveil fut : "Je veux voir Uigue, Uigue." On fit savoir ce désir à Triboulet. Mais il ne se laissa approcher qu'avec des ménagements, se faisant désirer plutôt qu'il ne se proposait. Au bout du second jour le fou et l'enfant étaient deux grands amis. Le plan de Triboulet était simple et habile : c'était d'amuser l'enfant pour s'en faire aimer et de s'en faire aimer pour lui faire du bien. Quand il vit le jeune prince malingre et chétif, il comprit la tâche qui lui incombait. Il obtint de la princesse la faveur d'avoir sa chambre à côté de celle de l'enfant afin que du matin au soir et du soir au matin, rien de lui ne lui échappât. Il y avait bien à faire près de ce tout jeune enfant. Car sa santé délicate avait été la cause de la façon peu virile dont on l'avait élevé. Non seulement tout et tous pliaient sous sa volonté, ce qui était regrettable pour son caractère, mais tout ce qui était nuisible à sa santé lui était accordé parce que ses parents n'avaient pas le courage de le lui refuser et que les valets avaient ordre de tout lui céder. Ces faiblesses se portèrent heureusement sur une bonne nature, et Triboulet n'eut pas trop de peine à redresser le mal.

Le jeune prince devint souple et soumis. A cette éducation d'enfant gâté succéda peu à peu une éducation ferme et vigoureuse. Triboulet y mit toute sa tendresse et tout son esprit. De même qu'il travaillait le caractère du prince, il cherchait à fortifier son corps. Des exercices physiques le développèrent doucement en même temps que sa nourriture ne fut plus soumise à son caprice. Les heures de lever, de coucher, de repas, de promenades devinrent régulières, et sous l'influence de ce régime corporel et moral, l'enfant se transforma.

Pendant une maladie que fit le jeune prince et durant laquelle la princesse fut au désespoir, Triboulet fut seul au château à joindre au calme, à la présence d'esprit cette surveillance intime qui fait qu'un garde-malade habile vaut autant que le médecin. Grâce à sa fermeté, il obtint de l'enfant qu'il acceptât de lui des soins et des médicaments qu'il eût refusé de prendre avec tout autre et dont l'urgence était telle que le prince eût succombé sans leur secours. Les forces de l'enfant ne furent pas longues à revenir pendant que les bruits de victoire annonçaient le prochain retour du seigneur de La Trémoille.

Un jour, la princesse reçut un message de son mari lui annonçant qu'il serait bientôt auprès d'elle, et lui demandant de ses nouvelles et de celles de son fils. "Notre enfant, répondit-elle, est vivant et superbe. Vous ne pourrez croire en le voyant que la mort l'a frôlé. Mais près de lui le roi avait mis un ami ; c'est Triboulet qui l'a sauvé !"

Les hérauts d'armes avaient déjà fait retentir non loin des remparts du château les hauts faits du lieutenant-général et le jeune prince excité de joie par les transports de l'allégresse universelle, ne parlait à son ami que de cheval de bataille et de victoire. Or, le seigneur de La Trémoille arrivait, escorté de ses gens, épée au côté, bannière au vent, et le jeune prince, monté sur Triboulet, son cheval obéissant et fier, le faisait courir à sa rencontre. Il le guidait ferme et droit, prenant l'oreillette pour guide, le poing serré sur la hanche, comme pour tenir l'épée, l'air imposant et joyeux, dirigeant sa monture vers la cour d'honneur.

Les acclamations retentissent ; les trompettes font vibrer leurs plus joyeux accents ; les armes brillent dans les airs et les costumes des gens de combat ajoutent une note imposante à l'entrée triomphale du seigneur de La Trémoille. Devant son épouse bien aimée, le vainqueur aperçoit son fils radieux, en pose de cavalier, plein de hardiesse, resplendissant de santé. Toute la majesté du cérémonial cesse. Le seigneur de La Trémoille n'est plus un guerrier. Vivement, il enfonce son épée dans le fourreau, met pied à terre, fait taire les trompettes, arrête la marche de l'escorte, et, dans ses bras de père, serre son fils sur son cœur. Puis le tend à bout de bras pour mieux l'admirer. Triboulet ne bouge pas.

"Comment ! dit le seigneur ému et troublé, c'est là, Triboulet, le frère enfant que je vous ai confié ?..."

Le bouffon lève la tête, sourit et répond : "Et l'on dit, monseigneur, que la victoire est à vous !... — Sonnez, trompettes, s'écria le seigneur, la victoire est à Triboulet !"

AUGUSTA JATOUCHE.

SURE DE LA RENCONTRER

Mme Vieillebique.—Tiens, bonjour, M. de Saint-Trottin ; j'allais justement chez vous pour rendre visite à votre femme. Est-elle à la maison, en ce moment ?

M. de Saint-Trottin.—Vous êtes sûre de l'y rencontrer. Quand je suis parti, elle se préparait à sortir pour aller se faire arracher une dent.

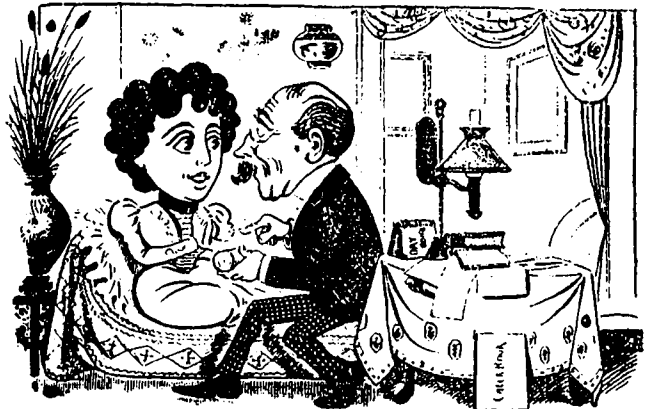
PAS UN MENTEUR

Boulevard (à un heureux pêcheur qui fait une abondante récolte).—Dites donc, vous, l'ami, jetez-moi donc six de ces poissons là.

Le pêcheur (interloqué).—Comment, vous jeter six de mes poissons ?

Boulevard.—Oui, car alors je pourrais m'en retourner chez moi et dire à ma femme que je les ai attrapés. Je puis être un pêcheur médiocre, mais je ne suis pas un menteur.

Quand vous ne pouvez séduire, tâchez d'effrayer.—MACHIAVEL.



III

—J'entends que ma petite femme soit la mieux mise de toutes et s'il faut dépenser pour cela \$500, \$1,000, je suis assez riche pour lui donner tout ce qui lui faut.

—Comment, mon ami...

—Certainement, je veux que tu ne manque de rien.



IV

Et monsieur Jolicœur, ayant invité sa femme à s'habiller, ils sortirent immédiatement et se rendirent chez le bon faiseur où Madame choisit un costume de \$150 qui lui plaisait fort et qu'elle convoitait depuis longtemps.

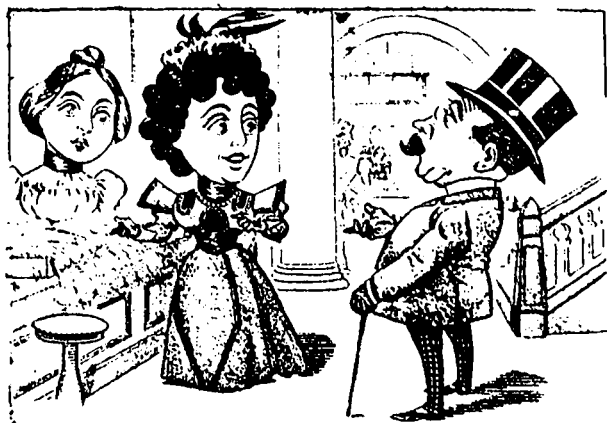
UN RÊVE DE MADAME JOLICEUR — (Suite et fin)



V

—Et ce n'est pas tout, fit Monsieur en veine de générosité, prends-donc, pendant que tu es là, deux ou trois de ces jolies toilettes de maison. Tu me feras le plus grand plaisir.

Madame, qui ne voulait pas le contrarier, fit ce que Monsieur désirait.



VI

On s'en fut chez la lingère, Monsieur étant d'avis qu'une femme élégante doit avoir des dessous aussi élégants au moins que ses toilettes, ce qui était du reste aussi l'avis de Madame.

La Fillette au Coquillage

La petite Jeanne a suivi ses parents l'année dernière au bord de la mer, à Biarritz, et a rapporté de ce voyage des souvenirs inoubliables. Il lui semble toujours entendre les roulements des vagues sur la plage, et les coups de tonnerre qu'elles font entendre en se précipitant dans les cavernes profondes qu'elles ont creusées avec les siècles dans les rochers, du côté de l'Atalaye. Elle en a été si vivement et si poétiquement impressionnée qu'elle ne cesse de demander quand on retournera contempler cette mer tempêteuse et toujours grondante.

Justement, un oncle de Jeanne, officier de marine, lui a rapporté dernièrement, des rivages lointains, un très beau coquillage, celui que les naturalistes nomment le *Murex chiorée*. Ce coquillage lui donne en partie l'illusion de la mer. Elle n'en dort plus. Dès grand matin, elle court au jardin, s'assied sur un banc, au pied de quelque bosquet, s'applique le coquillage contre l'oreille, ferme les yeux, et écoute, ravie ! Elle passe ainsi de longues heures, comme en extase. Jeanne appelle cela se promener au bord de la mer.

Ce bruit lointain, irrégulier, qui lui arrive des profondeurs et des recoins du coquillage, c'est bien le bruit de la mer ; il n'est pas possible d'en douter, car aucun bruit ne lui ressemble davantage, et ne donne plus complètement l'illusion de la mer. Jeanne assure même qu'avec un léger effort d'imagination, elle goûte toute la fraîcheur de l'air marin, cette fraîcheur délicieuse qui donne tant de saveur aux huîtres.

Jeanne est convaincue que son coquillage a la propriété d'emmagasiner et de retenir prisonnier le bruit des flots, de même que le phonographe d'Elison a la propriété d'enregistrer et de conserver, pour les reproduire à volonté, les paroles qu'un homme a prononcées à son orifice. Pourquoi pas ? Notez que je préfère cent fois le phonographe de Jeanne à l'instrument nasillard et grotesque, quoique merveilleux, d'Edison.

Quelque savant dira que Jeanne se trompe ; que le bruit qu'elle entend, ce n'est pas le bruit de la mer, mais bien celui que font ses nerfs, celui que fait la vie, toute la vie, qui est en elle, bruit que lui renvoie le coquillage avec toutes les variations d'intensité de la circulation du sang et de l'agitation des nerfs. Je le sais bien, mais n'enlevons pas à la petite Jeanne sa si ravissante illusion. Il y a tant de charme et de poésie dans son erreur.

PIERRE DE LA NIVE.

UN FUTUR DIPLOMATE

La maman.—Voyons, Louis, il faut être gentil et prendre ton remède. Tu le vois, il n'est pas bien gros et ton papa a laissé 50 centins pour te donner quand tu l'auras avalé. Allons, viens ici ?

Louis (très hésitant).—Dis, maman, si tu le prenais, toi, et que tu n'en dises rien à papa, je te donnerai la moitié des 50 centins !

TOUT LE CONTRAIRE

Le petit Henri (épelant son livre).—M, i, mi ; r, a, g, e... Dis, papa, est-ce que ça s'épèle, mariage, ça, dit ?

Le papa (souponnant).—Non, mon enfant ; c'est mariage qu'on aurait le droit d'épeler mirage.

SA CHANCE

Billentoc.—Comment, tu sors sans parapluie par une pareille tempête ! Tu es vraiment bien négligent, mon cher.

Grosventru.—Négligent ! Tu as bientôt dit ça, toi. Je l'ai oublié exprès, pour ne pas l'abimer.

Billentoc (sèchement).—Toujours ma chance, moi qui voulais te l'emprunter.

PAS D'INTERVENTION

Un bambin de quatre ans priait ardemment, quoiqu'on fut en temps de sécheresse, pour la continuation du beau temps.

La maman.—Mon cher enfant, tu ferais mieux de prier le bon Dieu pour obtenir de la pluie ; il y a eu assez de beau temps comme ça.

Le petit (indigné).—Ah bien, laissez-donc le bon Dieu et moi tranquilles.



VII

—Sais-tu une chose, ma chère amie, dit monsieur Joliceur quand sa femme et lui pénétrèrent chez la grande modiste Française, tu n'as encore dépensé que 850 ? Allons, prends-moi vite quelques beaux chapeaux. Et Madame en prit un de 875 et... quelques autres.



VIII

Quand monsieur Joliceur et sa femme furent rentrés chez eux, Madame, les larmes aux yeux, — de douces larmes d'attonnement, — se précipita dans les bras de son mari.

—Que tu es bon, mon chéri, il faut que je t'embrasse...



IX

... et madame Joliceur s'éveilla, tonant, tendrement pressé sur son cœur, le coussin du divan.

—Qu'as-tu donc à crier ainsi ? hurla, pas gentiment du tout, monsieur Joliceur... es-tu folle, ma pauvre amie ?

Patrons "Up to Date"

(Primes du SAMEDI)



No 242. Pantalon de nuit pour enfant.

No 242. — Ce joli et utile petit vêtement, tel qu'indiqué au modèle, garantit parfaitement du froid, quoique suffisamment large pour n'empêcher aucun mouvement. L'empiècement carré devant et le dos ajusté, se fixent par une couture à l'épaule, la partie du devant du pantalon est froncée et cousue à l'empiècement; le dos est cousu à une bande, se boutonnant au dos de chaque côté. La partie du haut, devant, est ajustée au dos par des coutures placées sous les bras et le bas de chaque jambe, froncé sur une bande, garnie d'une ruche. Les manches, d'une seule couture, sont froncées à l'épaule et également froncées par le bas, dans une bande formant poignet. Le col est terminé par un col rabattu; le dos est fermé par des boutons et des boutonnières.

Ce modèle s'exécute ordinairement en flanelle française rayée, mais peut également se confectionner en flanellette ou toute autre étoffe.

Dans le modèle ci-contre, la garniture est faite en bandes de broderie et petits

volants froncés, elle peut être faite suivant le goût de chacun et même complètement unie.

Pour un enfant de 6 ans, le pantalon exige 3 verges $\frac{1}{2}$ en 36 pouces de largeur. Le patron est coupé pour enfants de 2, 4, 6, 8 et 10 ans.

No 275. — L'étoffe employée pour ce vêtement est à carreaux, variation de l'écozais, si populaire cette saison.

L'empiècement est en deux morceaux, couture dans le milieu du dos et une seule pointe. Il avance sur l'épaule par devant. Les devants sont froncés au cou et à la taille et forment effet de blouse; un pli plat forme la fermeture et se boutonne généralement sur le côté droit. Le dos a peu d'ampleur à l'empiècement aussi bien qu'à la ceinture; les petits côtés sont ajustés; la manche, d'un seul morceau, se termine par un poignet. Le cou finit par une bande à laquelle se peut ajouter un col. Celui que nous indiquons est un collet blanc, haut. On emploie généralement une cravate noire et une ceinture de soie noire, laquelle se ferme à l'aide d'une boucle en or.

Trois verges $\frac{1}{2}$ en étoffe de 36 pouces, ou trois verges $\frac{3}{4}$ en 30 pouces, pour une dame de grandeur moyenne.

Le patron No 275 est fourni dans les grandeurs de 32, 34, 36, 38, 40 de grandeur de buste, pour jeunes filles âgées de 12, 14 et 16 ans.

COMMENT SE PROCURER LE PATRON "UP TO DATE"

Toute personne désirant le patron ci-contre n'a qu'à remplir le coupon de la page 30 et s'adresser au bureau du SAMEDI avec la somme de 10 centimes, argent ou timbres-postes. Ajoutons que le prix régulier de ce patron est de 40 centimes. Les personnes qui n'auraient pas reçu le patron dans la huitaine sont priées de vouloir bien nous en informer.

LA QUINZIÈME LETTRE DE L'ALPHABET

La question la plus simple nous surprend quelquefois; on voici la preuve.

Un jour un général inspectait un régiment d'infanterie; il était sévère, et cherchait surtout à embarrasser les officiers par des questions imprévues. Le jour de la revue d'ensemble, il s'adressa à l'officier de droite du premier bataillon, et lui dit de faire l'appel de son peloton. L'officier chercha dans sa poche son calepin; mais le général, l'arrêtant, lui dit: "Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne sachiez lire, mais vous devez connaître vos hommes, savoir leurs noms et les appeler de mémoire."

L'officier fut obligé d'avouer que sa science n'allait pas jusque-là.

"C'est bien, Monsieur, dit le général, vous ne savez pas votre métier."

Au second peloton, même réponse, même réprimande. Cependant on se racontait de peloton en peloton ce qui se passait, et l'on se plaignait de la sévérité du général. Un sous-lieutenant, qui commandait un des derniers pelotons, vit venir le danger, et, pour le parer, il s'adressa à ses soldats: "Mes amis, leur dit-il, vous savez que je ne suis pas méchant, et vous ne voudriez pas me faire de la peine. Je vous aime tous beaucoup; mais si je vous porte tous dans mon cœur, ma mémoire, moins fidèle, peut bien avoir oublié vos noms. Voici donc ce qu'il faut que vous fassiez pour que je continue à être bon enfant: Quand le général sera là je ferai l'appel, et vous répondrez *présent*, les uns après les autres, en commençant par la droite, quels que soient les noms que je prononcerai. C'est convenu, n'est-ce pas? Attention! le voilà qui approche..."

Le général était de fort mauvaise humeur. "Faites l'appel de votre peloton, dit-il au sous-lieutenant en fronçant le sourcil. — Oui, général,

reprit le jeune homme. — Dubois? — Présent. — Nicolas? — Présent. — Boulanger? — Présent... jusqu'à ce que le dernier homme du troisième rang eût répondu. — Parbleu! Monsieur, dit le général, vous êtes le seul officier de votre régiment qui connaissiez votre peloton. C'est très bien: je vous porterai sur le tableau d'avancement."

Il n'est pas besoin de dire qu'après la revue, le général réunit tous les officiers, qu'il se plaignit de ce qui s'était passé, et qu'il signala le sous-lieutenant comme le seul méritant.

Mais ces éloges pesaient au jeune officier. Aussi, le soir, rencontrant le général près du quartier, il l'aborda et lui dit: "Mon général, vous m'avez adressé tantôt des éloges que je ne mérite pas, je dois vous l'avouer." Et il lui raconta ce qu'il avait fait.

"Cela prouve du moins, Monsieur, que vous avez de l'esprit, dit le général.

— Mon Dieu, mon général, reprit le sous-lieutenant, vous ne savez pas combien il est facile d'intimider l'homme le plus sûr de son affaire en lui adressant à l'improviste la question la plus simple. Tenez, vous voyez ce sous-officier qui passe là-bas et va se promener; c'est peut-être le meilleur instructeur de l'armée, permettez-moi de l'appeler, et veuillez lui demander une définition de la charge."

On appela le sous-officier. "Le sixième temps de la charge?" lui dit le général.

— Le sixième temps de la charge... répondit le sous-officier, attendez donc: Apprêtez vos armes...

— Oh! si tu commences par le premier, tu y arriveras.

— Parbleu! mon général, vous qui êtes si fort, reprit le sous-officier, dites-moi donc quelle est la quinzième lettre de l'alphabet?

— La quinzième lettre de l'alphabet... parbleu! a... b... c...

— Ah! si vous commencez par le commencement, vous y arriverez bien sûr.

— Eh bien! mon général, ajouta le sous-lieutenant, en riant, vous voyez bien qu'on peut surprendre l'homme le plus habile, car vous savez bien votre alphabet, n'est-ce pas?"

Le général se prit à rire...

SOYONS CONSCIENCIEUX

Dans un restaurant qui n'est pas de premier ordre, un client trouve un sept de trèfle au fond de son assiette de soupe.

— Tenez, patron, s'écrie-t-il furieux, voilà ce qu'on trouve dans votre soupe aux choux!

— Du trèfle! mais c'est un légume, ça! pensiez-vous que pour 13 sous vous alliez tomber sur un roi de cœur?

Quand vous entendrez dire qu'une montagne s'est transportée d'un lieu à un autre, croyez-le si vous voulez; mais quand on vous dira qu'un homme a changé de naturel, n'en croyez rien. — MAXIME PERSANE.

UN CAS EXTRAORDINAIRE



Mike Barney. — Tu me croiras si tu veux, Pat, mais je n'ai pas mangé un seul diner depuis trois semaines.

Pat O'Toole. — Qu'est-ce que tu as donc, mon pauvre Mike? Une indigestion?

Mike Barney. — Non; mais je travaille la nuit et je dors jusqu'à trois heures de l'après-midi.

TRIO DE PROVERBES

Où tout le monde pêche, personne ne fait pénitence.

Qui se frotte au fer se couvre de rouille.

La faim étouffe la gloire.
SANCHO PANÇA.

Une Recette par Semaine

GLAÇAGE DU LINGE A L'AMÉRICAIN

Nos lectrices nous sauront gré, sans doute, de leur dévoiler en quoi consiste ce petit secret. Il réside surtout dans la préparation spéciale de l'amidon à employer.

Faites bouillir de l'eau; jetez dans la proportion d'environ une petite noisette par un quart de gallon d'eau, du blanc de baleine, coupé finement; mêlez au liquide bouillant un peu de cirviège.

D'autre part, vous délayez votre amidon dans l'eau froide, jusqu'à ce qu'il ait à peu près la consistance de la crème.

Vous versez alors dans votre eau bouillante l'amidon ainsi délayé, avec lenteur et en remuant sans cesse, jusqu'à ce que l'amidon ait la consistance du sirop. Vous laissez cuire le mélange quinze ou vingt minutes.

Vous passez l'amidon cuit au travers d'un lingé humide, vous le laissez refroidir. Piongez alors le devant et les poignets de votre chemise dans le liquide. Enlevez l'amidon qui est de trop, avec un lingé; roulez la chemise, attendez encore un quart d'heure et repassez. On emploie un fer spécial, pointu à un bout et recourbé à l'autre. Ce fer doit être très chaud, et il faut l'appuyer très fortement et très rapidement, afin que le glaçage soit uniforme.

Pour les cols et les manchettes, on peut aussi se servir d'un empois spécial, dont voici la recette :

Pour une pinte d'amidon de maïs, ajoutez :
3 onces de silicate de soude.
1 once de gomme arabique ou dextrine.
2 onces de sucre en morceaux, non granulé.
Finalement on procède au repassage avec un fer à polir du modèle usuel.

B DE S.

Variétés et Informations

INNOVATION TÉLÉPHONIQUE

A New-York, Washington, Philadelphie, et dans les principales villes de l'Union, tous les appareils téléphoniques viennent d'être munis d'un cadran numérique et de quatre boutons, moyennant quoi ils sont à même de communiquer directement entre eux.

Supposons que vous soyez à New-York et que vous vouliez communiquer avec l'abonné 7128; vous poussez le premier bouton à votre gauche, vous cossez la pression aussitôt qu'apparaît le chiffre 7; vous faites la même manœuvre sur les boutons suivants et vous finissez ainsi par voir au cadran le nombre 7428.

Quand le numéro de l'abonné est devenu apparent sur l'appareil de celui qui demande la communication, l'in-

terlocuteur pousse sur un bouton portant le mot *Call* (appel), l'indicateur fait paraître alors le mot *Ring*. Au second poste, après cette manœuvre, l'indicateur fait apparaître *are you there* (êtes-vous là?) et la sonnette carillonne, la communication commence; pour la finir, les deux abonnés touchent, chacun à leur appareil, un bouton portant le mot *finish* (fini) et le mot *off* reparaît aux deux indicateurs.

MERVEILLES MICROSCOPIQUES

L'overik, horloger anglais du XVIIIe siècle, fit une chaise d'ivoire à quatre roues, avec toutes ses dépendances, dans laquelle un homme était assis; elle était si petite, si légère qu'une mouche la traînait facilement. La chaise et la mouche ne pesaient qu'un grain (ancien poids, environ 0,053). Il fit aussi une table à jeu avec son tiroir, une table à manger, un buffet, un miroir, douze chaises à dossier, six plats, une douzaine de couteaux, autant de fourchettes et de cuillers, deux salières, avec un cavalier, une dame et un laquais; le tout entrainé dans un noyau de cerise.

LES EXPLOSIFS A LA MELASSE

La chimie moderne, se mettant au service de la guerre, prétend tirer des explosifs des substances les plus diverses: après le coton pacifique et l'onctueuse glycérine, c'est la mélasse qu'elle introduit dans les arsenaux. Le Dr Regensburger, de Cologne, vient de faire breveter une mélasse explosive très redoutable, à ce qu'il paraît. Pour l'obtenir, il fait subir à la mélasse ordinaire, une préparation assez compliquée dont la phase la plus importante consiste naturellement dans la nitration, c'est-à-dire dans le traitement par l'acide nitrique ou azotique.

UNE STATISTIQUE.

Si l'on en croit la statistique, qui ne plaisante pas, et si l'on ajoute foi, d'autre part au proverbe qui dit que la musique adoucit les mœurs, la France retournerait à l'époque virgilienne, où tous les hommes étaient frères. Voulez-vous savoir le nombre de ces orphéons, de ces harmonies, de ces fanfares, composés d'humbles amateurs, pour qui va s'ouvrir l'ère des concours en France?

On compte plus de 7,000 sociétés orphéoniques, dont 1,500 sont chorales, 5,500 instrumentales.

Le nombre des exécutants est de 268,000 environ, celui des membres honoraires de 330,000, ce qui donne approximativement un effectif total de 600,000 membres — une véritable armée mélomane.

Le mouvement commercial que provoquent annuellement ces sociétés s'élève à une somme de plus de 36 millions. Aussi orphéons, fanfares et harmonies sont-ils populaires dans toutes les villes de France, et il faut voir quel chaleureux accueil on leur fait quand ils vont concourir. Mais ces associations

C. L. ESMONIN

LE CÉLÈBRE DERMATOLOGISTE
1853 Rue Ste-Catherine, - Montreal
Guérit toutes les **Maladies de la Peau**, telle qu'en soit l'ancienneté et la gravité. Un grand nombre de certificats attestent des guérisons, envoyés gratuitement, y compris celui de *M. E. Patrice*, imprimeur, 361 rue Craig, guéri radicalement d'un cas de pelade du cuir chevelu.

MADAME JOSEPH GARIÉPY

Reçoit les Derniers Sacrements, les Médecins déclarent sa Maladie incurable.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre lui ont sauvé la vie. aujourd'hui, elle est forte, heureuse et en bonne santé.



MADAME JOS. GARIÉPY.

irregularités, toutes les maladies du changement d'âge, leucorrhée, l'hystérie, douleurs dans l'estomac, manque d'énergie, fatigue après le moindre exercice, dos faible, vertige, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, dépression de l'esprit ou mélancolie; aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux ternes luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont surtout recommandées aux femmes enceintes, elles donnent des forces à la mère et aident à la formation de l'enfant. Nous n'exagérons rien, ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, nous vous passons surprises, elles sont pour les femmes c'est pourquoi elles gué-

La période la plus dangereuse dans l'existence d'une femme, c'est quand le sang est appauvri ou vicie. Le système alors s'affaiblit, l'énergie se perd et les fonctions du corps qui, en état de santé sont à peine remarquées, deviennent des occasions de souffrances et d'alarme. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont reconnues être le meilleur remède pour purifier, enrichir le sang et renforcer les nerfs. Voilà le secret par lequel ce remède a obtenu de si merveilleux succès en guérissant là ou toutes les autres médecines ont échouées. Pour vous prouver que ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, nous vous mettons sous les yeux le témoignage que nous envoie Mme Gariépy. Voici ce qu'elle dit: "Je suis née à St-Roch Richelieu, maintenant, je demeure à Montréal. "Depuis quatre ans j'ai souffert le martyre. J'avais des douleurs si fortes dans l'estomac que j'étais. Une nuit, l'étouffement fut si fort que mon mari courut au médecin. Il me donna quelque chose pour me soulager, mais il déclara ne pouvoir me guérir. Je continuai à endurer des douleurs atroces. Je souffrais aussi d'une vilaine bronchite et de l'asthme, j'étais d'une grande faiblesse. "Il n'était impossible de me reposer un instant dans mon lit, j'étais trop fatiguée, j'étais clouée sur une chaise, incapable de me remuer. Le docteur continuait à me soigner, et pendant les deux dernières années, plusieurs autres médecins me soignèrent; mais à la fin, ils m'avouèrent que tout était fini, leur science était épuisée. Je me préparais à mourir, je reçus tous les derniers sacrements. Un jour, une amie qui avait été guérie par les Pilules Rouges du Dr Coderre vint me voir et me conseilla d'essayer ce remède. J'ai suivi son conseil, et je dis en toute sincérité que si je suis en vie aujourd'hui, et jouis d'une bonne santé, c'est grâce à ce puissant remède. Je fais mes lavages et tout mon ouvrage sans fatigue. Je ne puis trop le recommander et en faire assez d'éloges. Si j'eusse connu ce bon remède plus tôt, je n'aurais pas tant souffert et payé inutilement tant de comptes de médicaments et de remèdes." Mme Jos. Gariépy, No 158 rue Maisonneuve, Montréal.

risent toutes les femmes. N'oubliez pas que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste des plus éminents pour les maladies des femmes. Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez nous pour un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et absolument pour rien. Il vous donnera de bons conseils, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas, car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit: DÉPARTEMENT MÉDICAL, BOITE 236, MONTREAL.

En garde contre les pilules qui en vous offrent à la douzaine, au cent ou à 250, la boîte. Ces pilules ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont des imitations; refusez-les. Elles vous feront plus de mal que de bien. Un grand nombre de ces imitations contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsenic, et comme vous le savez, ces drogues sont dangereuses. Si votre marchand n'a pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre envoyez nous 30c, en timbres canadiens ou américains pour une boîte, ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat poste pour six boîtes. Une boîte de Pilules Rouges du Dr Coderre dure plus longtemps qu'aucune autre de remède en liquide que vous payez une piastre. Nous envoyons les Pilules Rouges du Dr Coderre au Canada et aux États-Unis; pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres, contenant de l'argent. Donnez votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard. Adressez: CITE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, BOITE 236 MONTREAL.

musicales ne se bornent pas à courir après les médailles d'or et de vermeil dont elles orneront ensuite triomphalement leurs bannières; elles prêtent encore volontiers leurs concours aux fêtes patronales, aux obsèques, aux mariages, à la remise d'un drapeau et surtout aux œuvres de bienfaisance.

A la mairie :
— Monsieur, je viens déclarer le décès de ma belle-mère.
— A quelle heure est-elle morte?
— Oh! ce n'est pas encore fait, mais le médecin " promet " qu'elle ne passera pas la nuit.

Un rentier fit creuser un puits dans son jardin, et comme les ouvriers lui demandaient où ils devaient transporter l'énorme tas de terre qui en résultait :
— Parbleu, répondit-il, faites un trou à côté et mettez-là dedans.

REPUTATION ASSURÉE

Jamais aucun remède n'a acquis une aussi grande réputation que le *Roumo Rhumol* employé contre les affections de la gorge et des poumons.

BUY
Coleman's Salt
THE BEST
Chaque paquet est garanti.
Toute boîte de 5 lbs de sel de table est le plus joli paquet sur le marché.
A vendre dans toutes les bonnes épiceries.

Amusements et Sports

L'EXCURSION DU MONTAGNARD

Le 28 juillet, à 8 heures, nous partions à bord du "Falgate" pour la pittoresque excursion au clair de la lune, organisée par le club "Le Montagnard."

Quelle joie de changer l'atmosphère omnipotente et suffoquante de la ville pour les sentours du fleuve et de la campagne verdoyante! Et, sur ce navire chargé de joyeux passagers, pas un bruit équivoque, pas d'autre cris que ceux — de joie — poussés par les jeunes gens organisant un concert, voire même un bal pour le plus grand plaisir des excursionnistes du sexe féminin.

Brillantes toilettes, excellente société, telle a été la note de cette trop courte promenade sur notre beau fleuve, à travers les pittoresques îles, sous un ciel d'une pureté idyllique.

Nos plus sincères félicitations aux organisateurs, MM. H. A. Robert, président, L. Larue, A. Savard, J. B. C. Trestler, J. N. Laprés, L. A. Racicot et H. Giasson, et à une autre fois, sans doute.

PALLADIO.

Puisqu'on parait tenir à réformer l'orthographe, que n'adopto-t-on l'orthographe... rationnelle?

Exemple:

"Mes parents me destinaient au barreau, mais je n'en avais pas l'avo-cation..."

**

Le comble de la naïveté:

Se jeter dans un puits pour agir comme un "sot".

HORACE PEPIN

Dentiste

162 RUE SAINT-LAURENT

Montréal.

Depuis quelque temps, le petit Chose est l'intime de Mr et Mme X...

Il aborde l'autre jour un de ses amis: — Dis-moi, mon cher, pourquoi m'appelle-t-on maintenant Gibraltar? Quelle idée!

— Mais, lui répond l'ami, n'êtes-vous pas le plus heureux des trois?

**

Au Grand-Café, entre deux coups de manille:

— Alors, tu ne sais pas quel est l'animal le plus fantasque? Eh bien! c'est le veau.

— Ne parle-t-on pas toujours des nous de veau, puis des ris de veau!...

**

Au bureau de police:

— Comment vous appelez-vous?

— Hippolyte Durand.

— Votre profession?

— Scieur...

Le commissaire de police se tournant vers son secrétaire:

— Nous n'employons plus cette expression: écrivez: Monsieur!...

**

Sur le terrain, au moment de mettre les adversaires en garde:

— Messieurs, dit le directeur du combat, je vous rappelle que l'emploi de la main gauche est interdit.

— Comme ça se trouve! dit l'un d'eux, je suis gaucher.

Et, très dignement, il se rhabille!

**

Cazabon, du Théâtre national de Marseille, raconte qu'il a appris en deux heures et joué le soir même le rôle de Buridan de la *Tour de Nesle*.

— C'est prodigieux! Comment avez-vous pu y arriver?

— Té! je l'ai lu attentivement, et puis j'ai fait un nœud à mon mouchoir pour ne pas l'oublier!

CE QUE OELA COUTE

Une bouteille de *Baume Rhumal* de 25c. contient seize doses, et avec deux ou trois doses, on peut souvent éviter les plus grandes complications dans les cas de rhume. 100

LA SOCIÉTÉ

**DES ECOLES GRATUITES
DES ENFANTS PAUVRES, ETC.**

A transporté ses bureaux au
No 80 Rue St-Laurent, 1er étage.
Distribution d'objets d'art tous les
soirs à 8.30 hrs P. M.

— Savez-vous quel est l'animal le plus musicien de l'univers?

— ???

— C'est la sangsue!!!

— ???

— Parfaitement, puisque cet insecte est capable d'exécuter des ouvertures de Beethoven!!!

**

Un jeune aspirant poète montre quelques bouts rimés à notre ami Méry.

— Qu'en pensez-vous, cher Maître?

— Je pense, répond Méry avec une froide férocité, que tous les poètes présents et passés n'arrivent pas à vos chevilles.

**

Un vieux loup de mer est cité comme témoin devant le tribunal de police correctionnelle.

— Lèvez la main! lui dit le président.

Le marin, un peu ahuri, lève la main en tendant l'index comme s'il cherchait d'où vient le vent.

— Bien, encourage le président... Maintenant, jurez...

Le témoin reste un instant interloqué; puis, prenant bravement son parti:

— Mille millions de sabords de tonnerre de Brest!...

**

Entre pêcheurs à la ligne.

Guibollard cause avec son voisin et, prétendant que l'usage des boissons fermentées et des alcools abrège la durée de la vie, trouve cet argument:

— A preuve, dit-il, les carpes, qui vivent des centaines d'années... évidemment parce qu'elle ne boivent que de l'eau.

On parle de la difficulté des temps, de l'impossibilité pour beaucoup de jeunes gens instruits de se procurer une position.

— C'est effrayant ce qu'il y a de bacheliers sans emploi, et même de licenciés qui battent inutilement le pavé...

— La voilà bien, la licence des rues!

**

Au restaurant:

Un garçon, d'un air prévenant et empressé, à un monsieur jeune, mais chauve:

— De la mie, n'est-ce pas?

Le monsieur se récriant:

— Je n'ai pas de cheveux, mais j'ai des dents!

**

Qui parle des hommes sans flatterie, et des mœurs sans réticence, a toujours l'air de les calomnier.

AURÉLIEN SCHOLL.

Nouvelle édition du . . .

|| JEU DE POKER

— PRIX, 10 CENTIMS —

La première édition étant épuisée, les éditeurs ont résolu d'en publier une édition populaire, le format, le papier et la reliure restant semblables à ceux de la première édition.

Adressez:

"Le Samedi",
516 Rue Craig, MONTREAL

**Poirier,
Bessette & Cie**

IMPRIMEURS

Commandes promptement exécutées, caractères de luxe.

... 516 RUE CRAIG

MONTREAL.

**Poudre Dentifrice au Quinquina
De MOUNT**

Excellente préparation pour Nettoyer les Dents, en Arrêter la Carie et donner aux Gencives et aux Lèvres une couleur saine ainsi qu'une odeur agréable à l'haleine.

15 centims la boîte

QUERY FRERES

PHOTOGRAPHES

Côte Saint-Lambert, No 10

MONTREAL

RACICOT, PERREault & CIE

Fabricants et

Importateurs de . . .

Chapelliers et Manchonniers

CHAPEAUX ET FOURRURES

DES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS

No 1549 RUE SAINTE-CATHERINE

Porte voisine de F. Lapointe, marchand de meubles

MONTREAL.

COUPON — PRIME DU "SAMEDI"

PATRON No

(N'oubliez pas de mettre le No du patron que vous désirez avoir.)

Mesure du Buste..... Age.....

Mesure de la Taille.....

Nom.....

Adresse.....

CI-INCLUS, 10 CENTIMS

Prière d'écrire très lisiblement.

Pour détails voir page 23.

Un mendiant s'adressant à un passant :
—Ayez pitié d'un pauvre homme qui a perdu un bras.
Le passant (pressé).—Désolé, mais je ne l'ai pas trouvé.

Symphonie.
—Je viens d'acheter du linge damassé.
—Ah! vous avez donc de l'argent d'amasé?
—Dame!... assez!...

Entre chasseurs :
—Votre chien rapporte-t-il?
—Oui, des puces plein la maison.

A la campagne. Dulopin à Mme Boireau :
—Vous aimez la photographie?
—Je l'adore.
—Vous me montrerez vos épreuves?
—Oh! je n'en fais pas... Je l'adore parce que mon mari reste toute la journée enfermé dans une petite chambre noire.

Casse-tête Chinois du "Samedi" — Solution du Problème No 141



AVIS.—Ceux de nos lecteurs qui désirent assister aux tirages hebdomadaires des primes pour le Casse-tête Chinois, sont cordialement invités. C'est le jeudi, à midi précis qu'a lieu le tirage.

Ont trouvé la solution juste : Mmes. Brunette, P. Carrière, H. Mathieu, J. Savarin, J. C. Vignault, G. War-nault, Mmes A. Aubertin, A. P., M. Dubé, E. Godin, M. Jolin, E. LaSalle, A. Ferns, M. J. Bertrand, A. Courte-manche, M. Delorme, A. Gibeault, J. E. Lamoureux, J. A. Plante, P. Savary (Montréal), Mlle D. Menard (Beloeil Station), Q., G. Bouchard (Charloty Canton, Q.), V. Provost (Côte des Neiges, Q.), Mlle M. Blais (Danville, Q.), O. Theriault (Hull, Q.), A. Boivin (Indian Lortie, Q.), A. Charland (Joliette, Q.), O. Boucher (Kingsville, Q.), J. D. Roy (Gae, Mégantic, Q.), J. Martel (Lorette, Q.), Mme Z. Benoit (Maisonville, Q.), Mlle I. Pariseau (Milton East, Q.), F. N. Talbot (Ottawa, Ont.), Mme J. Blanchot, E. Lac-teur, E. Parent (Québec, Q.), Mlle A. Proulx (Rivière du Loup Station, Q.), A. Dubuc (Sherbrooke, Q.), Mme P. Parry (St. Antoine de Bonville, Q.), J. Lapierre, J. B. Roy (St. Antoine de Verdun, Q.), G. Charbon (St. Jean d'Itherville, Q.), L. Amiot (St. Joachim, Q.), A. Doyon (St. Joseph de Beauce, Q.), J. A. Collette (St. Jean, Q.), A. Brousseau (St. Sauveur de Québec), Mlle M. T. Rivier (St. Scholastique, Q.), Mlle M. Beaud (Trois Rivières, Q.), Mlle B. O'Sullivan, L. Joron (Valleyfield, Q.), Mme J. H. Brouseau (Waterloo, Q.), G. Guimond (Berlin, N. H.),

Mme M. Fillon (Cohoes, N. Y.), J. B. Fournier, J. D. Thi-leault (Fall River, Mass.), A. Couture, S. Pousseau (Hav-erhill, Mass.), C. J. Pouliot (Lawrence, Mass.), Mme G. Carrier, Mme M. St. Hilaire, J. E. Roy (Lowiston, Me.), Mlle B. Blanger, N. Bergeron, J. P. Huard, P. Page (Lowell, Mass.), J. A. Dion (Manchester, Mass.), Mme A. Mar-tineau, Mlle J. H. Fournier, J. Lacerte (Manchester, N. H.), Mme E. Remillard (New Bedford, Mass.), Mlle P. Durey, J. Derbes, W. Dinkel, M. Duillon, A. B. Perez (Nouvelle-Orléans, La.), M. Gagneur (North Adams, Mass.), Mlle A. Métayer (Old Town, Mass.), J. E. Robert (Southbridge, Mass.), J. Desnoyers (Wattsfield, Vt.)

Le tirage au sort a fait sortir les noms de : L. Amiot, (St. Joachim, Q.), A. Doyon (St. Joseph de Beauce, Q.), S. Rousseau, 63 Beach (Haverhill, Mass.), C. J. Pouliot, 106 Common (Lawrence, Mass.), W. Dinkel, 526 Bourbon (Nouvelle Orléans, La.)

Les cinq personnes dont les noms précèdent ont le choix entre un abonnement de trois mois au journal ou 50 centimes en argent. Nous les prions de nous informer au plus tôt du choix qu'elles auront fait.

Troubles de Cuisine évités . . .

La femme qui se sert d'un poêle à bois ou au charbon pour la meilleure partie de son temps à la cuisine; celle qui se sert d'un poêle à gaz prépare son repas pendant que l'autre attend que son feu s'allume. Le

POELE DU MONTREAL GAS CO'Y

donne au plus haut point toutes les commodités pour la cuisine. Il est toujours prêt, ne manque jamais de s'allumer, il n'a pas besoin de tisson-ner, ne fait ni saleté, ni fumée, et est une grande économie comparé au poêle à bois et à charbon. Il a tellement d'avantages qu'il faudrait un livre pour les indiquer. Ecrivez pour une copie de notre "Cuisine au Gas", un pamphlet très utile et instructif, contenant un chapitre de recettes originales — envoi franco de port.

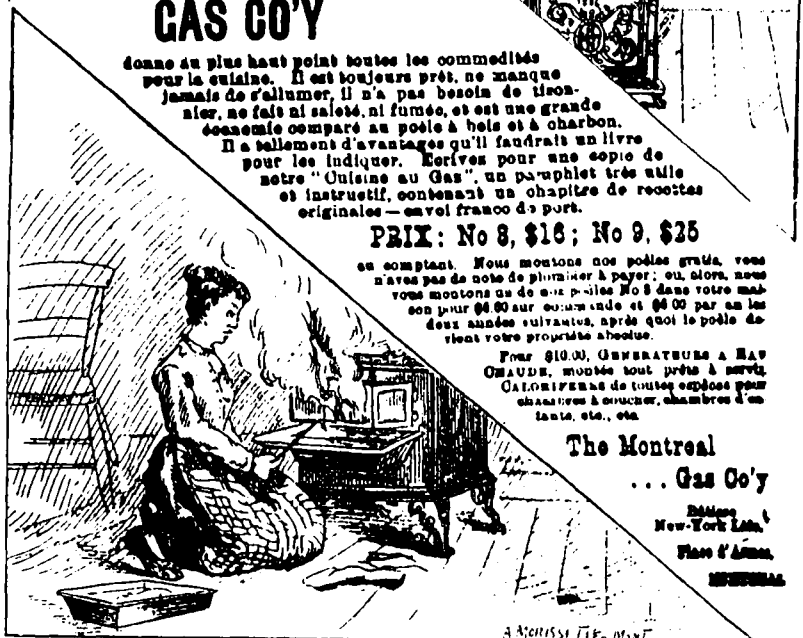
PREMIER: No 8, \$16; No 9, \$25

en comptant. Nous montons nos poêles gratuits, vous n'avez pas de note de plomber à payer; ou, alors, nous vous montons au de nos poêles No 8 dans votre maison pour \$4.00 sur commande et \$6.00 par an les deux années suivantes, après quoi le poêle devient votre propriété absolue.

Four \$10.00, GÉNÉRATEURS A HAUTE CHAUDRE, modèles tout prêts à servir, CALORIFÈRES de toutes espèces pour cuisines à croquer, chambres à coucher, etc., etc.

The Montreal Gas Co'y

1100 St. Jacques, New-York Lab., Place d'Armes, MONTREAL



BAINS de Natation, Turcs, Russes et Privés . . .

BAINS LAURENTIENS
Angle des rues Craig et Beaudry
JOUR DES DAMES:—Le lundi matin et le mercredi après-midi.

Un monsieur passe en correctionnelle pour avoir traité de "chameau" une grosse dame qui assiste à l'audience.

Il est condamné à une peine légère; il s'indigne et dit au président:

—Alors, j'ai pas le droit d'appeler madame: "chameau!"

—Mais non, puisque vous venez d'être condamné pour cela.

—Ai-je le droit d'appeler un chameau: "madame?"

Le président un peu interloqué:

—Eh! cela vous regarde; il vous est évidemment permis d'appeler un chameau: "madame!"

Alors l'autre se retourne vers la grosse dame et lui crie:

—Bonjour! madame!

La preuve que le vin c'est l'homme. Quand le vin tourne il aigrit. Quand l'homme est gris il tourne.

ILS LE SAVENT BIEN

Le remède le plus efficace dans les affections de la gorge et des poumons est certainement le *Winn's Rhumal*, ceux qui en font usage le savent bien.

A la caserne :
Le sergent, faisant la théorie — Au colonel en grande tenue, quels sont les honneurs que vous lui devez?
—Pitou.—Que je lui dois, sergent, comme qui dirait: présentez arme!
Le sergent.—Très bien! et au cantinier Cassegoulot, qui est décoré de la médaille militaire, que lui devez-vous?
Pitou.—Je lui dois... deux chopines et trois sous de fromage.

Le retour du pêcheur :
—Une boîte de sardines à l'huile!
C'est là ta pêche?
—Homme de parole avant tout... je t'avais promis de te rapporter du poisson.

LISEZ "Le Monde Canadien"

LA GRANDE REVUE HEBDOMADAIRE
12 PAGES, GRAND FORMAT
Publie tout ce qui concerne . . .

Articles de Fonds par des écrivains distingués; Plusieurs Gravures d'actualité et des Nouvelles de Tous les Pays

Abonnement POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE \$1.00 PAR ANNÉE

UNE PIASTRE PAR ANNÉE avec le choix sur une collection de chromos-lithographies, portraits de Cartier, Lafontaine, Morin, et autres sujets. Voir notre annonce de primes dans le numéro du *Monde Canadien* de cette semaine.

Redaction, Administration et Ateliers
No 35 Rue St-Jacques, Montréal
G. A. NANTEL, Editeur-Propriétaire.
J. A. CARUFFI, Administrateur.

50 ANS EN USAGE !
DONNEZ SIROP
AUX DU
ENFANTS D^R CODERRE

PILULES
 DE
Noix Longues
 (Composées)
De McGALE

POUR
GUERISON
CERTAINE
 DE TOUTES
 Affections
 bilieuses,
 Torpeur du
 Foie,

Maux de tête, Indigestion, Etourdissements, et de toutes les Maladies causées par le Mauvais Fonctionnement de l'Estomac.

Le jeune Loupiau finit de manger son dessert. Comme il l'a trouvé bon, il en redemande :

— Donne-moi z-en encore un peu, dit il à sa mère.

— On ne dit pas donne-moi z-en un peu, rectifie celle-ci.

— Oui, c'est vrai, réplique l'enfant ; on doit dire : donne-moi-z-en... beaucoup !

**

Deux pochards à l'œil éteint, à la trogne enluminée, sont entrés à la Morgue. Ils contemplent un noyé tout décomposé par suite d'un long séjour dans l'eau ; puis l'un d'eux se tournant vers son copain :

— Tu vois, ma vieille branche !... Vois où ça conduit de boire de l'eau...

Tel. Bell 784

D^r F. T. DAUBIGNY

Médecin-Vétérinaire

Professeur à l'Université Laval.

Donne des soins, à prix modérés, aux animaux domestiques.

Écurie de première classe

378 et 380 Rue Craig
 MONTREAL

Spécialité: Chirurgie

LES
CIGARES et
CIGARETTES

Chamberlain

... SONT ...

FIN DE SIECLE

ESSAYEZ-LES !

DIX Cents



Fausse dents sans palais. Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur par l'électricité et par Anesthésie locale, chez

AVANT APRES
J. G. A. GENDREAU,
DENTISTE
 Heures de consultations : 9 hr a.m. à 6 p.m.
 Tél. Bell 2818 20 Rue St-Laurent

Un ivrogne cherche en vain la porte de sa maison :

— Pour une fichue histoire, c'est une fichue histoire... V'là que je suis enfermé dehors !

**

Un pâle voyou dont les poches sont remplies de porte-monnaies suspects, a été arrêté et interrogé par le commissaire :

— Que faisiez-vous à cette heure tardive à la villa, devant le lac ?

— ...Je cherchais la flotte espagnole.

The Promotive of Arts Association, Ltd.

Incorporé par lettres patentes en date du 7 octobre 1896.

48 RUE ST-LAURENT.

Distribution de Tableaux

ET D'OBJETS D'ART

Tous les **MERCREDIS**

Prix du billet, 10 cents

Distribution Mensuelle

TOUS

Les Premiers **Mercredis** du mois.

Prix du billet, 25 cents.

Après les élections :
 Un ex-député non-réélu est en train d'administrer une verte semonce à son potache de fils.

— Il paraît que tu ne fais aucun progrès dans ton lycée ?

Le jeune garçon haussant les épaules :
 — Eh bien, et toi, papa... dans ton collège électoral ?

**

Tenez, Calino, vous ferez réparer le peigne, auquel il manque deux dents.

— Bien, Madame !
 Et cot excellent Calino s'empresse de porter le peigne... chez le dentiste.

Dr A. SAUCIER

DENTISTE

Professeur à la Faculté du Collège Dentaire de la Province de Québec

Heures de Bureau : 9 A. M. à 6 P. M.

1716 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL



TRANCHE-PAIN pour Hôtels, Restaurants, Clubs, etc . . .

RASOIRS Les Rasoirs "L. J. A. Surveyer" sont garantis donner satisfaction ; le plus bel assortiment de

COUPELLERIE importée directement des manufacturiers et pour cette raison à prix très raisonnables chez

L. J. A. SURVEYER, Quinecaillier

8 Rue St-Laurent.



L'APRÈS-MIDI
Photographes
 N°360 RUE ST DENIS
 TÉL BELL 7283 MONTREAL
 MARCHAND 843 P. Q.

Balandard, à court d'expédients, se présente bravement dans un hôtel suisse comme "interprète."

Le lendemain arrive un Anglais. Balandard, mis en sa présence, balbutie.

— Ah ! ça, lui dit le patron, vous m'aviez assuré que vous parliez six langues.

— C'est vrai, fait Balandard... Je les parle bien, mais je ne les comprends pas.

**

Fait divers extrait d'un de nos grands quotidiens.

UNE MAISON QUI S'ÉCOULE

Hier soir, une maison sise au numéro 159 du passage de l'Élysée-des-Beaux-Arts s'écroulait, écrasant dans sa chute les malheureux concierges de l'immeuble.

Les dégâts sont donc purement matériels.

Casse-tête Chinois du "Samedi"— No 143



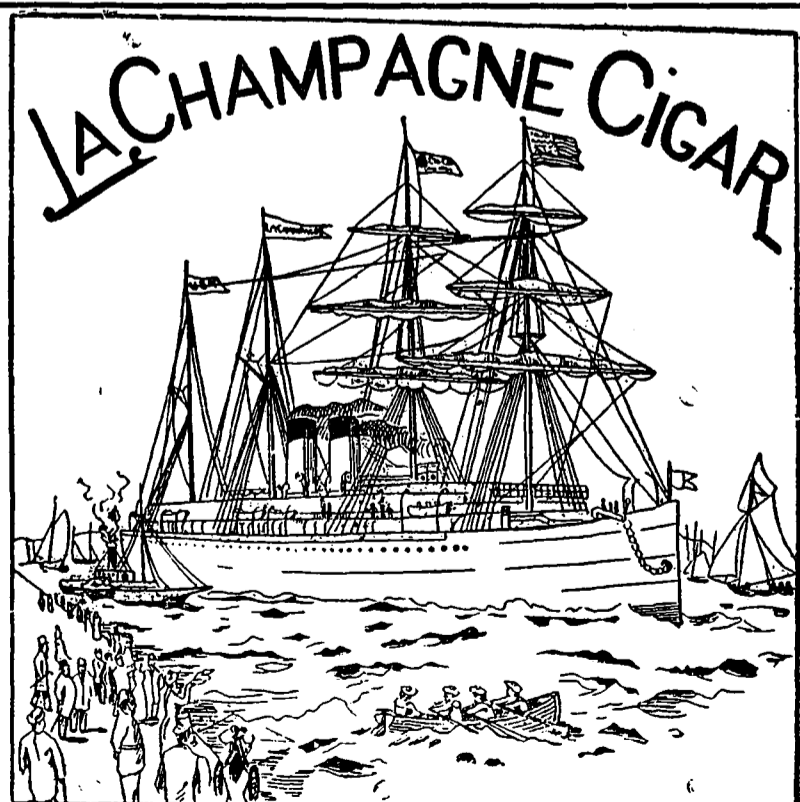
INSTRUCTIONS A SUIVRE

Découpez les pièces teintées en noir ; rassemblez-les de manière à ce qu'elles forment, par juxtaposition : MONSIEUR, MADAME ET LE TRAM.

Collez les morceaux sur une feuille de papier blanc et mettez, en bas, du même côté, nom, prénoms, adresse.

Adressez sous enveloppe formée et affranchie à "Sphinx" journal le SAMEDI, Montréal. Ne participerons au tirage que les solutions justes et conformes au présent avis.

Aux 5 premières solutions tirées au sort parmi celles justes de ce casse-tête, à nous parvenues, au plus tard mercredi, le 17 août, à 10 h. du matin, seront attribuées des primes consistant en : Un abonnement de trois mois au journal le SAMEDI ou 50 centimes en argent, au choix des gagnants.



PETIT DUC,

LA FINE CHAMPAGNE,

LA CHAMPAGNE R. V. B.

"Curling Cigar," fait à la main valant 10c pour 5c.